

3

# LE BAROMÈTRE 2013 DES SOCIÉTÉS CIVILES

L'AUTRE VISAGE DE LA MONDIALISATION

# LE BAROMÈTRE 2013 DES SOCIÉTÉS CIVILES

L'AUTRE VISAGE DE LA MONDIALISATION

---

**Directeur de publication** : Xavier Ricard Lanata

**Conception** : Philippe Mayol, Xavier Ricard Lanata, Vincent Brossel

**Appui à la conception et à l'outil statistique** : Yosr Hadji, Sylvaine Lempereur, Hortense Marty et Juliette Gallou

**Coordination rédactionnelle** : Karine Appy, Juliette Gallou

**Rédacteurs** : Bruno Angsthelm, Yvonne Belaunde, Emmanuelle Bennani-Caillouët, Julie Biro, Lucie Bouton-Blaise, Emmanuel Cochon, Jean-Baptiste Cousin, Anne-Sophie Delecroix, Marcelin Djoza, Catherine Gaudard, Olivier Guillard, Hatim Issoufaly, Jean-Jacques Kourliandsky, Charlotte Kreder, Camille Leprince, Juliette Louis-Servais,

Philippe Mayol, Samuel Nguembock, Walter-José Prysthon Junior, Odette Rodrigues, Sylvain Ropital, Xavier Ricard Lanata

**Conception graphique et mise en page** : [www.entrez-sans-frapper.com](http://www.entrez-sans-frapper.com)

**Relecture** : Kouté Gnoyééré, Denis Hugot

**Imprimeur** : Frazier



**Fabrication** : Emmanuel Cauchois / CCFD-Terre Solidaire

**Dépôt légal** : février 2014

**Référence** : 9121014

# Sommaire

---

Préface .....	6
Introduction .....	8
<b>PARTIE 1, les résultats .....</b>	<b>11</b>
La méthode adoptée .....	12
Résultats généraux (sans pondération) .....	14
Résultats généraux (avec pondération) .....	15
Les 10 pays les mieux classés .....	16
Les 10 pays les moins bien classés .....	16
Les résultats au regard du contexte économique .....	17
Classement par continent .....	18
<b>PARTIE 2, l'analyse région par région .....</b>	<b>21</b>
Dynamisme de la société civile .....	22
Afrique sub-saharienne .....	24
Amérique latine .....	34
Asie .....	41
Europe Méditerranée :	
Les Balkans .....	47
Maghreb-Machreq .....	51
<b>PARTIE 3, focus .....</b>	<b>57</b>
Les transformations de la société civile au regard des « révolutions arabes » .....	58
Plaidoyer : l'influence des sociétés civiles sur les politiques publiques .....	62
Le CCFD-Terre Solidaire et l'IRIS, Institut de relations internationales et stratégiques .....	66

# Préface

Par Pascal BONIFACE, directeur de l'IRIS



C'est la fin du monopole des gouvernements sur l'information et l'émergence partout dans le monde de sociétés civiles qui participent au jeu institutionnel de la gouvernance démocratique.

Les médias parlent fréquemment de révolutions stratégiques qui auraient changé le monde. Les événements sont souvent présentés comme ayant un tel impact structurel que rien ne sera plus comme avant. Contrairement à ce qui est souvent dit, le 11 septembre n'a pas modifié l'ordre mondial. Si l'impact émotionnel des attentats est incontestable, il n'a pas modifié les équilibres de force, la place respective des grandes puissances sur l'échiquier mondial ou la nature des grands défis collectifs auxquels l'humanité est confrontée. La dernière grande révolution stratégique, c'est la disparition du monde bipolaire qui est venu mettre fin à l'ordre mondial qui a régi la planète sur une période qui s'est étendue sur quatre à cinq décennies. Mais plus important encore, nous assistons sur le long cours à deux autres révolutions stratégiques qui ont un impact géopolitique fondamental. La première est la disparition du monopole de la puissance du monde occidental qui a duré cinq siècles de la fin du 15<sup>e</sup> siècle à celle du 20<sup>e</sup>. À partir des Grandes découvertes, les Européens, puis les Américains, ont dominé le monde et ont fixé leurs propres agendas dans cette période. Du fait de la globalisation et de l'émergence de multiples autres puissances, ce monopole prend fin sous nos yeux de façon lente et graduelle mais inflexible.

Une autre révolution stratégique majeure dont l'impact sur la société internationale est aussi capital a lieu, à la fois éclatant et graduel : c'est la fin du monopole des gouvernements sur l'information et l'émergence partout dans le monde de sociétés civiles qui participent au jeu institutionnel de la gouvernance démocratique constituée d'organisations sociales diverses (ONG, syndicats, organisations professionnelles, etc.), contribuant à l'essor d'une opinion publique de plus en plus marquée. Lorsque Gorbatchev arrive au pouvoir en 1985 en Union soviétique, l'information des membres du Politburo du parti communiste de l'Union ●●●

●●● soviétique est sous le contrôle d'une demi-douzaine de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, cela ne serait plus possible aujourd'hui. Le développement des nouvelles technologies de l'information et la communication a complètement modifié les rapports entre l'information, les gouvernements et les individus. Mis à part la Corée du Nord, il n'y a plus aujourd'hui d'État totalitaire dans lesquels il n'y a ni espace public, ni opinion privée. Il y a encore une différence majeure entre État démocratique et État non démocratique mais partout il y a des sociétés civiles qui se sont constituées. Les Chinois ne votent pas librement pour choisir leurs dirigeants, il y a néanmoins 600 millions de personnes qui ont accès à internet, malgré la censure dans ce pays. Cela change complètement le rapport de force entre les citoyens et le gouvernement. Celui-ci peut encore réprimer mais il ne peut plus le faire sans encombre et sans résistance. Il y a dans tous les pays de la planète le développement de sociétés civiles qui s'expriment, les citoyens ne veulent plus se faire imposer sans réagir les décisions qui concernent leur présent et leur avenir.

Le développement des sociétés civiles dépend de plusieurs facteurs : tout d'abord l'histoire politique nationale et les chocs que chaque société a dû encaisser dans le passé. Il dépend également du taux d'alphabétisation. Lorsque l'on ne sait ni lire ni écrire l'expression politique est plus limitée. Le dernier facteur est le développement économique. Il est difficile de se forger une opinion et de l'exprimer lorsque l'on a un dollar par jour et par personne. La sortie de la misère de centaines de millions d'individus au cours des 30 dernières années a des effets politiques directs.

Les événements récents ont montré que de l'Ukraine au Brésil, de la Turquie à la Chine, de la Thaïlande au Sénégal, les sociétés civiles prennent le pouvoir, expriment leur volonté et ne se laissent plus dicter leur conduite par leur gouvernement. C'est une révolution stratégique majeure. Les opinions publiques ont pris le pouvoir, il n'est plus possible de faire sur le long terme une politique qui les ignore. Les gouvernements doivent tenir compte des opinions publiques, aussi bien sur le plan interne qu'international. Richelieu pouvait avec un certain flair mener la politique inter-

nationale de la France sans se préoccuper de la réaction d'une opinion publique inexistante. Aujourd'hui, les différents gouvernements doivent convaincre leurs sociétés de la justesse de la conduite de leur diplomatie, ils doivent également tenir compte des avis des opinions publiques extérieures. L'Amérique de Bush était certainement une hyperpuissance mais son hyperimpopularité, due à la mondialisation de l'information, l'a menée dans une impasse qui a conduit les États-Unis à changer leur politique. Même les Russes et les Chinois que l'on dit souvent insensibles au soft power essaient de limiter les critiques des opinions publiques qui leur sont adressées et de les convaincre du bien-fondé de leur diplomatie. Il y a une grande bataille internationale pour la conquête du cœur et des esprits ; plus rien n'est vraiment comme avant car le prix à payer de l'impopularité est devenu trop élevé.

Aujourd'hui, pour reprendre l'expression de Zbigniew Brzezinski, « À l'âge de la mondialisation, l'ensemble de l'humanité est politiquement active. »



Les événements récents ont montré que les sociétés civiles prennent le pouvoir, expriment leur volonté et ne se laissent plus dicter leur conduite par leur gouvernement.

# Introduction

Par Xavier RICARD LANATA, directeur des Partenariats internationaux au CCFD-Terre Solidaire

## Pourquoi ce baromètre ?

En faisant du partenariat avec ces sociétés civiles la pierre angulaire de sa conception du développement et de sa stratégie, le CCFD-Terre Solidaire, principale ONG française de développement, a émis il y a plus de 50 ans l'hypothèse d'une universalité du fait social : de même qu'en Europe la structuration progressive du mouvement social s'accompagnait de l'approfondissement du projet d'émancipation des Lumières (comme en témoigne l'histoire sociale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, où l'associationnisme a joué un rôle de médiateur<sup>1</sup>), de même, dans les pays en voie d'industrialisation, appelés à s'insérer, au lendemain des indépendances, dans une « communauté internationale » en cours de construction, l'émergence d'un mouvement social structuré devait permettre

aux États naissants d'acquiescer la légitimité dont l'histoire coloniale les avait privés.

Depuis, le CCFD-Terre Solidaire n'a cessé de mettre à l'épreuve de l'expérimentation cette hypothèse, en accompagnant des organisations de la « société civile » (ONG, syndicats, organisations professionnelles, mouvements sociaux) dans plus de 60 pays du monde. Pour ce faire, le CCFD-Terre Solidaire identifie, au sein de la nébuleuse d'associations et d'acteurs sociaux existant dans chaque pays, des structures susceptibles de cristalliser les dynamiques les plus prometteuses. Il s'attache à les accompagner en leur fournissant les moyens de leurs actions : moyens financiers (le CCFD-Terre Solidaire mobilise plus de 35 millions d'euros annuels pour son objet), mais aussi institutionnels (par des actions de renforcement de l'organisation sociale), techniques (acquisition de compétences spécialisées en fonction de leurs champs d'intervention), et surtout « politiques » : le CCFD-Terre Solidaire encourage les croisements

et les relations entre acteurs sociaux ; il se fait l'écho, en France (via ses actions d'éducation au développement et de plaidoyer) de leurs revendications, qu'il prolonge et élargit ; il participe enfin à des mobilisations internationales, notamment auprès des organisations multilatérales (OMC, ONU notamment). Ce compagnonnage participe ainsi de l'essor d'une « société civile mondiale », qu'il préfigure<sup>2</sup>.

*Le baromètre des sociétés civiles* peut s'entendre comme une nouvelle forme de partenariat, puisqu'il est le produit d'un travail mené de concert entre le CCFD-Terre Solidaire et ses partenaires et alliés, dans le but de fournir aux acteurs intervenant dans le champ de la solidarité internationale, tout autant qu'à l'opinion, de nouvelles clefs de lecture concernant les dynamiques sociales et leurs impacts. Le baromètre entend prendre chaque année la pulsation des dynamiques sociales dans le monde, telles qu'elles peuvent nous apparaître au travers de l'expression ●●●



Le baromètre entend prendre chaque année la pulsation des dynamiques sociales dans le monde.

<sup>1</sup> Cf. les travaux de Jean-Louis Laville.  
<sup>2</sup> Nous renvoyons le lecteur qui voudrait en savoir davantage sur le CCFD-Terre Solidaire et sa méthode de travail en partenariat à X. Ricard Lanata (dir), *Le dialogue avec les Sociétés Civiles*, Paris : CCFD-Terre Solidaire et Agence Française de Développement, 2010.

●●● et des trajectoires des organisations sociales (ONG, syndicats, organisations professionnelles) et des nouveaux mouvements sociaux. Plutôt que d'établir un classement, il s'agira de fournir au lecteur un canevas stable et étalonné (en ce sens, barométrique) permettant de faire, d'année en année et d'une région à l'autre, d'utiles comparaisons. Le baromètre entend ainsi servir de stimulant pour l'analyse, le développement d'un champ disciplinaire (une sociologie comparée et une science politique du mouvement social), et la pratique des acteurs appelés à intervenir dans le domaine du développement et de la solidarité internationale (individus, ONG, pouvoirs publics, organisations multilatérales, entreprises).

## À quoi sert la société civile ?

Les élites politiques françaises se méfient traditionnellement de la notion de « société civile ». Cela tient, si l'on en croit Pierre Rosanvallon<sup>3</sup>, au fait que cette société civile, entendue comme l'ensemble des corps intermédiaires (syndicats, corporations, groupements d'intérêts particuliers) fait obstacle à une relation directe entre les citoyens et l'État et, par voie de conséquence, à l'expression adéquate de l'intérêt général.

C'est oublier que, au travers de l'Histoire, et dans la plupart des sociétés « à État »<sup>4</sup>, (y compris en France, comme le rappelle justement l'auteur) l'agrégation des intérêts particuliers au sein de groupements, plus ou moins libres, a constitué, et continue à constituer, un antidote à l'arbitraire du despote, ou à l'accaparement du pouvoir par les

oligarchies. La société civile, lorsqu'elle parvient à constituer un sous-ensemble suffisamment dense du corps social, oppose une résistance, plus ou moins organisée, toujours inertielle, à l'abus de pouvoir, et dessine en quelque sorte les lignes de fond de l'histoire sociale. Ainsi, il suffit pourrait-on dire, de régler sur la société civile nos écouteurs pour que, une fois éliminés les bruits parasites (les aléas de la vie politique), nous parvenions la trace acoustique de la vie sociale. La société civile est à la société ce que la quille lestée est à la mâture : une force inertielle stabilisatrice, qui réduit les embardées et les oscillations autour du point d'équilibre. Cette métaphore empruntée à la physique des fluides a le mérite de nous indiquer à quel point le rôle de la société civile ne peut être appréhendé que de manière dynamique, en regard et par-delà les à-coups de l'évolution historique.

Ce n'est pas tout : la société civile, en arrachant l'individu aux liens étroits et consanguins de la « famille » (élargie, classificatoire au besoin), le plonge dans l'univers proprement social qui lui permet de se représenter l'universel<sup>5</sup>. En ce sens, elle ne fait pas obstacle à l'expression de l'intérêt général : elle en est une condition nécessaire.

On peut même aller plus loin et voir, dans ce progressif dépassement de la sphère de la famille, le mouvement par lequel l'individu se rapporte à la collectivité nationale qui constituera pour lui un nouveau corps social, organique, auquel il se trouve relié par la trame des engagements tout autant qu'il l'était à la famille par celle des affects. Ainsi, la société civile est un adjuvant de l'identité nationale : sur ce plan aussi, elle est nécessaire à l'État et à tout processus de transition démocratique. Au cours des dernières années, des transitions comme celles de la Côte d'Ivoire (en 2011) ou du Pérou (en

## Le baromètre des sociétés civiles permettra de mieux appréhender le rôle que les sociétés civiles ont joué et sont appelées à jouer dans l'histoire sociale et les relations internationales.

2000) en fournissent d'éclatants exemples : dans les deux cas, le rôle des organisations de la société civile (la Convention de la Société Civile ivoirienne dans le premier cas, la « Mesa Nacional de Concertación » dans le second) fut très important.

L'essor de l'internet et de la société numérique pourrait cependant nous inviter à revisiter cette analyse : ce qui caractérise la société en « réseau », c'est en effet qu'elle met en cause toutes les structures d'intermédiation. Les « associations », tout autant que les institutions (les administrations centrales, l'Église, etc.) en subissent les conséquences. Ainsi, la « fin du monopole de l'information » (voir la préface de Pascal Boniface) ne concerne pas que

les gouvernements : les intermédiaires sociaux, qui se faisaient une spécialité de tel ou tel sujet et jouissaient, dans leur domaine de prédilection, d'une forme de monopole, en subissent également les conséquences : tous doivent, en définitive, trouver une nouvelle forme de légitimité, en regard du « réseau » et de l'opinion publique qui revendiquent des marges d'autonomie de plus en plus importantes. Cette nouvelle quête de légitimité est sans doute, aujourd'hui, un fait « global », que l'on peut observer dans toutes les sociétés. C'est ce qui justifie que l'on soumette ces sociétés civiles à une analyse comparative, menée à l'échelle mondiale, afin d'observer comment elles répondent, dans leurs contextes respectifs, à des défis communs. De ces réponses dépend en effet, au moins pour partie, le sort de nos démocraties représentatives. Ainsi, nous sommes convaincus que le baromètre des sociétés civiles permettra de mieux appréhender le rôle, parfois essentiel, que les sociétés civiles ont joué et sont appelées à jouer dans l'histoire sociale et les relations internationales. Comme un amortisseur social, les sociétés civiles sont un gage de tempérance ou de résilience. Elles sont aussi, parfois, des incubateurs d'innovations et de changements sociaux.

<sup>3</sup> Cf Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*. Fayard, 2004.

<sup>4</sup> Que l'on peut opposer aux sociétés « sans État », voire « contre l'État », selon l'heureuse expression de Pierre Clastres : principalement des sociétés de chasseur-cueilleurs (même si l'on peut étendre l'analyse de Clastres à certaines composantes du mouvement social dans les sociétés industrielles). La notion de société civile n'en est pas moins indissociable de celle d'État.

<sup>5</sup> Au sens qu'Hegel donne à ce terme dans *Les Principes de la philosophie du droit*.

# Partie 1

---



## LES RÉSULTATS



### LE BAROMÈTRE 2013 DES SOCIÉTÉS CIVILES

# La méthode adoptée

Par Xavier RICARD LANATA, directeur des Partenariats internationaux au CCFD-Terre Solidaire



## Description de la méthode

Tout étalonnage recèle une part d'arbitraire : le présent baromètre ne fait pas exception à cette règle. Sa méthode repose sur la combinaison d'un questionnaire fermé (comportant cinquante-huit questions à choix multiples - QCM) et d'entretiens ouverts. Tandis que le premier était destiné aux partenaires du CCFD-Terre Solidaire, les seconds ne concernent qu'un nombre réduit d'observateurs qualifiés (chargés de mission du CCFD-Terre Solidaire, chercheurs), qui furent invités à commenter les résultats préliminaires de l'enquête. Le questionnaire abordait quatre critères d'appréciation de la nature et du dynamisme des sociétés civiles :

■ **Mission sociale de la société civile** : nature des organisations, domaines dans lesquels la société civile intervient.

■ **État des lieux de la société civile** : niveau de mobilisation des organisations de société civile, suivant leur nature.

■ **Structuration de la société civile** : structuration de la société civile aux trois niveaux

d'interactions principaux : la relation entre les organisations de la société civile, la relation des organisations de la société civile avec les institutions publiques et enfin la relation des organisations de la société civile avec les ONG internationales.

■ **Société civile et transformation sociale** : il s'agissait d'apprécier ici l'impact du mouvement social, et plus particulièrement celui des organisations de la société civile (OSC) qui y concourent : impact social (organisation sociale), impact sur les politiques publiques, et impact sur les comportements (changement socio-culturel).

Les réponses aux QCM furent soumises à un codage (notes allant de 1 à 10, où 1 correspond aux sociétés civiles les moins dynamiques) en fonction des 4 critères d'appréciation. Les notes ainsi obtenues furent ensuite pondérées au regard de deux indices contextuels : l'Indice de Développement Humain, élaboré par le PNUD, permet de situer le niveau de développement (matériel mais aussi en partie social, puisque cet indice composite comprend le niveau d'éducation et l'espérance de vie) du pays ; l'indice des libertés civiles et politiques (agrégat élaboré à partir de quatre sources : liberté de la presse, élaboré par Reporters

Sans Frontière, l'état des libertés dans le monde, élaboré par Freedom House, la Perception de la corruption par Transparency International et l'indicateur paix et sécurité de l'Indice de gouvernance mondiale), fournit quant à lui une indication sur le niveau des libertés civiles. La pondération vise à corriger le caractère subjectif des réponses aux questionnaires : ainsi, à niveau d'impact équivalent, une société civile sera réputée d'autant plus dynamique que le contexte est défavorable, et vice-versa. Pour chaque pays, la note attribuée est le résultat de la moyenne de toutes les données disponibles, préalablement pondérées. Cette pondération facilite les comparaisons internationales.

## Les limites de la méthode

Il nous faut ici insister sur quelques faiblesses méthodologiques, que les postérieures éditions se chargeront de corriger.

Tout d'abord, le caractère subjectif de ce baromètre qui découle directement de son objet, la société civile ne correspondant pas à un ensemble homogène et ne permettant pas une analyse

quantitative : en dépit de notre système de pondération, il va de soi que les réponses aux questionnaires appartiennent au registre des perceptions. Aussi peuvent-elles parfois s'écarter significativement de la moyenne. C'est le cas par exemple du Congo ou du Niger, dont les notes exceptionnelles (respectivement 6,55 et 6,57) sont tributaires du contexte et de l'actualité au moment où les questionnaires ont été remplis.

On aura remarqué par ailleurs que le nuage de notes est assez dense entre les valeurs 5 et 6, très clairsemé en-deçà ou au-delà de ces valeurs : la relative prudence de nos informateurs ne doit pas nous abuser, car bien sûr les différences réelles d'une société civile à une autre sont bien plus importantes que ces chiffres ne le laissent supposer. Enfin, il est évident que le succès rencontré, auprès des partenaires et des experts, de notre questionnaire, a été très variable suivant les pays. Cette remarque est d'autant plus pertinente que 41 des 60 pays suivis par le CCFD-Terre Solidaire sont représentés ici. Dans certains cas, l'échantillon des interlocuteurs est trop restreint et sectoriel pour être représentatif de l'ensemble de la société civile. Les entretiens n'ont pas toujours permis de pallier cette faiblesse.

## Les leçons de cette édition

### Les résultats

**D**e prime abord, les résultats du baromètre peuvent déconcerter : alors que, dans certains pays, le classement est fortement corrélé au contexte économique et politique (ainsi, la bonne note indienne (6,19) ou la mauvaise note chinoise (4,57) ne surprennent pas), dans d'autres pays au contraire, il semble en être décorrélé : ainsi par exemple du Paraguay, dont les indices de développement, supérieurs à ceux de bon nombre d'autres pays du classement, n'autorisent cependant pas à postuler l'existence d'une société civile dynamique et structurée : son score relativement faible (5,46) témoigne d'une tendance à la fragmentation, marquée par une forte défiance à l'égard des appareils institutionnels et des logiques de pouvoir. En Birmanie-Myanmar en revanche, la pauvreté et le despotisme de la junte militaire n'ont pas fait obstacle à l'essor d'une société civile dotée d'une forte « capacité d'innovation, de créativité et d'intelligence collective » (5,77).

### Les facteurs explicatifs des résultats

Ces résultats déjouent donc les explications simplistes. C'est qu'il faut appliquer à la société civile quatre champs d'analyse : son dynamisme ne dépend pas seulement du niveau de développement (indice de développement humain - IDH) ou

du système politique (plus ou moins démocratique, plus ou moins régi par le Droit). Il est également fonction de l'histoire politique et sociale (intensité et fréquence des luttes, conquêtes sociales), mais aussi de la maturité des acteurs sociaux (variété des types institutionnels, fiabilité des modèles organisationnels – par exemple des coopératives ou des mutuelles) qui est fonction de la culture, des savoir-faire, etc. Si l'on croise trois champs d'analyse-structuration de la société civile, relations avec les institutions et luttes contre les discriminations (matérialisés chacun par un axe sur un repère orthonormé, cf. notre infographie) – on obtient une sorte d'image-type, qui, pour être conforme à un idéal de vitalité associative, doit s'approcher le plus possible d'un cercle large.

Ce que l'on peut déduire de ces croisements, c'est que la société civile est d'autant plus dynamique et efficace (dans la mesure où elle produit des effets dans le corps social) que la société, au sens large, est « cohésive ». Nous n'entendons pas ce terme dans un sens étroitement durkheimien, par trop mécaniste (la cohésion sociale étant la simple conséquence de la force et la prégnance des liens sociaux). Pour le CCFD-Terre Solidaire, la société n'est ni un simple agglomérat d'individus-atomes, ni un corps massif et homogène. Fidèles à la philosophie personnaliste d'Emmanuel Mounier et à la théologie de Theillard de Chardin, nous entendons la cohésion comme le produit d'une double démarche de différenciation sociale (chaque personne cherche à disposer des plus grandes marges de liberté possible, à l'intérieur d'un cadre dont le périmètre est constamment redéfini en ayant recours à la délibération collective) et de structuration sociale : les personnes se rapportent à leur communauté pour y répondre de leurs actes. Il y a donc une certaine qualité de cohésion sociale compatible avec l'essor d'une société civile d'un type particulier (humaniste-personnaliste), dont on peut

trouver partout la trace, dans des contextes culturels très variés, et que le baromètre s'attache à rendre visible.

Ainsi, les pays dont l'histoire et les structures sociales sont favorables à cette forme de pluralisme social (démocratique, citoyen) sont non seulement plus cohésifs, mais aussi davantage susceptibles d'engendrer des sociétés civiles dynamiques. L'apparente cohésion de pays à forte tradition nationale, comme par exemple la Chine ou le Vietnam, ne doit pas faire illusion ; la relative fragilité de leurs sociétés civiles traduit la faiblesse du processus de différenciation et de structuration sociale, pour tout dire l'absence de pluralisme. C'est que cette cohésion n'est pas consubstantielle à l'idée de nation : à l'inverse du Vietnam, un pays comme le Sénégal, dont les frontières sont héritées de l'histoire coloniale, est cependant marqué du sceau d'une sorte de « tradition de la société civile », pluraliste et citoyenne.

Cette conclusion peut sembler tautologique : la vitalité de la société civile serait fonction de la cohésion sociale, dont témoignerait en particulier la vitalité associative (le pluralisme et la structuration des organisations de la société civile). Il n'en est rien : elle nous enjoint de remonter toujours au fait social et de ne pas nous en tenir à l'analyse étroite des acteurs sociaux les plus visibles. Ainsi *le baromètre*, par-delà les analyses qui portent sur le sous-ensemble « société civile » fait signe vers le corps social tout entier, dont il nous propose indirectement une lecture.

### Quelques résultats remarquables

La première édition de ce baromètre attire notre attention sur quelques grandes réussites, dont on

peut faire crédit aux sociétés civiles : le procès de l'ancien dictateur guatémaltèque Rios Montt, pour crime de guerre et génocide, en dépit de la suspension de la sentence, doit beaucoup à la mobilisation sans faille des familles de disparus et des organisations de protection juridique des victimes de violations des droits de l'Homme. Au Tchad, la société civile est parvenue à surmonter les clivages ethniques, confessionnels et régionaux, et à bâtir une plateforme nationale dont l'agenda fait office de programme politique d'une transition démocratique encore à venir. Au Brésil, et plus largement en Amérique Latine, les organisations sociales sont parvenues à obtenir des gouvernements la mise en œuvre de politiques redistributives (« bolsa familia » du gouvernement Lula, réforme agraire en Bolivie), d'ampleur inédite.

L'année écoulée n'est cependant pas exempte de menaces : la montée du fondamentalisme religieux et la polarisation du corps social en Indonésie (dont témoigne l'annulation de l'élection de Miss Monde à Bali) fait écho à la criminalisation des protestations sociales au Pérou (massacres de Bagua en 2011, crise minière à Conga en 2012-2013), ou en Afrique du Sud, durablement marquée par le massacre de Marikana en août 2012.

Ces contrastes témoignent de la nécessité d'éclairer les dynamiques de la société civile à la lumière de l'histoire sociale et culturelle propre à chaque contexte, mais aussi de prendre acte du phénomène de la mondialisation (Miss Monde) dont les évolutions modifient en profondeur les sociétés civiles locales, de plus en plus interconnectées. La multiplication des forums sociaux et des réseaux de plaidoyer internationaux (qui regroupent des ONG mais aussi des organisations dites de « base ») sont en effet les marqueurs de l'émergence d'un nouveau fait associatif d'envergure mondiale, dont la première édition de notre *baromètre* ne rend pas encore suffisamment compte.

# Les résultats

## Résultats GÉNÉRAUX (SANS PONDÉRATION)

### LÉGENDE

Les résultats présentent, en plus de la note, une lecture contextuelle à l'aide de deux indices :

- **Indice des libertés civiles et politiques** : prend en compte l'état des libertés dans le monde<sup>1</sup>, la liberté de la presse<sup>2</sup>, la perception de la corruption<sup>3</sup> et l'indicateur paix et sécurité<sup>4</sup>
- **Indice de Développement Humain**<sup>5</sup>

Les couleurs suivent la même logique pour les deux indices :

- libertés respectées
- libertés relatives
- manque de libertés
- IDH correct
- IDH intermédiaire
- IDH très bas

<sup>1</sup> Source : Freedom House : <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2013>

<sup>2</sup> Source : Reporters Sans Frontières : [http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2013\\_1054.html](http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2013_1054.html)

<sup>3</sup> Source : Transparency International

<sup>4</sup> Source : Forum pour la gouvernance mondiale : les données sont issues du sous-indicateur « Paix et sécurité » de l'Indice de Gouvernance Mondiale, IGM, 2011

<sup>5</sup> Source Human Development Index (HDI) value : HDRO calculations based on data from UNDESA (2011), Barro and Lee (2010), UNESCO Institute for Statistics (2011), World Bank (2011a) and IMF (2011)

Les résultats publiés ci-dessous sont le reflet du dynamisme des sociétés civiles tel qu'il est perçu, vécu et évalué par les acteurs qui les constituent.



RANG	PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain
1	SÉNÉGAL	●	●
2	BRÉSIL	●	●
3	ARGENTINE	●	●
4	NIGER	●	●
5	CONGO RD	●	●
6	LIBAN	●	●
7	MALI	●	●
8	BURUNDI	●	●
9	PHILIPPINES	●	●
10	AFRIQUE DU SUD	●	●
11	PÉROU	●	●
12	INDE	●	●
13	PALESTINE	●	●
14	COLOMBIE	●	●
15	SALVADOR	●	●
16	RWANDA	●	●
17	TUNISIE	●	●
18	BOSNIE	●	●
19	TCHAD	●	●
20	CENTRAFRIQUE	●	●

RANG	PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain
21	GUINÉE	●	●
22	INDONÉSIE	●	●
23	CÔTE D'IVOIRE	●	●
24	TOGO	●	●
25	CAMEROUN	●	●
26	ISRAËL	●	●
27	BIRMANIE-MYANMAR	●	●
28	MAURITANIE	●	●
29	SERBIE	●	●
30	MEXIQUE	●	●
31	MAROC	●	●
32	PARAGUAY	●	●
33	NICARAGUA	●	●
34	ÉGYPTE	●	●
35	GUATEMALA	●	●
36	SRI LANKA	●	●
37	MADAGASCAR	●	●
38	CAMBODGE	●	●
39	LAOS	●	●
40	CHINE	●	●
41	ALGÉRIE	●	●

# Résultats GÉNÉRAUX

## (AVEC PONDÉRATION)

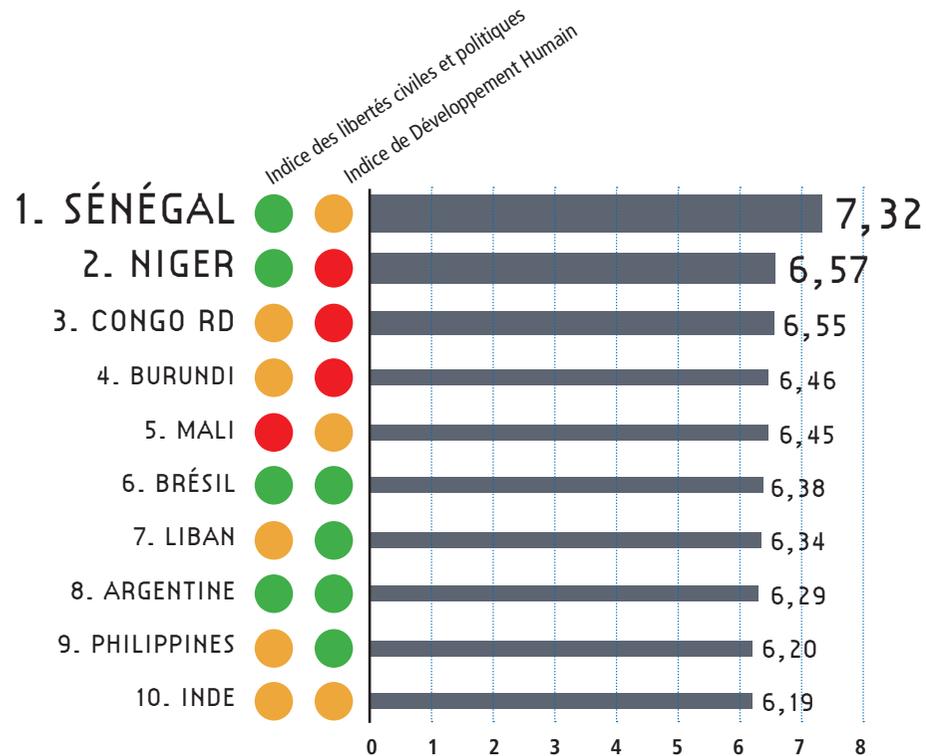
RANG	PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain	NOTE
1	SÉNÉGAL	●	●	7,32
2	NIGER	●	●	6,57
3	CONGO RD	●	●	6,55
4	BURUNDI	●	●	6,46
5	MALI	●	●	6,45
6	BRÉSIL	●	●	6,38
7	LIBAN	●	●	6,34
8	ARGENTINE	●	●	6,29
9	PHILIPPINES	●	●	6,20
10	INDE	●	●	6,19
11	TCHAD	●	●	6,13
12	AFRIQUE DU SUD	●	●	6,13
13	PÉROU	●	●	6,08
14	PALESTINE	●	●	6,06
15	GUINÉE	●	●	6,03
16	RWANDA	●	●	6,03
17	COLOMBIE	●	●	6,01
18	CENTRAFRIQUE	●	●	5,97
19	CÔTE D'IVOIRE	●	●	5,95
20	SALVADOR	●	●	5,93

RANG	PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain	NOTE
21	TUNISIE	●	●	5,91
22	BOSNIE	●	●	5,88
23	CAMEROUN	●	●	5,84
24	INDONÉSIE	●	●	5,80
25	TOGO	●	●	5,80
26	BIRMANIE-MYANMAR	●	●	5,77
27	MAURITANIE	●	●	5,70
28	MAROC	●	●	5,61
29	NICARAGUA	●	●	5,60
30	MEXIQUE	●	●	5,58
31	SERBIE	●	●	5,54
32	ISRAËL	●	●	5,49
33	PARAGUAY	●	●	5,46
34	ÉGYPTE	●	●	5,37
35	GUATEMALA	●	●	5,29
36	SRI LANKA	●	●	5,27
37	MADAGASCAR	●	●	5,23
38	CAMBODGE	●	●	4,87
39	LAOS	●	●	4,81
40	CHINE	●	●	4,57
41	ALGÉRIE	●	●	3,65

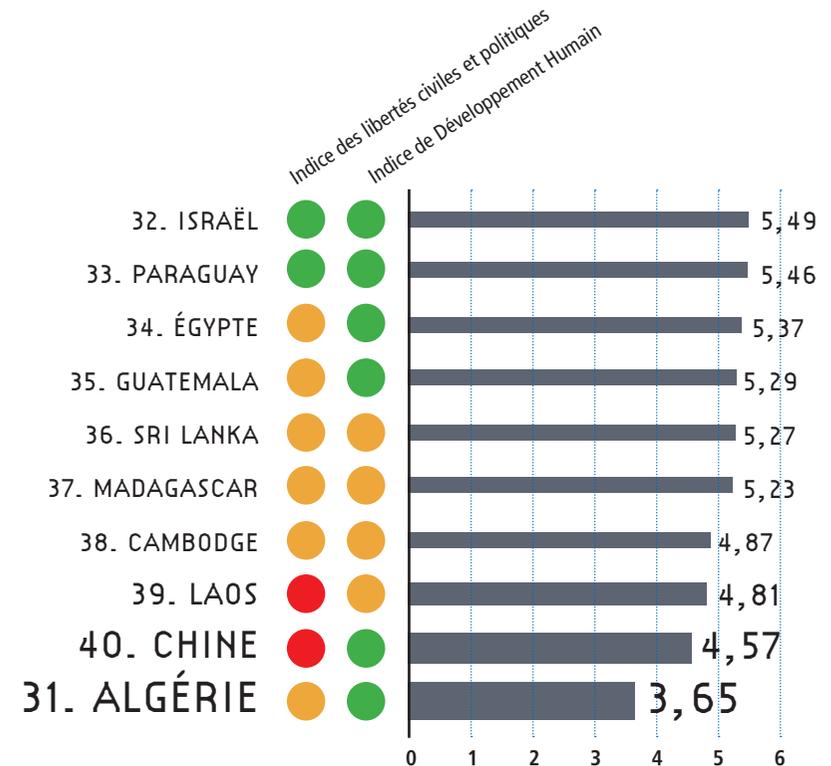
ANALYSE

Les résultats généraux appellent quelques commentaires. Le premier c'est la décorrélation assez forte entre les indicateurs de développement économique et social (classement IDH) et le dynamisme des sociétés civiles. Parmi les 10 premiers classés après pondération, 3 ont un IDH dans le tiers inférieur du classement mondial (rouge), 2 dans le tiers médian, et 4 dans le tiers supérieur. En revanche, et c'est le deuxième commentaire, si l'on prend pour référence les libertés politiques, on s'aperçoit que cette variable est un peu plus déterminante dans le classement : parmi les 10 premiers, un seul (le Mali) se situe dans le tiers inférieur de l'indice « libertés politiques ». L'élasticité « libertés politiques » de la société civile se vérifie encore plus si l'on prend en compte, non plus le classement pondéré, mais le classement brut : parmi les 5 pays en tête du classement (Sénégal, Brésil, Argentine, Niger et Congo), 4 se situent dans la fourchette haute pour ce qui concerne l'état des libertés politiques : seul le Congo est classé orange. En revanche, sur le plan de l'IDH, la décorrélation reste forte : 2 pays classés « vert », 2 « orange », 2 « orange ». La même remarque s'applique au bas du classement : si l'on prend le classement non pondéré, tous les pays sont soit « orange » soit « rouge » sur le plan des libertés politiques, alors même que leurs niveaux d'IDH sont très hétérogènes. On peut enfin dire quelques mots de l'effet pondération. Il est d'autant plus fort que les pays sont pauvres et marqués par des régimes autoritaires ou corrompus. Le dynamisme de leur société civile en est d'autant plus remarquable : c'est ainsi que, du fait de la pondération, le Burundi passe de la 8<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> place, ou le Niger de la 4<sup>e</sup> à la 2<sup>nd</sup>e. Dans les deux cas, la pondération ne fait que souligner la ténacité des organisations locales : le plaidoyer très actif des organisations burundaises en matière foncière ou de politiques agricoles, le courage de la société civile nigérienne, qui a participé au processus de transition démocratique suite au coup d'état de 2010 contre le président Tandja.

# Les 10 pays LES MIEUX CLASSÉS



# Les 10 pays LES MOINS BIEN CLASSÉS



La place du Sénégal en tête du classement peut surprendre mais elle témoigne de la vitalité exceptionnelle de la société civile sénégalaise rapportée au continent africain : l'ancienneté du tissu associatif, l'existence de plateformes nationales solides (la FONGS), l'émergence des nouveaux mouvements sociaux (« Y en a marre ») qui ont mis en échec les ambitions dynastiques du président Wade, tout ceci explique la note sénégalaise. La présence des trois autres pays africains en début de classement s'explique par un phénomène nouveau de croissance et de structuration des sociétés

civiles locales. La place du Brésil est très sensible à l'effet « pondération » : le Brésil passe de la 6<sup>e</sup> à la 2<sup>nd</sup>e place dès que l'on renonce à la pondération, les résultats étant très serrés entre ces dix premiers pays. La société civile brésilienne est sans doute, toutes choses étant égales par ailleurs, la plus dynamique au monde. Son influence au sein du mouvement social international (elle a donné naissance au processus des forums sociaux mondiaux), ses apports en matière d'éducation populaire (pédagogie de Paulo Freire), sa maturité politique enfin (notamment depuis l'élection du président Lula, lui-même proche des organisations

sociales), la placent au tout premier rang mondial. En bas du tableau pondéré, on sera surpris de trouver Israël au côté de pays aux régimes autoritaires qui ne laissent que de faibles marges de manœuvre à leur société civile : Chine, Laos, Cambodge, Sri Lanka, mais aussi Égypte, Algérie et Paraguay (ce dernier étant encore fortement marqué par l'emprise du parti « Colorado », comme l'a prouvé en 2012 la destitution du président Lugo). La faible note d'Israël est d'autant plus remarquable que son IDH et son système institutionnel démocratique la rattachent au groupe des pays développés. La démocratie israélienne tolère

cependant de fortes entraves à l'action de la société civile, qui est placée sous la surveillance étroite des autorités judiciaires et de la Knesset. L'argument de la sécurité d'Israël est régulièrement invoqué pour limiter le droit d'association et la liberté d'expression. L'Algérie apparaît en dernière position, ce qui rend compte, non pas de l'inexistence de sa société civile, mais bien des difficultés des acteurs (notamment des organisations investies dans le champ des droits de l'Homme, de la mémoire ou encore du mouvement social) à peser sur l'avenir du pays dans un contexte de révolution avortée.

# Résultats au regard DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

## LES PAYS LES MOINS AVANCÉS<sup>1</sup>

PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain	NOTE
SÉNÉGAL	●	●	7,32
NIGER	●	●	6,57
CONGO RD	●	●	6,55
BURUNDI	●	●	6,46
MALI	●	●	6,45
TCHAD	●	●	6,13
GUINÉE	●	●	6,03
RWANDA	●	●	6,03
CENTRAFRIQUE	●	●	5,97
TOGO	●	●	5,80
BIRMANIE-MYANMAR	●	●	5,77
MAURITANIE	●	●	5,70
MADAGASCAR	●	●	5,23
CAMBODGE	●	●	4,87
LAOS	●	●	4,81

<sup>1</sup> Source : <http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/lcd/profile/>

Ce tableau confirme les remarques consignées dans les commentaires des résultats généraux, à savoir la faible corrélation entre le niveau d'IDH et le dynamisme des sociétés civiles, puisque les notes pondérées vont ici de 4,81 (Laos, antépénultième au classement général pondéré) à 7,32 (Sénégal, premier tous classements confondus).

## LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain	NOTE
LIBAN	●	●	6,34
ARGENTINE	●	●	6,29
PHILIPPINES	●	●	6,20
PÉROU	●	●	6,08
PALESTINE	●	●	6,06
COLOMBIE	●	●	6,01
CÔTE D'IVOIRE	●	●	5,95
SALVADOR	●	●	5,93
TUNISIE	●	●	5,91
BOSNIE	●	●	5,88
CAMEROUN	●	●	5,84
INDONÉSIE	●	●	5,80
MAROC	●	●	5,61
NICARAGUA	●	●	5,60
MEXIQUE	●	●	5,58
SERBIE	●	●	5,54
ISRAËL	●	●	5,49
PARAGUAY	●	●	5,46
ÉGYPTE	●	●	5,37
GUATEMALA	●	●	5,29
SRI LANKA	●	●	5,27
ALGÉRIE	●	●	3,65

L'écart-type des pays à revenus intermédiaires est très faible : à part l'Algérie qui constitue un cas exceptionnel, tous les pays sont classés sur une fourchette à peine supérieure à 1 point (5,27 – 6,34, la note médiane étant de 5,93). Ce résultat est remarquable, et nous invite à relativiser les discours sur le prétendu « choc des civilisations » : du Liban à la Serbie, du Cameroun au Pérou, les sociétés civiles se structurent d'autant plus fortement que les libertés démocratiques s'affirment.

## LES « BRICS » (BRÉSIL-RUSSIE-INDE-CHINE-AFRIQUE DU SUD)<sup>2</sup>

PAYS	Indice des libertés civiles et politiques	Indice de Développement Humain	NOTE
BRÉSIL	●	●	6,38
INDE	●	●	6,19
AFRIQUE DU SUD	●	●	6,13
CHINE	●	●	4,57

<sup>2</sup> Hors Russie, le CCFD-Terre Solidaire n'ayant plus de partenaires dans ce pays.

L'écart considérable qui sépare la Chine des 3 autres émergents témoigne de l'anomalie chinoise. On peut cependant penser, au vu des évolutions récentes (influence croissante des réseaux sociaux, articulation croissante entre la société civile chinoise et les sociétés civiles asiatiques), que cet écart sera progressivement comblé.

# Classement PAR CONTINENT

MEILLEURE NOTE  
LIBAN 6,34

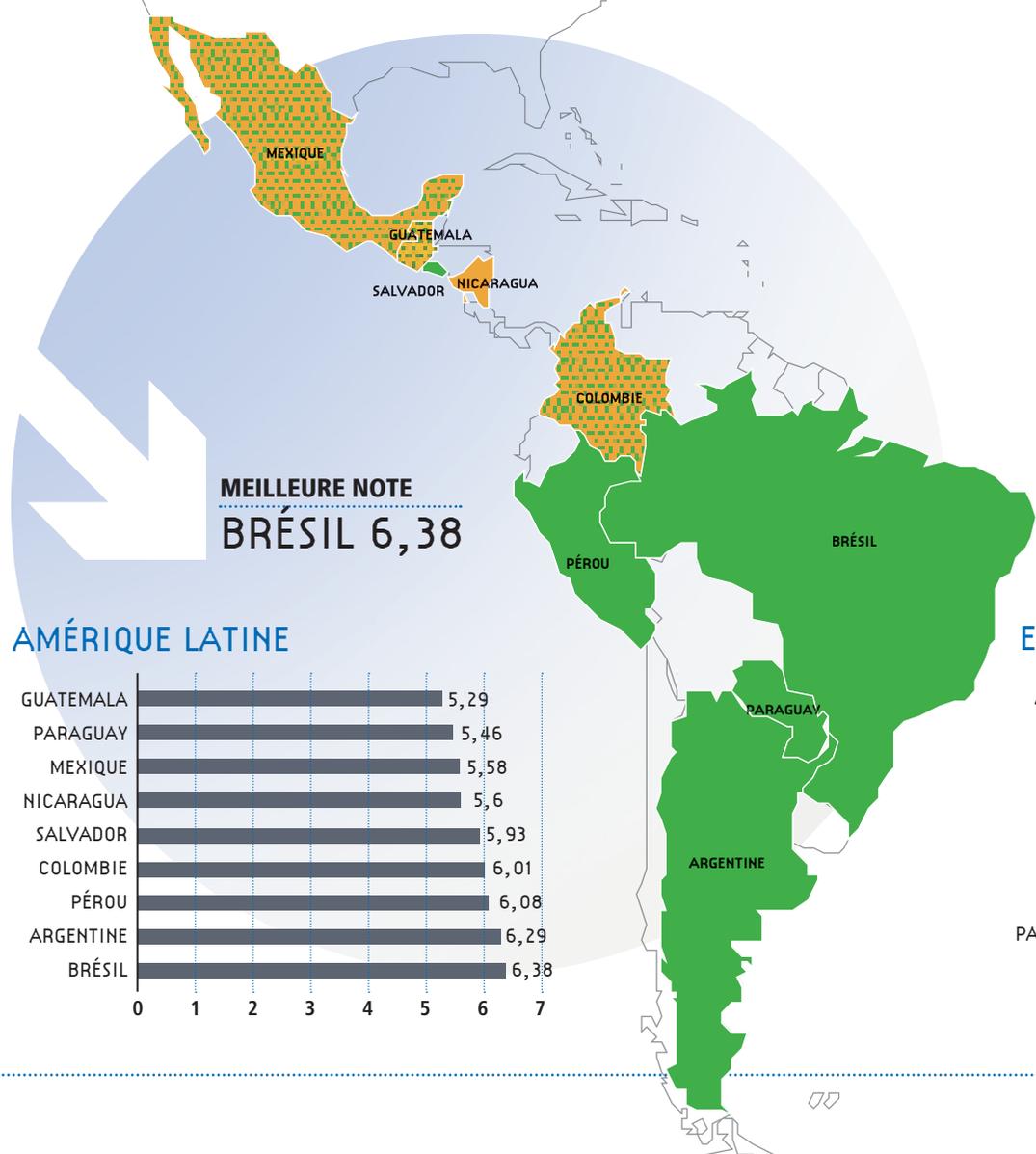
## LÉGENDE

Indice des libertés civiles et politiques :

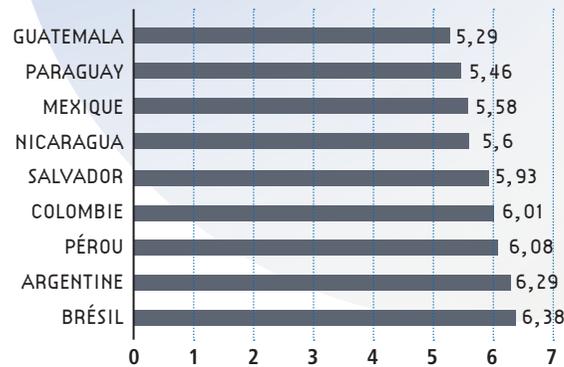
- libertés respectées
- libertés relatives
- manque de libertés

Indice de Développement Humain :

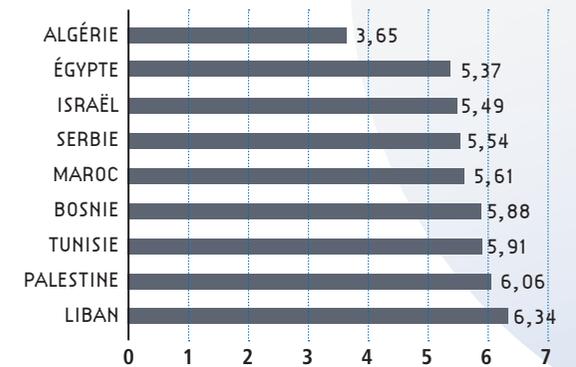
-  IDH correct
-  IDH intermédiaire
-  IDH très bas

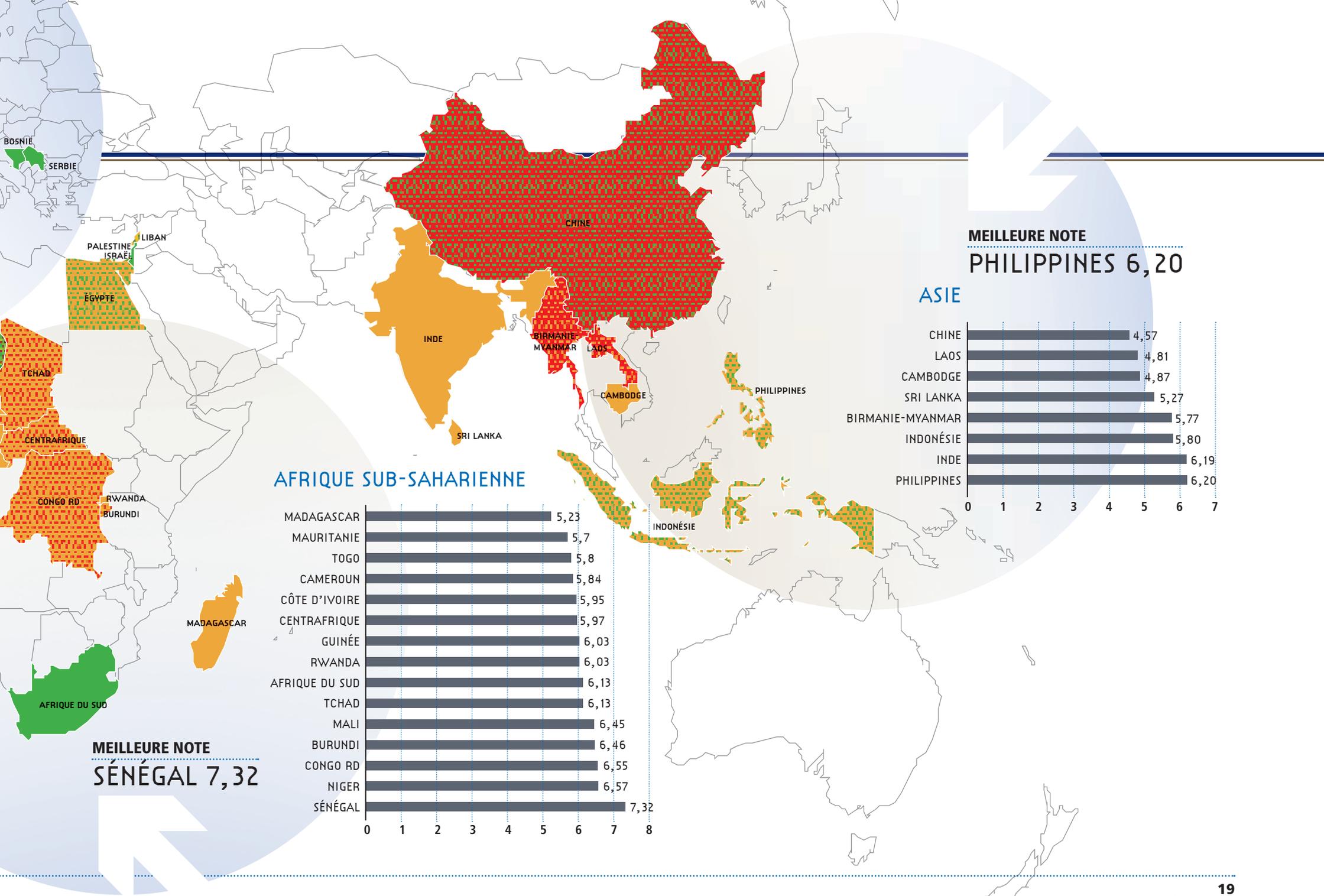


## AMÉRIQUE LATINE



## EUROPE - MÉDITERRANÉE

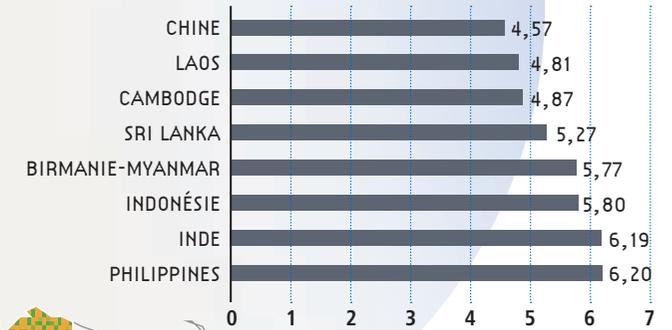




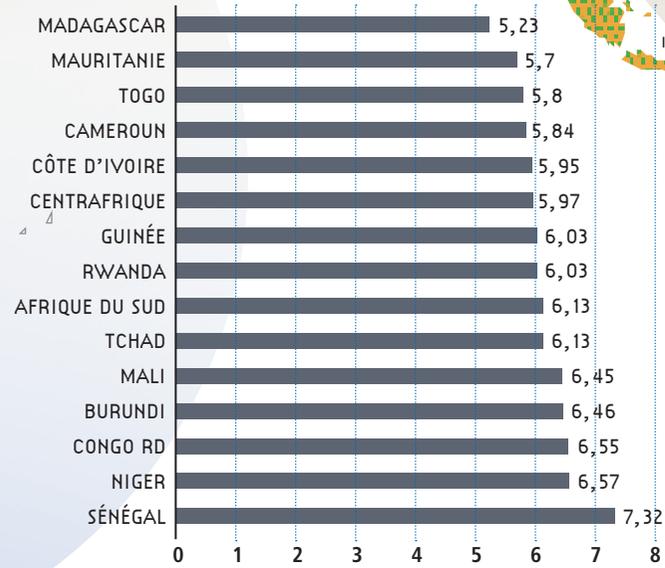
**MEILLEURE NOTE**

**PHILIPPINES 6,20**

**ASIE**



**AFRIQUE SUB-SAHARIENNE**



**MEILLEURE NOTE**

**SÉNÉGAL 7,32**

# Partie 2

---



## L'ANALYSE RÉGION PAR RÉGION



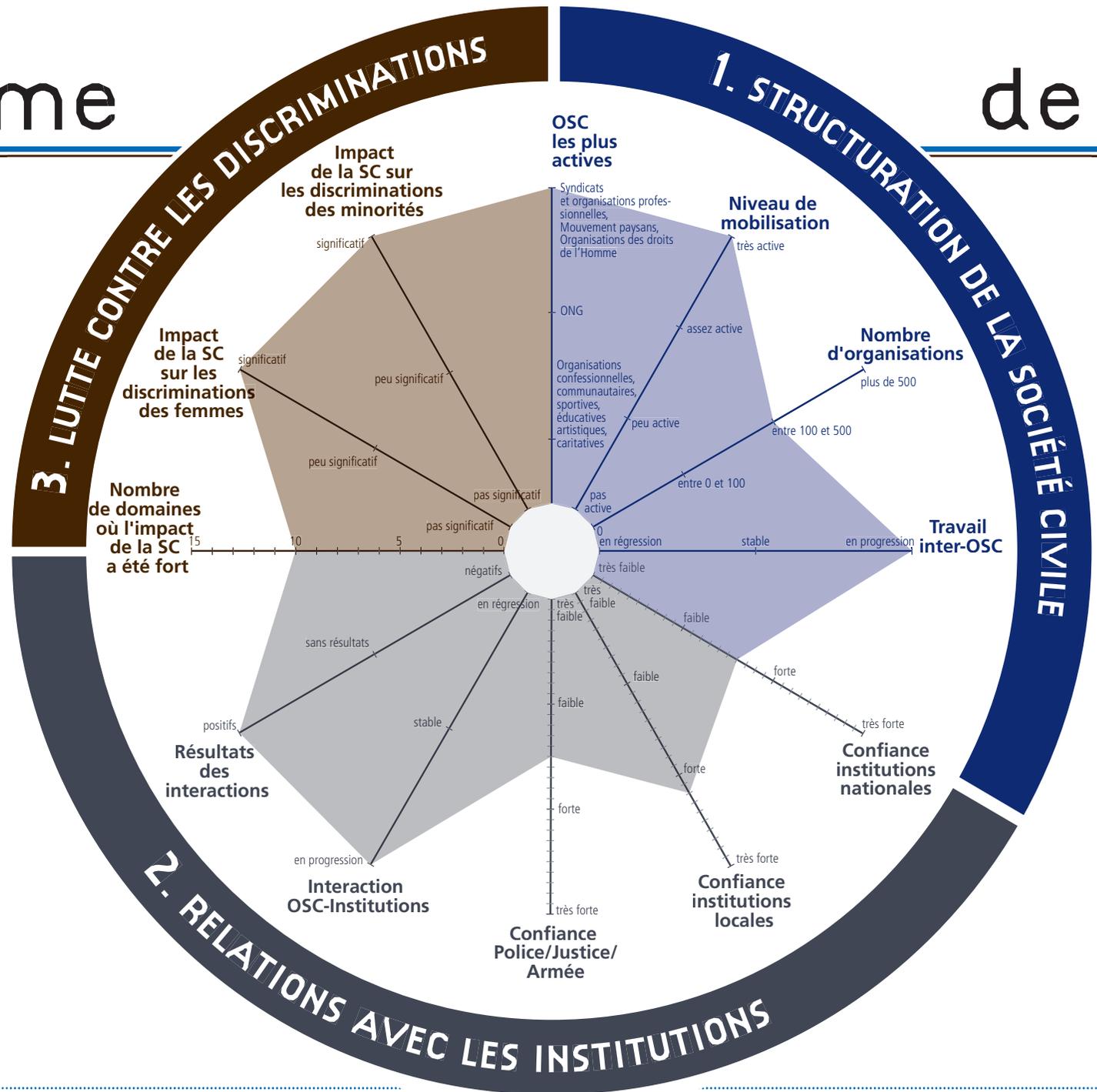
LE BAROMÈTRE 2013  
DES SOCIÉTÉS CIVILES

# Dynamisme

de la

## LÉGENDE

SC = Société civile  
 OSC = Organisation de la société civile



# société civile

ANALYSE

Cette infographie permet de visualiser aisément le dynamisme d'une société civile. Élaborée à partir des questions que nous avons posées à nos partenaires ([www.cfd-terresolidaire.org/barometre-questionnaire](http://www.cfd-terresolidaire.org/barometre-questionnaire)), cette « toile d'araignée » regroupe trois dimensions qui, ensemble, déterminent la problématique de la société civile et permettent d'apprécier sa vitalité. Graphiquement, plus la toile s'étend en cercle large et plus la société civile est dynamique. Cette toile d'araignée est déclinée pays par pays dans les analyses développées par la suite.

## 1. Structuration de la société civile

Cette dimension constitue la colonne vertébrale ou encore le socle de la société civile. Elle met en avant une donnée quantitative : le nombre d'organisations de la société civile (OSC) présentes dans le pays dont il est question. Le travail inter-organisations de la société civile (travail inter-OSC) qui permet de comprendre si ces dernières sont organisées en réseau, est appréhendé d'un point de vue dynamique (en régression/stable/en progression). Les deux autres axes symbolisent respectivement le niveau de mobilisation de la société civile considérée dans son ensemble, et l'intensité politique de la mobilisation, que l'on peut apprécier du point de vue du type d'organisations concernées (selon un gradient qui va des organisations confessionnelles et caritatives, aux ONG et syndicats).

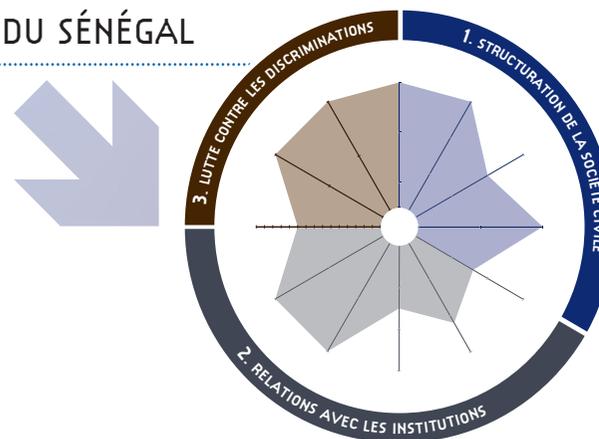
## 2. Relations entre les institutions et la société civile

Cette dimension est essentielle pour mesurer l'influence potentielle de la société civile sur les politiques publiques et les moyens dont elle dispose pour porter ses revendications devant le pouvoir institutionnel. Trois axes mesurent la confiance accordée aux institutions, respectivement au niveau local, au niveau national, et plus spécifiquement dans trois domaines régaliens de l'État (la police, la justice et l'armée). Les deux axes restants examinent les interactions entre les organisations de la société civile (OSC) et les institutions.

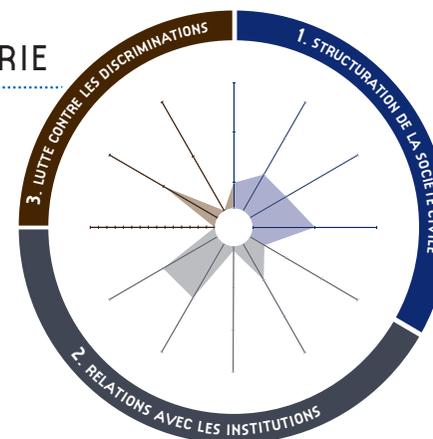
## 3. Lutte contre les discriminations

Cette dimension concerne l'impact de l'action des sociétés civiles sur l'évolution de la société dans son ensemble (comportements, impact des politiques publiques). Le choix a été fait de quantifier le nombre de domaines où cet impact a été fort, sur une échelle de 0 à 15, prenant en compte des thématiques multiples énumérées dans la question 45 (voir site). Les deux derniers axes portent plus spécifiquement sur l'impact de la société civile en matière de lutte contre les discriminations (femmes, migrants, populations indigènes, minorités ethniques).

## EXEMPLE DU SÉNÉGAL



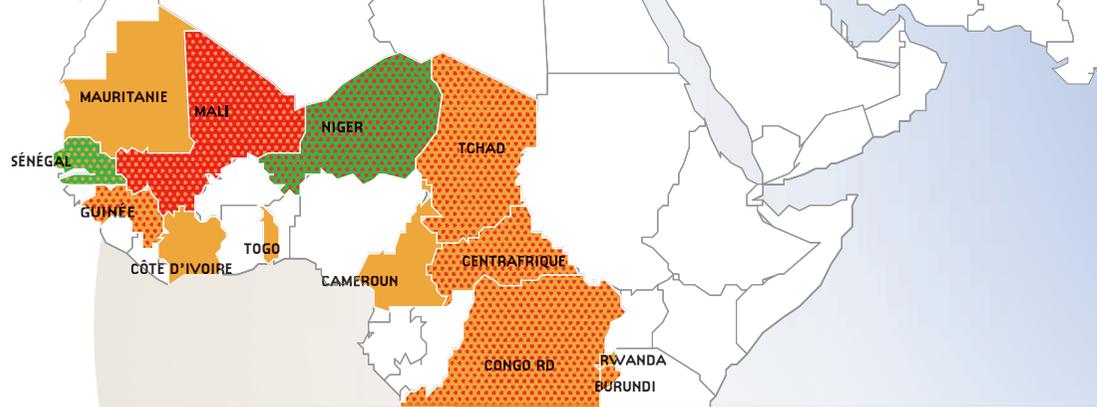
## EXEMPLE DE L'ALGÉRIE



Les exemples présentés ci-dessus du Sénégal et de l'Algérie (respectivement premier et dernier dans les résultats généraux) illustrent les écarts de dynamisme entre les sociétés civiles de ces pays.

ANALYSE

# Afrique sub-saharienne



Par Philippe MAYOL, responsable du service Afrique  
du CCFD-Terre Solidaire et Samuel NGUEMBOCK,  
chercheur associé à l'IRIS

## Les sociétés civiles africaines

**D**euxième plus grande population avec plus d'un milliard d'habitants et deuxième plus grande superficie du monde avec environ 31 millions de km<sup>2</sup> après l'Asie, l'Afrique connaît depuis plus de dix ans d'importantes mutations sociales, économiques et politiques.

Au plan économique, la croissance moyenne du continent par an se situe à 5 % depuis plus d'une décennie derrière celle de l'Asie. D'après l'OCDE, ses perspectives économiques à moyen terme restent favorables en dépit de certains défis spécifiques aux pays et de turbulences provenant de l'économie mondiale.

Au plan politique, sous la pression exercée par les citoyens et les puissances étrangères, plusieurs pays africains ont réalisé des progrès significatifs. Le processus de démocratisation s'enracine donc progressivement sur le continent par la création et le renforcement des institutions représentatives et l'organisation des élections multipartites. Des avancées notables au plan strictement de la participation citoyenne

sont également observables dans l'ensemble des pays du continent : aucun pays ne s'oppose plus formellement au développement multisectoriel des sociétés civiles. Or jusque dans les années 1980, faute d'espaces démocratiques, les actions de la société civile africaine se limitaient à des réponses essentiellement sociales et techniques sollicitées par les gouvernements. Les actions de conscientisation et de promotion humaine sont principalement impulsées par les organismes d'Églises (catholique et protestantes).

Les ouvertures démocratiques des années 1990, conséquences de la fin de la guerre froide, vont ●●●



## L'Afrique présente un tableau différencié des parcours historiques, des contextes culturels, climatiques, sociologiques et politiques multiples qui conditionnent les possibilités de développement du tissu associatif national.

ment du tissu associatif national. À ce titre, pour diverses raisons politiques, sociologiques ou historiques, certains pays africains ont engagé des réformes administratives et de la vie publique favorisant le développement de la société civile. Une superposition cartographique de facteurs comme la vitalité des espaces démocratiques (niveaux réels des libertés d'opinion, d'association, de mobilisation citoyenne...) croisée avec

●●● permettre l'apparition de nouvelles formes de mobilisations en faveur de la promotion des droits de l'Homme et de la conscientisation des populations sur leurs droits économiques, sociaux et culturels. Ces ouvertures démocratiques et ce nouveau type de mobilisation de la société civile bouleversent le fonctionnement interne du tissu associatif et syndical africain jusqu'ici animé par des élites urbaines et éduquées. Ces profondes mutations des sociétés africaines atteignent également les zones rurales qui voient le renforcement des organisations professionnelles et des syndicats paysans.

Depuis le début de la décennie 2000, les nouvelles formes de militantisme développées dans les pays occidentaux et latino-américains, notamment les mouvements altermondialistes, prônant des alternatives globales au modèle économique dominant ont provoqué un changement de logique de structuration et d'action au sein des sociétés civiles africaines. Ces dernières s'intéressent progressivement à l'élaboration et à l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre dans la perspective du développement. Des sujets complexes - et jusqu'alors peu abordés - comme ceux liés à la gouvernance économique et politique - sont pris en compte (exemple du Cameroun). Les acteurs associatifs africains passent d'une logique individuelle d'acteur à une logique de mouvement et d'alliance militante.

Même si ces mouvements sociaux internationaux ont provoqué des améliorations dans la structuration d'un nombre important de sociétés civiles africaines, ils n'ont pas imprégné l'ensemble des

sociétés civiles d'Afrique sub-saharienne et principalement celles situées dans les zones rurales. Un mouvement de fond existe et prend au fil des années de plus en plus d'ampleur. Mais les progrès visant à renforcer la participation des sociétés civiles au développement des États n'en restent pas moins lents (du fait, entre autre, d'événements conjoncturels comme ceux rencontrés en 2012/13 par bon nombre de pays comme le Mali), et l'accès des citoyens aux services publics demeure insuffisant. Bien que l'Afrique l'illustre par des indicateurs macroéconomiques positifs, l'absence d'implication effective des populations (au travers d'organisations de la société civile) à la gouvernance publique est un des facteurs qui alimente les inégalités sociales, accroît la détérioration des indicateurs en matière de santé, d'éducation et d'alimentation. On peut penser en effet que la construction d'institutions solides permettant la pleine participation des sociétés civiles dans les processus de développement pourrait contribuer à une utilisation plus efficace des rentes pétrolières et des ressources naturelles pour un développement plus équitable et durable.

La persistance de ces obstacles explique bon nombre de mobilisations populaires de 2012/2013 (comme au Sénégal : « Y'en a marre »), en Afrique du Sud (grèves des mineurs et travailleurs agricoles), en Afrique de l'Ouest, mais aussi la multiplication des foyers de tension.

L'Afrique présente un tableau différencié des parcours historiques, des contextes culturels, climatiques, sociologiques et politiques multiples qui conditionnent les possibilités de développe-

des facteurs historiques de mobilisations sociales ou d'éducation populaire, permettent d'identifier des marqueurs d'opportunité et structurants pour les sociétés civiles locales (l'Afrique du Sud avec la lutte contre l'apartheid, le Sénégal avec des mouvements syndical et associatif structurés depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle).

Dans d'autres pays, les facteurs d'ouverture politique et identitaire permettent de comprendre les freins au développement des sociétés civiles. On peut citer ici l'exemple de Madagascar avec une société civile insulaire, faiblement organisée et peu influente car fortement divisée par les fractures ethniques, régionales, religieuses, des castes qui conditionnent les appartenances individuelles dans la population.

La portée des évolutions des sociétés civiles en Afrique semble donc être relativisée par la persistance ou non des obstacles internes à chaque pays. La stabilité politique, la consolidation des acquis démocratiques et la libéralisation des mécanismes de gouvernance économique en sont les principaux déterminants. À ce propos, le fragile accord de paix entre le Tchad et le Soudan a permis un assouplissement des espaces démocratiques dont a su profiter la société civile locale. L'enjeu politique et économique majeur que représente la normalisation de la situation ivoirienne suite à la guerre de 2011, n'a pas permis une consolidation des espaces démocratiques dont pâtit la société civile locale engagée dans la défense des droits économiques, sociaux et culturels.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,13



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Vingt ans après l'abolition de l'apartheid, le pays se trouve dans une situation charnière avec des mobilisations sans précédent : plus de 3000 manifestations « contre l'inefficacité des services publics » ont été recensées ces quatre dernières années, avec près de deux millions de manifestants par an. Alors que les mécanismes traditionnels de gouvernance ne fonctionnent pas et que la liste des causes alimentant la frustration de la population ne cesse de s'allonger, les seules alternatives dont elle dispose sont les grèves et les manifestations. Cependant, cette résistance est trop souvent associée à des sentiments racistes, xénophobes, sexistes et réactionnaires et n'offre pas d'espace alternatif dans lequel pourrait s'enraciner une politique progressiste et alternative. Cette mobilisation de la société civile est reprise par les intellectuels qui portent leurs expériences dans des espaces (publics, de débat, de réflexion,

de concertation, d'élaboration de politiques) devenus l'apanage des élites, hors de la portée de la majorité de la population. Cela renforce la domination des classes et prive les formations populaires de l'opportunité de se structurer et d'engager une réflexion sur leurs luttes. Par ailleurs, les organisations de la société civile sont fortement menacées par la réduction généralisée de leurs financements et une dérive autoritaire de l'État. Il existe malgré tout un véritable potentiel de mobilisation et d'action visant à peser sur les orientations politiques et économiques du pays. Les formations syndicales embryonnaires nées de la crise de la centrale COSATU en sont la preuve. Ce potentiel doit néanmoins être renforcé pour être en mesure de porter les revendications de la population et peser dans les négociations.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,46



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Le boycott par l'opposition des élections présidentielles de 2010 a créé un climat de tensions et un regain d'instabilité politique au Burundi. En outre, le gouvernement n'a que faiblement pris en compte les recommandations de la conférence des bailleurs de Genève sur le Burundi (octobre 2012) portant sur l'instauration d'un dialogue politique avec la société civile et le respect des droits fondamentaux. En 2013, le vote d'une loi remettant en question la liberté de la presse et les tentatives de révision du cadre légal pour l'organisation des élections de 2015 n'ont fait que remonter la tension d'un cran.

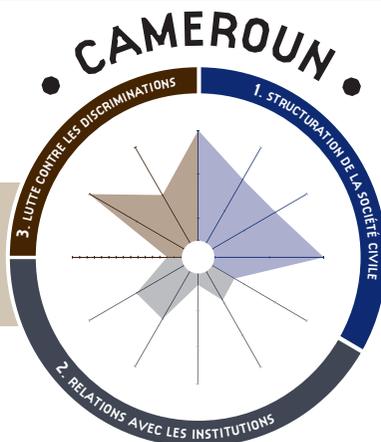
Au cours des deux décennies de crise qu'a connue le Burundi, la société civile burun-

daise a joué un rôle très important auprès des populations locales. Elle se caractérise par un dynamisme local avec une capacité opératoire réelle. Aujourd'hui, elle se structure en réseau et souhaite amorcer un travail de fond en s'engageant notamment à lutter contre les causes structurelles de la pauvreté et les tensions au sein de la société.

Mais face à des autorités publiques préoccupées avant tout par des urgences politique et électorale, les interactions entre les organismes de la société civile et les pouvoirs publics demeurent encore assez fragiles.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,84



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

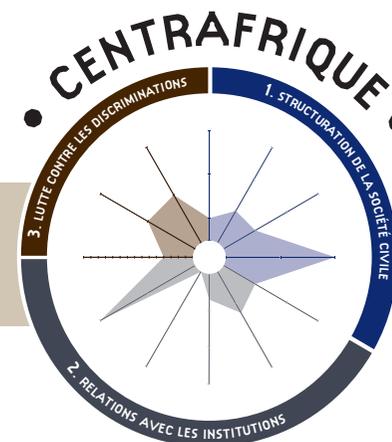
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La société civile camerounaise s'est consolidée à partir des années 2000. Jusque-là, elle était divisée, sans leader identifié, et ne jouait aucun rôle dans le débat public. C'est la question de la dette qui crée une nouvelle dynamique de société civile. Pour la première fois, ses acteurs s'invitent dans des négociations stratégiques avec l'État. Après s'être rassemblés autour de cet enjeu, ils élargissent leur champ d'action et travaillent ensemble pour revendiquer une nouvelle gouvernance publique transparente, au service des populations. Les élites de la société civile camerounaise demeurent cependant encore très marquées par la lutte contre l'hégémonie

du Nord sur le Sud et par une logique de confrontation au pouvoir : elles se refusent à discuter avec le monde politique pour faire évoluer la situation, se cantonnent au registre de la dénonciation et de la critique, n'abordant que rarement celui de la proposition. Et si la société civile s'est construite, comme les mouvements sociaux, autour de nombreuses coalitions, sa posture reste figée par rapport aux pouvoirs publics. Ses revendications concernent les politiques sociales distributives et la volonté de voir apparaître un État plus fort et plus juste. Le modèle syndical y occupe aujourd'hui une place importante.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,97



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

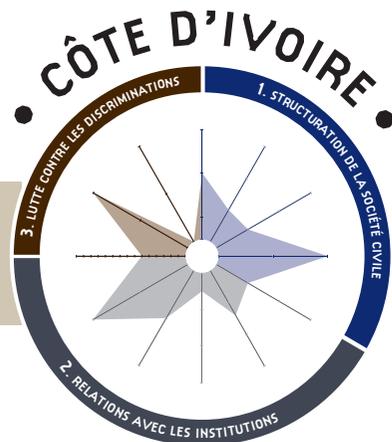
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

En mars 2013, le gouvernement de François Bozizé était renversé par la Séléka ou « l'Alliance » (une coalition de groupes rebelles), alimentant l'instabilité politique en Centrafrique. En raison d'un contexte social et politique structurellement défavorable, la société civile de ce pays a difficilement suivi les grandes dynamiques qui ont parcouru le continent africain et se retrouve aujourd'hui isolée : elle n'a pas pu appréhender les enjeux en mutation ces dix dernières années. Elle n'est pas parvenue à investir le champ des politiques publiques et n'a pas suivi le glissement qui s'est opéré ailleurs sur le continent

entre les années 1990 et 2000. Par ailleurs, les affrontements communautaires récurrents en Centrafrique et le faible niveau de développement du pays rendent difficiles les démarches collectives et les articulations d'échelles des actions entre le local et le national. Malgré ces contraintes très pénalisantes, quelques thématiques fortes correspondant au contexte socio-politique trouvent une résonance certaine dans cette société civile en construction : les droits humains ainsi que la question des armes, de la sécurité et de la paix.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,95



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

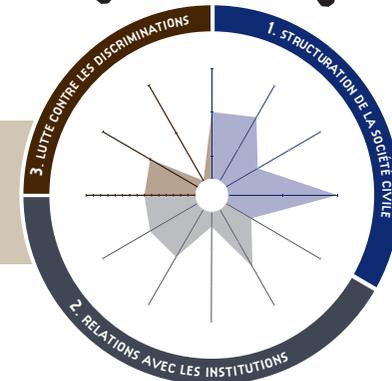
Les élections régionales et municipales d'avril dernier ont permis de mettre un terme au processus de transition démocratique. Le Rassemblement des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara en est sorti gagnant. Ces élections, malgré le boycott des partis d'opposition, ont révélé une volonté d'engagement de la part des jeunes et des personnalités locales, nombreuses à se présenter. Néanmoins, de nombreux clivages politiques et ethno-régionaux traversent encore la société. Le foncier rural, au cœur des violences passées, reste au centre des tensions aujourd'hui. La commission « Vérité Dialogue et Réconciliation » n'apporte pas les résultats escomptés et est critiquée pour son manque d'objectivité. La société civile ivoirienne est également touchée par ces fractures. Une partie de ces organisations restent motivées par des pré-occupations politiciennes et agissent – avec la complicité des nouvelles autorités – pour affaiblir et diviser les autres structures de la

société civile reconnues nationalement et internationalement pour leur crédibilité et leur objectivité (comme la Convention de la Société Civile Ivoirienne). Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire aurait pu renforcer le rôle de la société civile en lui permettant de s'intégrer dans la gestion du bien public et de travailler sur la thématique de la citoyenneté. Mais, contrairement à leurs engagements, la France et la Côte d'Ivoire laissent peu d'espace à la société civile pour influencer le processus C2D. Ainsi, malgré un contexte de développement plus favorable que dans d'autres pays de la zone et une culture associative ancienne, la société civile ivoirienne reste cantonnée principalement à des actions sociales de proximité investissant peu les enjeux sociétaux, ce qui explique son mauvais classement dans le baromètre.

## GUINÉE

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,03



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

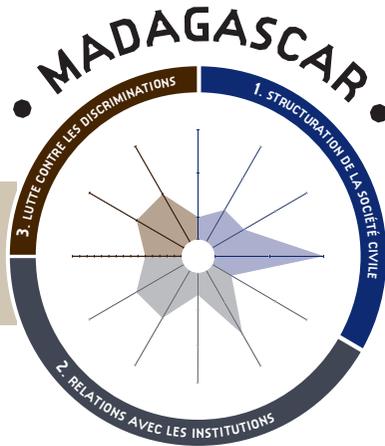
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les élections législatives, organisées le 28 septembre 2013, devaient clore le processus de transition politique mis en place après l'arrivée au pouvoir d'Alpha Condé, premier président élu démocratiquement en Guinée depuis l'indépendance. Mais les résultats du scrutin, entachés d'irrégularités, ont alimenté le climat de défiance. Les hommes politiques, les institutions, les contrepouvoirs démocratiques et les processus électoraux ne rencontrent pas l'adhésion et la confiance de la société civile. De surcroît, cette dernière - contrairement

aux années passées et plus particulièrement après le décès de Lansana Conté - ne parvient pas à faire front commun pour ramener le débat et l'action sur le terrain socio-politique. Les syndicats et les ONG sont paralysés par les clivages politiques qui les traversent. Aujourd'hui, l'inter-centrale syndicale est éclatée, une guerre de succession fait rage à la tête des syndicats, tandis que la plateforme des ONG est à l'arrêt.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,23



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

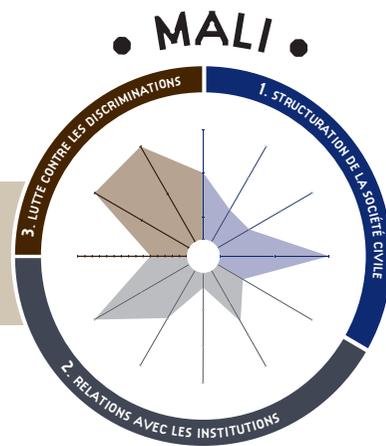


La crise que traverse Madagascar depuis 2009 s'inscrit dans la continuité des différents épisodes de troubles rencontrés par le pays depuis son indépendance. Elle touche tout autant les domaines politique et économique que social et culturel. Les élections présidentielle et législative organisées fin 2013 après cinq années d'attente et de rebondissements ont le mérite de normaliser la situation en accordant une légitimité à l'État et à ses institutions. Mais elles semblent en proie aux pratiques politiciennes, dans un climat où la corruption, le pillage généralisé et les trafics perdurent. Face à cette situation, la

société civile peine à se structurer, reflétant les clivages issus d'une structure sociale hiérarchisée et inégalitaire. La société civile malgache s'articule autour de valeurs héritées des générations précédentes prônant un « vivre ensemble » au demeurant toujours fragile qui laisse peu de place à la singularité et à l'opposition. Elle est à l'initiative de manifestations ponctuelles, comme pendant l'affaire Daewoo (accaparement des terres) mais ne parvient pas à se pérenniser et à s'imposer comme contre-pouvoir ou force de proposition.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,45



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

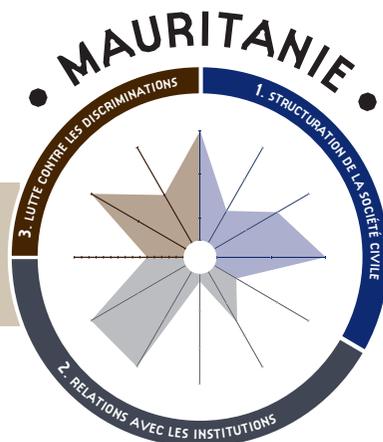


La démocratie a été restaurée au Mali en 1992 avec l'élection d'Alpha Konaré, après 24 ans d'un régime militaire répressif. Jusqu'en 2011, la société civile a travaillé sur de nombreux enjeux de société, relayés par un réseau local dynamique. La vitalité culturelle est de mise et l'innovation est permanente dans le domaine de la mobilisation. Par exemple, le Forum des Peuples a été organisé pendant huit années consécutives au Mali, en réaction aux sommets du G8. C'est, de surcroît, un des pays de l'Ouest africain le plus avancé dans la décentralisation, avec une véritable dynamique de formation des élus. Les enjeux d'expropriation en zone urbaine créent d'ailleurs une nouvelle forme de citoyenneté. Mais

l'année 2012 a été celle de la surprise avec le coup d'État du mois de mars et l'occupation du Nord du pays par des rébellions armées (Touareg et islamistes). Cette crise révèle de profondes fractures identitaires et illustre une perte de confiance entre la population et les élites politiques mais également entre la population et les organisations de la société civile. Malgré la crise, la vitalité de ces dernières reste importante, mais la reconstruction politique et démocratique du Mali entrainera une nécessaire réforme des positionnements et méthodologies d'action des organisations de la société civile.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,70



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



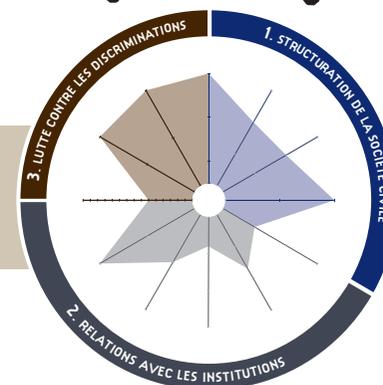
Les complexités du processus de « dialogue national » entamé entre le pouvoir et une partie des forces de l'opposition, ainsi que les rivalités entre ethnies et clans qui secouent la Mauritanie, illustrent les difficultés du pays à consolider ses espaces démocratiques. Citons par exemple le recensement de fin 2011, jugé fortement discriminatoire par les populations négro-mauritaniennes. Un mouvement de jeunes, appelé « Touche pas à ma nationalité » est né de ces manifestations contre ce dernier. Il a impulsé des mobilisations citoyennes contre d'autres discriminations. Le

droit d'association est relativement récent en Mauritanie : la société civile continue à se construire aujourd'hui autour des mouvements de paysans et d'associations locales pour prendre en charge les problématiques existantes dans la société. Mais ces organisations demeurent fragiles d'un point de vue organisationnel et peinent à s'intégrer dans leur environnement, ce qui ne leur permet pas d'unir leurs forces pour travailler ensemble au niveau national.

## • NIGER •

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,57



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Le régionalisme est très marqué au Niger. Il dessine les comportements des individus et de la société civile : il y a peu de réflexion au niveau national. L'instabilité politique chronique du pays depuis les années 2000 et les enjeux liés aux terrorismes et aux narcotrafiquants dans le Sahel accentuent les risques de déstabilisation du pays. La présence de grandes entreprises d'extraction de l'uranium influe sur l'agenda politique interne et accentue le risque terroriste. Le Niger bénéficie de nombreux financements d'ONG internationales mais ceux-ci ne profitent pas toujours aux associations locales. Les organisations paysannes et le tissu associatif sont très importants, mais manquent de grandes structures capables de les fédérer au niveau

national. La société civile du Niger, malgré des contraintes très importantes (liées aux enjeux de développement du pays), est dynamique alors que les obstacles à cette vitalité sont nombreux (ce qui explique le bon classement du Niger dans le baromètre). Mais elle reste concentrée sur des projets techniques et s'investit peu dans le champ du politique. Cependant, elle est à l'origine de manifestations ponctuelles lorsque certains événements secouent ses principaux acteurs (mouvements paysans et associations locales) : par exemple, les lois agricoles de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine sur l'introduction des OGM ou encore l'absence de protection des ouvriers qui travaillent l'uranium.

# • RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO •

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**NOTE 6,55**



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

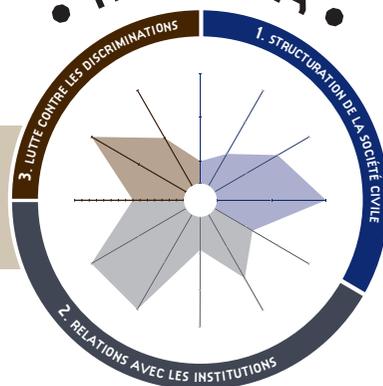
**E**n République démocratique du Congo (RDC), les conséquences de la guerre civile, la pauvreté, la corruption et la faiblesse des institutions étatiques sont présentes sur tout le territoire. Cela fait plusieurs décennies que perdure un climat de tensions sociales. Dans ce contexte, deux dynamiques de la société civile peuvent être identifiées. Elles découlent de vécus et de réalités distincts entre l'Est et l'Ouest du pays. De façon différente selon ces deux zones, en réponse à cette situation difficile, de nombreux Congolais et Congolaises ont développé des associations locales et régionales pour venir en aide à leurs compatriotes et engager des actions de développement. Néanmoins, malgré ce dynamisme local très fort, la société civile congolaise peine à devenir pérenne au niveau national pour faire passer ses idées au gouvernement, car elle reste éclatée et polarisée autour de

quelques personnalités. Son rôle demeure marginal dans le processus de stabilisation et d'appui à la gouvernance, avant tout lié aux actions de la communauté internationale et des institutions régionales. Elle est aujourd'hui dans une phase de recherche d'identité et de redynamisation, et s'appuie pour cela sur les organisations provinciales qui sont bien plus organisées et effectives que les tentatives de regroupement et plateformes diverses au niveau national. Néanmoins, au regard des contraintes très fortes qui pèsent sur les populations de la RDC, la mobilisation de la société civile congolaise auprès des populations est remarquable : c'est ce qui explique le contraste observé entre la gravité récurrente de la situation du pays et le bon classement de la RDC dans le baromètre.

# • RWANDA •

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**NOTE 6,03**



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

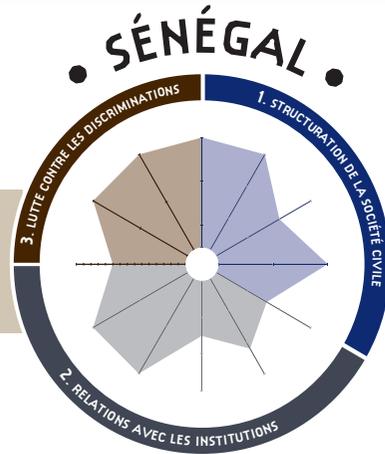
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

**A**u Rwanda, l'État est fort et très volontariste avec des institutions puissantes. Le gouvernement a lancé depuis une dizaine d'années une démarche de transformation sociale appelée « vision 2020 ». Il s'agit d'un programme national intégré de modernisation, d'innovation et de lutte contre la corruption. Les acteurs politiques peinent à s'exprimer face à ce pouvoir fort. De même, les espaces de dialogue avec les citoyens et la société civile sont limités. Ces derniers sont peu conviés à participer à cette évolution. Près de vingt ans après le génocide, aborder les différences identitaires au sein de la population rwan-

daise reste un sujet sensible pour le pouvoir en place. Face à ces espaces démocratiques restreints, il est difficile voire impossible pour la société civile de s'organiser et d'être force de proposition sur des sujets de société sensibles comme la sécurisation foncière pour les petits paysans, les enjeux du vivre ensemble, ou la défense des droits de l'Homme. La société civile n'est souvent qu'une caisse de résonance du gouvernement, cantonnée à un rôle de mise en œuvre de projets techniques plutôt qu'un acteur de transformation de la société.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 7,32



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

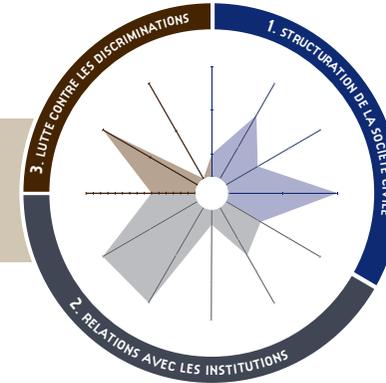
Il y a au Sénégal une « tradition de la société civile ». Elle existe depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ; les mouvements syndicaux ont eu une action significative pendant la lutte pour l'indépendance. Les intellectuels occupent une place importante et relaient les revendications de la société civile. Mais le régime du président Abdoulaye Wade a miné ce socle de démocratie citoyenne, avec une pratique clientéliste du pouvoir, ou encore sa volonté de modifier la constitution pour se faire réélire. En réponse à cela, des mouve-

ments se sont constitués, avec en première ligne les jeunes et les étudiants. « Y'en a marre », collectif créé en 2011 rassemblant rappers et journalistes, s'inscrit dans cette nouvelle mouvance. Il est l'illustration d'une société civile sénégalaise toujours prête à se réorganiser et à faire preuve de créativité pour faire entendre sa voix. Ce dynamisme est aussi le reflet d'une conscientisation citoyenne de la nouvelle génération face à un danger pour la démocratie.

## • TOGO •

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,80



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

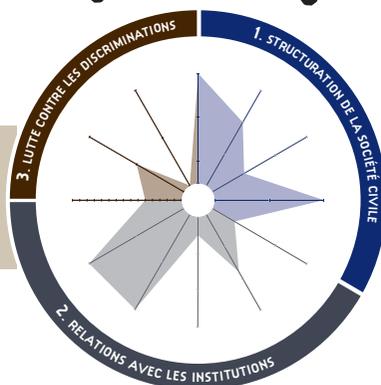
Le Togo a vécu une transition brutale et violente au moment du décès du Président Eyadéma début 2005 avec des élections contestées, un peu plus de 500 morts et un climat social très dégradé. La situation s'est progressivement apaisée mais la transition politique et démocratique du pays reste en négociation. Cette deuxième composante modérée a cependant du mal à percer. Les grèves et manifestations sont l'apanage des plus radicaux lesquels, associés aux partis politiques de même courant idéologique, revendiquent un changement immédiat : cette radicalité constitue peut-être l'un des

facteurs de blocage qui interdisent à la société civile de jouer un rôle plus important dans la transition démocratique du pays. L'enjeu pour la société civile au Togo aujourd'hui est donc de réduire cette fracture et retrouver sa légitimité en se distançant, notamment des partis politiques. Le dialogue sur la protection sociale occupe une place importante dans les débats actuels. De grands progrès sociaux ont d'ailleurs été réalisés avec la signature d'une convention tripartite entre syndicats des travailleurs, employeurs et État, poussée par la faction modérée de la société civile.

# TCHAD

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,13



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



**A**u Tchad, la société civile actuelle est l'héritage de 30 ans de conflits. Elle est sectionnée en deux camps, selon la logique Nord/Sud du pays, mais l'innovation et le dynamisme dont elle fait preuve tendent à estomper ces disparités. Ainsi, dans les années 1990, ce sont les organisations chrétiennes du Sud du pays qui ont été le moteur de l'action civique. Militantes des droits de l'Homme, de la démocratie, affichant leur volonté de paix durable, elles ont longtemps refusé (du fait des années de conflit) de dialoguer avec les pouvoirs publics (au Nord, musulmans). La

montée en puissance du milieu associatif musulman du Nord, a permis de rééquilibrer la société civile tchadienne. De plus, le renouvellement générationnel et le dynamisme de la jeunesse, marquent un nouveau départ pour la société civile tchadienne avec la construction de coalitions nationales. Faisant preuve d'une lucidité politique, elle ne se pose plus comme une entité contestataire du pouvoir politique, mais construit plutôt des alliances pour préparer l'avenir.

# Amérique latine



Par Jean-Baptiste COUSIN, responsable du service Amérique du CCFD-Terre Solidaire et Jean-Jacques KOURLIANDSKY, chercheur à l'IRIS



## Les sociétés civiles latino-américaines

Les sociétés civiles latino-américaines au même titre que les syndicats et les partis politiques tirent leur identité des combats menés dans les années 1970 contre des régimes dictatoriaux, autoritaires et assimilables. Le rétablissement ultérieur d'États de droit et de libertés a légitimé leur existence, facilité leurs activités et initiatives, mais en a aussi diversifié l'expression. En 2013, ces sociétés civiles sont traversées par plusieurs tensions qui sont autant de défis.

Elles vivent un premier dilemme autour de la relation à nouer avec les gouvernements, à l'heure où les processus électoraux, mis à part quelques exceptions notables (Paraguay, Guatemala, Mexique, Colombie...), portent au pouvoir des gouvernements qui se qualifient de « progressistes ». Les mouvements sociaux, les ONG, se trouvent, tout comme d'ailleurs les syndicats et les partis politiques, au croisement de contradictions posées par l'exercice du pouvoir. Les organisations de la société civile sont face à une alternative déstabilisatrice. Soit elles engagent un rapport de force à l'égard du gouvernement qu'elles ont contribué à installer afin d'exiger l'application des engagements ●●●

●●● pris. Soit elles soutiennent les compromis voulus par l'autorité politique au risque de perdre leur identité et leur dynamisme.

La situation est d'autant plus délicate que certains gouvernements reprennent une partie de l'agenda politique des mouvements sociaux (Équateur, Argentine, par exemple) tandis que d'autres iraient presque jusqu'à déclarer la fin de l'histoire en s'auto-proclamant seuls légitimes représentants des intérêts populaires - la société civile, devant donc disparaître ou se muer en courroie de transmission (cas du Venezuela, du Nicaragua ou de la Bolivie).

Une autre tension concerne le modèle de développement. Indépendamment des orientations conservatrices ou progressistes des gouvernements, celui-ci est identique de Bogota à Montevideo ou Mexico : l'horizon et l'objectif des politiques est la croissance et le « rattrapage » ; le moyen, une politique extractiviste aux dépens des ressources naturelles (énergie, eau, minerai, agriculture, hydrocarbure...) et leur exportation, principalement vers l'Asie, afin d'obtenir des devises. Le débat politique porte essentiellement sur l'utilisation des excédents générés : revenus de transfert vers les plus pauvres, investissements en infrastructure, renforcement des administrations publiques... D'une manière générale, on peut constater que les gains permis par ce modèle économique sont partiellement consacrés à la réduction de la grande pauvreté. Restent la question de la réduction des inégalités et celle d'une exploitation intensive des ressources natu-

relles, le plus souvent peu regardante à l'égard des populations résidant au bon/mauvais endroit, celui où se trouvent les réserves minérales ou foncières. Partout on observe une montée spontanée, puis organisée de revendications de la part de populations se considérant victimes du modèle économique (au Chili, les indiens Mapuches, ou en Équateur les indiens de la réserve Yasuni-ITT).

La troisième tension, liée à la précédente, résulte de l'augmentation des violations des droits humains, non plus dans le champ classique des droits civils et politiques mais sur le terrain relativement nouveau des questions environnementales : « criminalisation » de la société civile lorsqu'elle s'oppose aux grands projets d'infrastructures minières, de communication, énergétiques..., pressions des grandes entreprises via le gardiennage privé ou les milices paramilitaires, voire en complicité avec le crime organisé (assassinats, disparitions, menaces...). Ces territoires en dispute concentrent aujourd'hui les conflits sur le continent.

Face à l'indécision, la division ou l'hésitation de la société civile organisée, politisée, se développent d'autres types de mouvements sociaux dont les codes et les origines sont très divers : réactions éphémères, sur-amplifiées par les réseaux sociaux, aux couleurs idéologiques contrastées, avec une forte participation de la jeunesse et des nouvelles classes moyennes urbaines... dont la meilleure illustration est le mouvement pour la gratuité des transports au Brésil qui a fortement interpellé le gouvernement de ce géant

sous continental. Les secteurs populaires happés par certaines formes de délinquance ou par l'exil (l'émigration en Amérique centrale notamment) ne sont pas forcément la base sociale la plus réactive de la région.

La société civile latino-américaine éprouve le besoin de s'articuler et de peser collectivement afin d'influencer les actuels processus d'intégration régionale. À l'œcuménisme horizontal mais peu concret encore de la CELAC (Communauté des États Latino-américains et des Caraïbes) s'oppose la zone de libre-échange de l'Arc du Pacifique (avec les États-Unis) qui n'est pas sans rappeler l'ALCA (Zone de libre-échange des Amériques), dont le projet avait été défait en 2005, suite à une alliance entre quelques gouvernements d'Amérique du Sud et une forte coalition de la société civile.



**Partout  
on observe  
une montée  
spontanée, puis  
organisée de  
revendications  
de la part  
de populations  
se considérant  
victimes  
du modèle  
économique.**

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,29



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

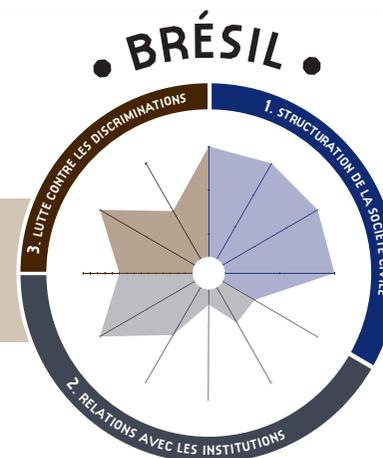


La société civile argentine est issue d'une tradition et d'une histoire particulières, liées notamment à la militance pour les droits humains pendant la dictature. L'Argentine acquiert aujourd'hui la dimension d'un véritable laboratoire social. Les sept années de dictature ont entraîné l'émergence d'un mouvement pour les droits humains structuré et reconnu internationalement, à l'image des Mères et Grand-mères de la place de Mai qui œuvrent pour retrouver et faire reconnaître les quelques 30.000 disparus et 500 bébés volés du temps de la junte militaire. Depuis l'abrogation en 2003 puis en 2005 des lois d'amnistie, des centaines de dossiers de crimes contre l'humanité ont été réouverts, plusieurs procès ont déjà eu lieu et de nombreux tortionnaires sanctionnés. Les énormes dégâts sociaux entraînés par la « décennie perdue » (plans d'ajustement structurel des années 80/90) ont également permis l'émergence d'un militantisme fort autour des questions économiques (mouvement « piquetero », entreprises récupérées, etc.).

Après la crise de 2001/2002 (où l'Argentine a atteint 60 % de taux de pauvreté), l'arrivée au pouvoir des Kirshner a permis l'ouverture d'un autre cycle politique, mettant l'accent sur la redistribution, la lutte contre la pauvreté, des politiques de réindustrialisation, une politique migratoire inclusive, etc., ainsi qu'une loi sur les médias qui est certainement la plus démocratique au monde. On assiste aujourd'hui, contrairement à de nombreuses zones du globe, à un « ré-enchantement » du politique, à une hausse de la participation citoyenne et ce même en dehors du système formel. Cependant, malgré une montée en puissance des mouvements paysans depuis 2008, et d'une contestation populaire contre la megamineria, le modèle de développement reste très largement extractif et inégalitaire, modèle que la société civile n'a pas encore réussi à influencer.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,38



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



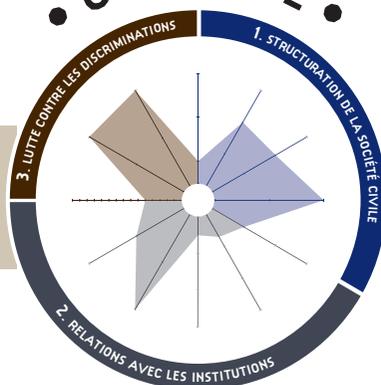
Le Brésil connaît un essor économique contradictoire, entre succès de la lutte publique contre la grande pauvreté et explosion du coût social et environnemental d'un modèle de développement axé sur l'exploitation intensive des ressources naturelles pour obtenir matières premières et énergie. La société civile est présente sur des terrains aussi divers que la lutte contre les inégalités, le droit des femmes, l'accès à la terre et aux ressources naturelles, la protection de l'environnement, l'économie sociale et soli-

taire, l'accès à l'information, la lutte contre la corruption, la réforme fiscale et la demande d'une réforme de l'État. Elle subit de fortes pressions associées à une criminalisation de la militance de la part des secteurs politiques et économiques les plus conservateurs. En 2013, le pays a vu surgir par surprise un nouveau mouvement social, jeune, mouvant, connecté par les réseaux sociaux, porteur d'une palette hétérogène de revendications, dont il est encore difficile de prédire l'évolution future.

## COLOMBIE

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,01



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



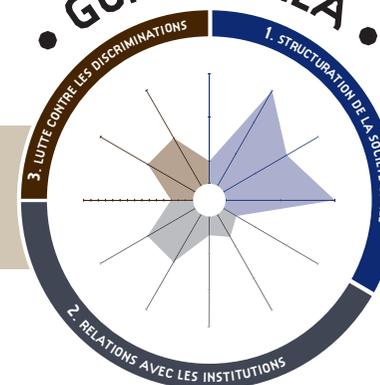
La Colombie connaît le plus vieux conflit armé du continent sud-américain. En octobre 2012, de nouvelles négociations se sont ouvertes entre les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement pour tenter d'y mettre fin. La société civile colombienne, au départ écartée, a su s'imposer dans les discussions par le biais d'une série de forums thématiques parallèles qui sont autant de propositions pour la réforme politique du pays. Traditionnellement mobilisée sur la question de la paix, dans un contexte de guerre civile larvée où les assassinats des leaders sociaux ne sont pas des faits isolés,

la société civile colombienne s'est mobilisée à l'été 2013 autour du droit pour les paysans d'utiliser leurs propres semences. En dépit de la répression policière, les manifestations se sont étendues dans tout le pays et ont obligé le gouvernement à aborder les questions du modèle de développement, notamment agricole : politique d'appui aux paysans, accords de libre-échange, OGM... Dans un contexte tendu et militarisé (armée et paramilitaires), la société civile reste mobilisée autour de nombreuses problématiques : femmes, indigènes...

## GUATÉMALA

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,29



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

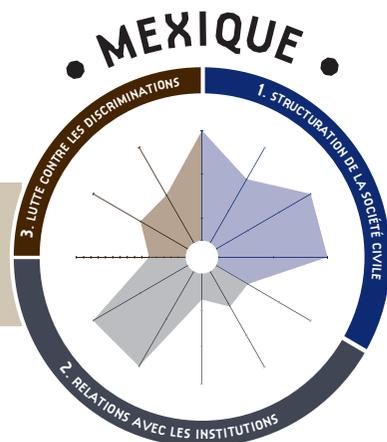


La société civile guatémaltèque porte encore les stigmates des années de guerre civile. Elle est caractérisée par des divisions internes et par un déficit de dialogue entre les différentes expressions des mouvements sociaux. La vitalité des mouvements sociaux est pourtant incontestable. Elle se renforce dans des processus de « résistance » et de « défense des territoires » face aux mégaprojets économiques promus sans égard pour l'avis de la majorité de la population et face à la répression qui les accompagnent. Dans un pays où plus de 60 % de la population s'auto-déclare indigène, les discriminations et le racisme restent très forts. Le procès contre l'ancien dictateur José Efraín Ríos

Montt a abouti en mai 2013 à une sentence pour génocide et crimes contre l'humanité. Cet aboutissement n'a été possible que grâce à la mobilisation des organisations de droits humains et des associations de survivants des exactions commises pendant le conflit armé, avec un rôle remarquable des femmes ayant témoigné au procès. Même si la sentence a été annulée quelques jours plus tard par la Cour Constitutionnelle (mais sans que le fond des accusations ait été contesté), cette mobilisation et le procès en soi constituent des étapes très importantes dans la lutte contre l'impunité au Guatemala.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,58



La société civile mexicaine est caractérisée par sa diversité et sa capacité à tisser des alliances. L'organisation fédérale du pays et les dynamiques politiques qui souvent s'organisent autour d'enjeux plus locaux, comptent parmi les facteurs explicatifs de l'hétérogénéité de la société civile. Ainsi, au Nord, où la violence des cartels est plus évidente et cruelle, la société civile est fragilisée par la peur et le tissu social en pâtit. Au Sud, où la pauvreté et les discriminations à l'égard des populations autochtones sont plus marquées, les mouvements de soutien à la construction d'autonomies politiques (Autonomias) et de défense des droits collectifs des peuples indigènes sont plus forts. Pour tirer des leçons de ce processus, les Zapatistes ont invité en 2013 des organisations sociales de l'ensemble du Mexique et du monde à participer à des échanges et des formations sur les dynamiques

de construction d'autonomie : la «Escuelita». Mexico DF, la capitale, constitue un microcosme particulier, avec des mouvements syndicaux et étudiants très ancrés, illustration de la tradition de la manifestation sociale. La société civile y est très active sur les questions de démocratie et de citoyenneté. Des mouvements sociaux d'un nouveau type ont émergé avec l'utilisation massive des réseaux sociaux. Ils sont l'exemple de la créativité et du dynamisme de la société civile mexicaine en réponse à la problématique de la violence et aux défaillances de la démocratie. Les manifestations syndicales contre les réformes libérales lancées par le gouvernement en matière de privatisation du secteur énergétique et de l'éducation sont l'un des faits marquants de l'année 2013.

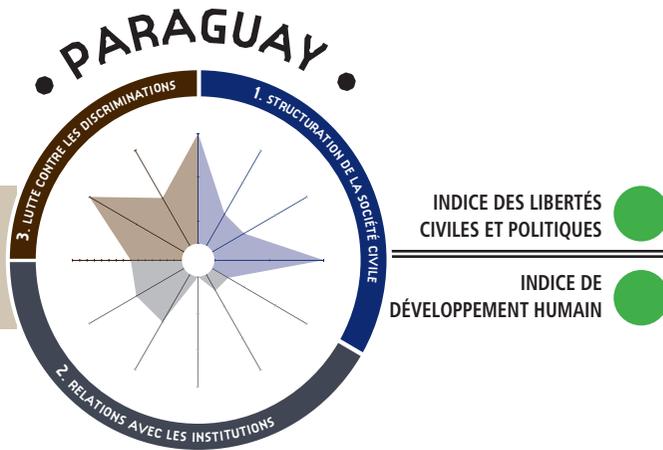
DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,60



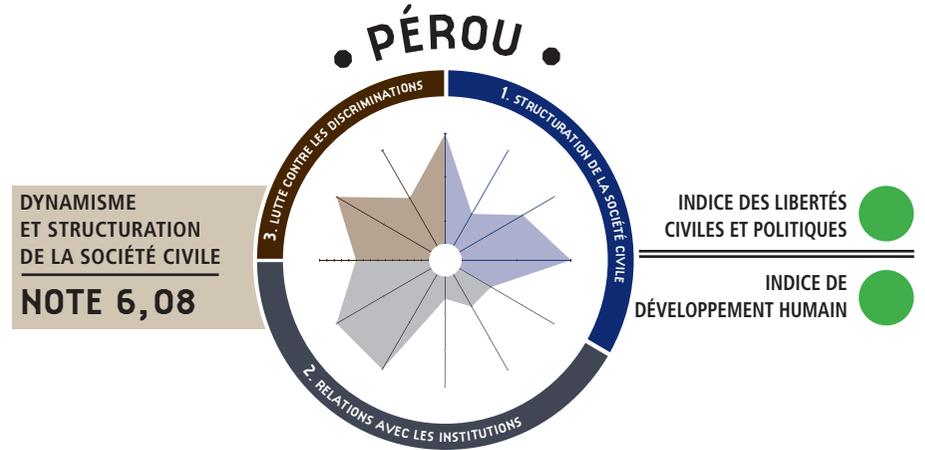
Le retour au pouvoir des Sandinistes en 2007 (après leur défaite en 1990) a été patiemment préparé par une stratégie de contrôle des postes clés de l'État. Aujourd'hui, parti et gouvernement se confondent, soulevant des critiques et des craintes quant à l'avenir démocratique du pays. La société civile se retrouve extrêmement divisée entre ceux qui, par fidélité aux idéaux révolutionnaires, continuent à soutenir les sandinistes, en mettant en avant l'impact des politiques sociales du gouvernement, et ceux qui dénoncent un « gouvernement inconstitutionnel », portant atteinte aux libertés publiques par le contrôle social. Les changements constitutionnels approuvés en 2013 sont dénoncés par les organisations

de défense des droits humains ainsi que par une partie significative de la société civile. Par ailleurs, le Nicaragua est le pays d'Amérique latine où la résistance contre les industries extractives et les mégaprojets d'investissement sont les plus faibles. Les mouvements sociaux sont peu actifs, même si l'héritage sandiniste s'exprime tout de même à travers un vaste réseau de coopératives et la revendication - plus affirmée qu'ailleurs - d'une économie sociale : les organisations professionnelles de petits producteurs agricoles ont un poids considérable et sont actives dans la discussion portant sur un cadre légal favorable à la souveraineté alimentaire.



Le mouvement social paraguayen est contraint par deux variables essentielles : une pauvreté qui reste importante, notamment en milieu rural, et un État de droit faible et fragile, que le clientélisme et la corruption aggravent. Les pratiques de violence et d'arbitraire de la police perdurent, du fait de la fin récente (1989) de la plus longue dictature d'Amérique du Sud (55 ans), avec une justice encore inféodée à l'oligarchie terrienne. Les droits humains ne sont pas respectés, ses défenseurs persécutés, et la répression reste violente avec de nombreuses exécutions extra-judiciaires. Les massacres des leaders

paysans sont encore fréquents : 11 d'entre eux ont été tués en juin 2013. L'absence d'une presse libre et non hégémonique ne permet pas de débat public véritablement informé. Cependant, le Paraguay reste en situation de transition, et quelques progrès en termes d'IDH et de structuration de la société civile sont notables. Même si les initiatives collectives sont en augmentation, la peur et la méfiance sont encore très présentes dans la société civile, rendant les alliances fragiles et précaires, et les activités menées en consortium, notamment le plaidoyer, relativement rares.



Le « conflit interne » qui a opposé le Sentier Lumineux à l'État péruvien entre 1979 et 2000 a marqué un tournant dans l'histoire de la société civile péruvienne. De ce fait, cette dernière s'est progressivement fédérée autour de la Commission Vérité et Réconciliation (notamment sa composante judiciaire: la condamnation des responsables et les réparations pour les familles des victimes ainsi que l'agenda de la transition démocratique). Néanmoins, le massacre de Bagua en 2009, a joué un rôle important dans la prise de

conscience et la mobilisation de la société civile. Les forces armées y ont réprimé massivement les manifestations des Indiens au Nord du pays, dans la partie amazonienne. Depuis cette date, un glissement s'est opéré au profit des thématiques environnementales et des droits des peuples indigènes. Criminalisée par le gouvernement, la société civile n'en demeure pas moins très active, comme en a témoigné en 2013 la mobilisation d'envergure autour du projet de mine d'or à Conga (Cajamarca).

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,93



FACTEURS  
SOCIO-POLITIQUES

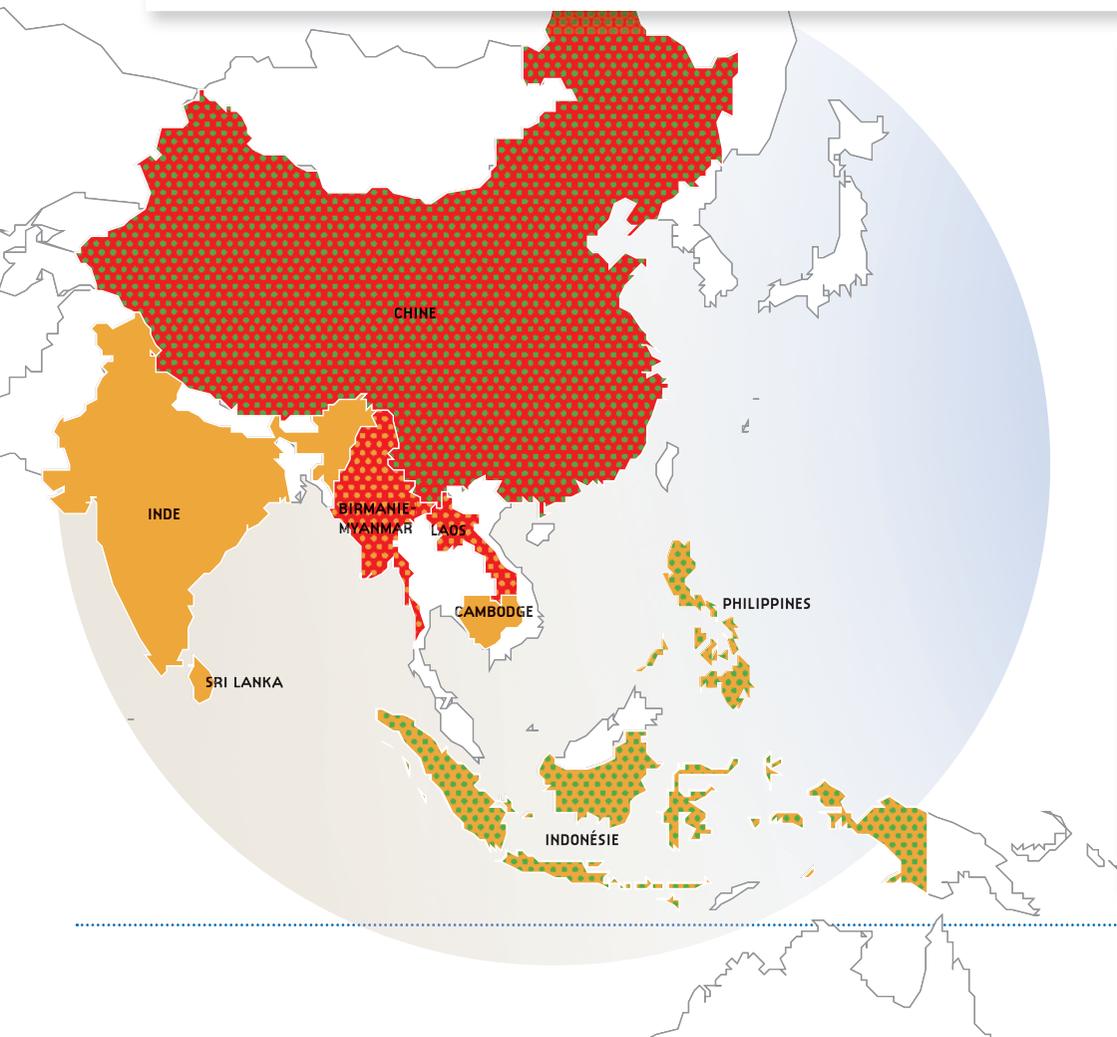
FACTEUR  
SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les élections de 2009 ont permis au Salvador de connaître sa première alternance politique. Ce changement est à l'origine d'importantes évolutions permettant l'intégration à l'agenda national de causes soutenues historiquement par les organisations de société civile, parmi lesquelles l'adhésion du pays au Statut de Rome, créant la Cour pénale internationale (dont le pays n'est pas encore signataire) et l'adoption de politiques de réparation symbolique et matérielle en faveur des victimes de violations des droits humains pendant la guerre civile. Ainsi, alors que le Salvador avait été condamné avant cela à maintes reprises par la Cour interaméricaine

de justice, le président actuel, Mauricio Funes, a été le premier à reconnaître les crimes de guerre perpétrés pendant la guerre civile (1980-1992). Au-delà de certaines avancées symboliques, les mouvements sociaux restent attentifs. Et, dans une certaine mesure, ils sont déçus par le rythme des changements dans le domaine social et en matière de redistribution des richesses. Plusieurs acteurs sociaux se mobilisent pour trouver des solutions aux problématiques de la violence, en mettant l'accent sur l'importance de ne pas stigmatiser la jeunesse à cause de la forte présence de « maras » (gangs) dans le pays.

# Asie

Par Anne Sophie DELECROIX, responsable du service Asie du CCFD-Terre Solidaire et Olivier GUILLARD, directeur de recherche à l'IRIS



## Les sociétés civiles asiatiques

Les mouvements citoyens en Asie, hérités pour beaucoup des luttes anti-coloniales, ont joué un rôle historique fondamental pour délégitimer les régimes autoritaires : en témoignent par exemple les mobilisations aux Philippines en 1986 entraînant la chute du régime dictatorial de Marcos ou celles contre Suharto en Indonésie en 1988. Les sociétés civiles d'Asie forment aujourd'hui un maillage complexe et multiforme, allant du formel à l'informel, de l'officiel au clandestin, du para-étatique au privé, du séculaire au religieux. Cette hétérogénéité est à l'image de la région.

## Une région hétérogène, traversée par de puissantes tensions

La diversité des régimes politiques (de la démocratie indienne à la dictature stalinienne nord-coréenne, de la monarchie constitutionnelle thaïlandaise à la transition démocratique post-junte birmane) et des idéologies, une galaxie religieuse avec pléthore de fois, peinent à homogénéiser cet espace hétéroclite. Les différents statuts des acteurs régionaux (Chine, 2<sup>e</sup> économie mondiale ; Afghanistan, en guerre et quasi-faillite), les contentieux interétatiques tenaces hérités du passé (Chine – Japon ; Inde – Pakistan ; Thaïlande – Cambodge ; etc.), les ambitions des uns (Chine) et les appréhensions des autres (Inde, Japon), poussent l'Asie-Pacifique à se voir en un kaléidoscope fébrile bien davantage qu'en un bloc unitaire. Poussée par une irrésistible ascension (économique et commerciale, mais également politique et militaire) de Pékin ces trois dernières décennies, la progressive « sinisation » ●●●

●●● de la région figure parmi les dynamiques les plus spectaculaires observées dans ces contrées abritant 55 % de l'humanité et générant 30 % du PIB mondial. Une évolution qui n'est pas sans engendrer quelque appréhension auprès de capitales sino-sceptiques (Tokyo, New Delhi, Hanoi). L'existence de divers théâtres de fragilité (Afghanistan ; Pakistan ; péninsule coréenne ; mer de Chine du sud) retarde également la création d'une improbable Asie-Pacifique s'exprimant au singulier (au niveau politique et institutionnel). Enfin, le réinvestissement récent des États-Unis en Asie (cf. théorie du « US pivot in Asia » de l'administration Obama) trouve des supporters zélés (parmi les capitales sino-sceptiques) et des acteurs plus réservés quant à l'opportunité d'un tel schéma (Pékin).

### **Opposer une résistance au modèle économique dominant et à ses conséquences**

Les sociétés civiles asiatiques ont gagné en nombre et en vigueur ces 20 dernières années et ont favorisé l'émergence de formes de gouvernance démocratiques. Leur rôle apparaît plus que jamais nécessaire pour lutter contre un modèle de développement qui sacrifie les peuples d'Asie et leur environnement.

En effet, le modèle économique dominant en Asie entraîne des dérives s'observant partout sur le continent à des degrés divers : accroissement

des inégalités, concentration du pouvoir, monopolisation des ressources par une minorité... Les projets dévastateurs pour l'environnement et les conditions de vie des populations, comme les méga-barrages, les projets de centrales énergétiques, les complexes industriels d'extraction minière, se multiplient, entraînant des situations de compétition et de conflit entre les pays traversés par ces méga-infrastructures.

Le phénomène d'accaparement des terres et des ressources en eau explose à la faveur des investissements agricoles, industriels, financiers... dépossédant des communautés entières de leur lieu de vie et leurs outils de production. L'augmentation de la vulnérabilité des populations rurales les plus pauvres menace de plus en plus la souveraineté alimentaire d'un nombre croissant de pays d'Asie, laquelle dépend des marchés financiers, des crises économiques mondiales et des conditions climatiques incertaines. Ces dix dernières années, le nombre d'accords de libre-échange bilatéraux a augmenté de 500 %, fragilisant les pays intégrés dans l'économie globale lors de la crise de 2008. Pourtant, aucun des pays du continent n'a souhaité réorienter sa politique d'exportation fondée sur les investissements et le libre-échange.

Un nombre croissant de mouvements sociaux se mobilise pour lutter contre l'accaparement des ressources pour le développement industriel : mouvements paysans, qui ont fortement marqué le paysage social et politique asiatique, mouvements syndicaux qui se structurent progressive-

ment, associations d'habitants ou de consommateurs dans les zones urbaines.

Dans une majorité de pays asiatiques, ces initiatives font l'objet de tentatives de contrôle de la part de l'État et l'on constate un accroissement de l'encadrement et du contrôle légal des ONG, de la criminalisation des mouvements sociaux et une casse systématique des mouvements de résistance populaire.

Dans un monde globalisé où le modèle asiatique tend aujourd'hui à s'exporter, la construction d'alternatives au niveau régional est crucial, non seulement pour l'avenir du continent mais aussi pour celui de la planète et les sociétés civiles doivent réinventer en permanence des stratégies innovantes pour relever ces défis.

**Dans un monde globalisé où le modèle asiatique tend aujourd'hui à s'exporter, la construction d'alternatives au niveau régional est cruciale.**



# BIRMANIE - MYANMAR

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,77



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



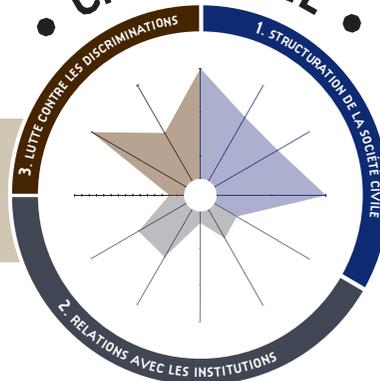
En 2013, la poursuite de l'ouverture du régime décidée et maîtrisée par l'ancienne junte militaire a permis aux organisations de la société civile de gagner des marges de manœuvre inédites, notamment de s'enregistrer légalement et de travailler sans avoir à se cacher. Des possibilités de dialogue avec la puissance publique se font jour même si elles sont encore limitées à des échanges avec une poignée de parlementaires progressistes plutôt qu'à un dialogue structuré avec l'administration centrale. Si le contexte politique a permis à de nouveaux groupes de la société civile de se créer ou de devenir visibles, le dynamisme de la société civile birmane ne date pas de cette récente et prétendue transition démocratique. Même sous le joug de la junte militaire, les organisations de la société civile, du niveau communautaire au niveau national, ont multiplié les initiatives et les appuis concrets aux populations (notamment dans les États dits « ethniques »). Elles ont fait preuve d'une grande capacité d'innovation, de créativité et d'intelligence collective pour développer des actions en dépit de l'oppression dont elles faisaient l'objet, de même que tous les citoyens birmans. Cette dynamique spécifique tient à de

nombreux facteurs : niveau d'éducation élevé dans les années 60, présence de missionnaires dans les États ethniques qui ont favorisé le développement de la société civile chrétienne, programmes de formation depuis la Thaïlande pour soutenir les leaders de la société civile, logiques de réseau et d'engagement social très ancrées... L'impressionnante mobilisation de la société civile, notamment depuis août 2013 pour préparer les sommets régionaux alternatifs de la société civile aux sommets de l'ASEAN dont la Birmanie assurera la présidence en 2014, confirme cette vitalité et cette capacité d'organisation. Cependant, encore aujourd'hui, sur les enjeux les plus sensibles et alors que près de 650.000 personnes sont actuellement déplacées par les conflits et que l'impunité continue de régner dans certains États (notamment l'État Kachin, Shan et l'Arakan), le dialogue avec la société civile est inexistant et ses marges de manœuvre très restreintes. Par ailleurs, les tensions inter-religieuses, particulièrement vives depuis 2012 et qui ont déjà fait environ 200 victimes, en majorité musulmanes, ont divisé la société civile.

# CAMBODGE

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 4,87



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



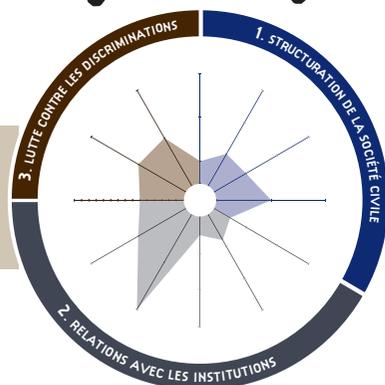
Caractérisé par la présence de plusieurs centaines d'associations, tant locales qu'internationales, le Cambodge pourrait être considéré comme un pays où la société civile est particulièrement dynamique. Cependant, la plupart de ces structures ont une action caritative ou de développement sans promotion de la défense des droits et de la mobilisation citoyenne. Par ailleurs, les groupes communautaires et les mouvements paysans restent peu structurés et peinent à porter collectivement une mobilisation sur les enjeux du développement rural, notamment celui de l'accapement des terres. Deux groupes se détachent pourtant au sein de la société civile et y jouent des rôles majeurs : les ONG de défense des droits humains et les syndicats, parmi les plus structurés et indépendants en Asie.

Depuis quelques années, la criminalisation de ces structures de la société civile (syndicats, ONG, groupes communautaires) par le gouvernement s'est intensifiée. Les condamnations et disparitions d'activistes qui ont eu lieu en 2012 en sont une illustration. Ce climat d'intimidation limite les possibilités d'action de la société civile qui tend à s'auto-censurer. Pourtant, la parole des citoyens cambodgiens se libère et l'année 2013 a vu des manifestations sans précédent à Phnom Penh (contre les évictions foncières, pour un travail décent des ouvrières du textile, contre les irrégularités du scrutin électoral de juillet 2013). Les acteurs de la société civile, qui veillent à ne pas être instrumentalisés dans le cadre de la crise politique actuelle, pourraient reprendre un rôle à l'heure où le pouvoir de Hun Sen vacille.

## CHINE

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 4,57



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



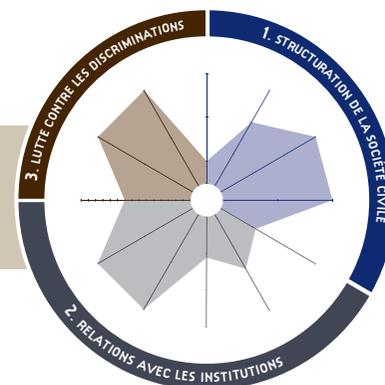
La société civile en Chine est une nébuleuse disparate mais vivace, composée de structures associatives, d'ONG officielles (« GONGO »), d'initiatives individuelles et de groupements citoyens. Elle opère à différents niveaux, du local au national et joue un rôle croissant malgré les fortes pressions auxquelles elle est soumise. « Harmoniser » signifie toujours censurer ou réprimer et les espoirs misés par certains sur le changement de l'équipe dirigeante en mars 2013 se sont évanouis en quelques mois. En effet, le nouveau duo Président Xi / Premier ministre Li à la tête du pays a exprimé sa volonté de contraindre la société civile à se soumettre aux desiderata du Parti et ces vœux ont été suivis d'effets avec une dure répression organisée et terrorisante. La société civile chinoise reste difficile à cerner du fait de la spécificité du contexte politique. En effet, Pékin a opté pour l'ouverture économique depuis plus de 30 ans, impliquant un élargissement des libertés économiques alors que le contrôle de la société civile ne fait que s'accroître, en particulier ces

cinq dernières années. Malgré la répression, la société civile chinoise poursuit ses activités et compte toujours faire entendre sa voix à l'intérieur et à l'extérieur du pays. En Chine, les avocats des droits civiques restent des acteurs clefs de la société civile. Ils œuvrent pour le changement par le droit, en faisant un travail d'information et de défense des personnes spoliées et en accompagnant le travail de nombreuses ONG. Les trois acceptions de la traduction en chinois du concept de société civile illustrent les différentes approches au sein même de la militance chinoise : « société de citoyens », « société populaire » et « société de citoyens » (selon cette dernière, les urbains seraient les principaux acteurs du changement dans un pays dont la moitié de la population est encore enregistrée comme rurale !). Par ailleurs, une certaine confusion règne entre la sphère de l'opinion publique et celle, plus restreinte de la « société civile » dans la mesure où la contestation sur la blogosphère a pris une ampleur immense.

## INDE

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,19



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

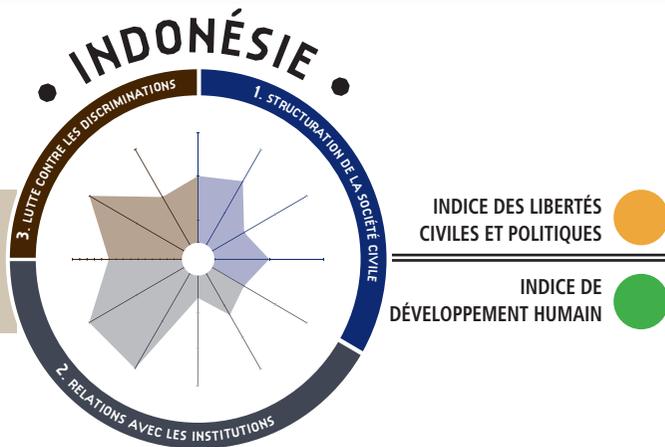


INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



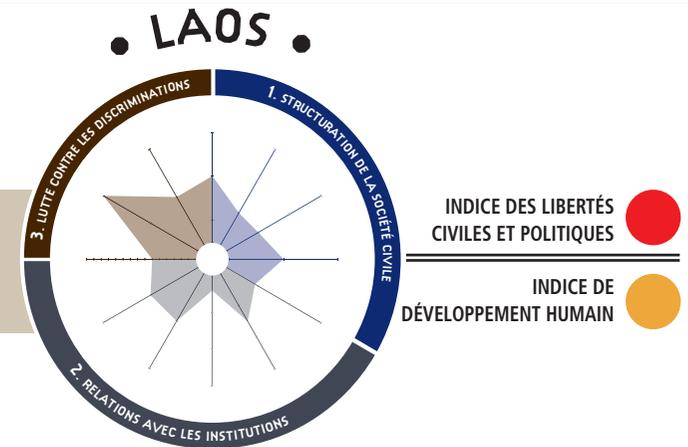
Face à un Parti du Congrès miné par les scandales de corruption et en perte de vitesse (comme en témoignent notamment l'immobilisme du Gouvernement UPA de Singh, qui peine à mettre en œuvre les réformes structurelles votées par le Parlement en 2012 et 2013 sur la libéralisation de divers secteurs clés de l'économie indienne, et ses difficultés à relancer la croissance économique stagnante aux environs de 5 %), Narendra Modi, premier ministre du Gujarat impliqué dans les pogroms anti-musulmans de 2002 et candidat du BJP (Parti Nationaliste Hindou) aux élections législatives de 2014, fait figure de challenger convainquant du point de vue des classes moyennes urbaines et des entrepreneurs du pays. Face à cette déroute en marche, le Parti du Congrès, sous pression des ONG Dalit nationales, s'attelle à consolider le soutien des ruraux et en particulier celui des Dalit et Adivasi, par une révision des dispositions constitutionnelles de discrimination positive (SCP/TSP) en leur faveur. La mise en œuvre du programme d'accès à l'emploi rural (MNREGA)

par le gouvernement a été très bien reçue dans les zones rurales du sud du pays. Cela ne suffira pas à calmer l'ardeur des votants à chasser le Parti du Congrès du pouvoir en 2014, tant le gouvernement central et ceux des États fédéraux ont tenté de briser par la force la montée des mobilisations citoyennes (Koodalgalam, Jaitapur-AREVA-Maharashtra, Vedanta-Orissa) contre la violence politique d'un processus d'industrialisation hors-sol. En outre, la dépolitisation progressive des ONG, répondant à une modification en 2012 du cadre législatif d'obtention de contributions financières étrangères, tend, dans ce contexte à élargir à la fois les rangs du mouvement maoïste révolutionnaire et ceux des mouvements nationalistes hindous. Il est capital pour les réseaux d'ONG nationales d'allier à leur rôle premier de contrôle de la mise en œuvre des dispositions de l'État, celui largement délaissé pour le moment de contribuer à l'élaboration d'un projet alternatif économique et politique viable pour le sous-continent.



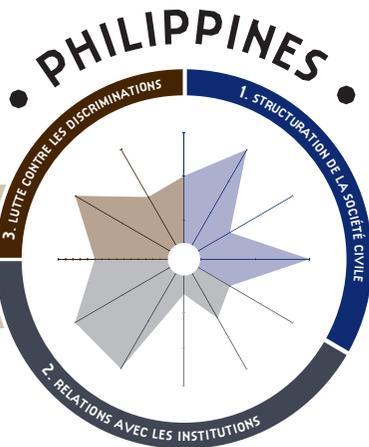
Les manifestations qui ont entouré l'élection de Miss Monde 2013 le 28 septembre dernier sont révélatrices des dynamiques antagonistes et intrinsèques de la société civile indonésienne. La première réside dans la fracture sociale entre une société qui évolue progressivement et se construit autour des idées de tolérance et d'ouverture, et les minorités extrémistes religieuses qui se font entendre avec force, ponctuellement mais violemment. La pression exercée par ces groupes radicaux, les mois précédant l'élection, a poussé le gouvernement à transférer la phase finale

de Djakarta à Bali. Cette forte mobilisation dans les rues a été relayée par les réseaux sociaux, avec la création notamment du hashtag « #TolakMissWorld » (à bas Miss Monde). Cet élément est représentatif de la seconde dynamique qui traverse la société civile. Les Indonésiens sont les premiers utilisateurs de Twitter et les quatrièmes, avec 40 millions d'utilisateurs, de Fesbuk (« Facebook »). Cette utilisation massive des réseaux sociaux est un outil qui permet de créer des mobilisations de grande ampleur.



Les « Phatet Lao » qui ont pris le pouvoir en 1975 dirigent encore le Laos aujourd'hui. Le Parti Populaire révolutionnaire prend appui sur un système « Parti-État » : le Premier ministre Thongsing Thammavong, élu à l'unanimité par les parlementaires en 2010, est également le numéro 2 du bureau politique du parti. Pluriethnique, le Laos se développe en creusant les inégalités et les disparités sociales. Le Laos se montre de plus en plus présent sur la scène internationale et enregistrerait le taux de croissance le plus élevé en Asie du Sud-Est en 2012. Entre 2001 à 2011, le PIB par habitant (produit intérieur brut) est passé de 1630 à 2700 dollars. Une ascension économique nationale a lieu mais la population reste soumise à un contrôle fort et le pays aux pressions des voisins frontaliers prédateurs. La société civile reste embryonnaire au Laos, même si des tentatives de cohésion ont lieu. L'organisation de l'Asian European

People Forum (AEPF), en marge de l'ASEM (Dialogue officiel Asie-Europe) en novembre 2012 a représenté une véritable note d'espoir pour les militants laotiens. Mais l'arrestation du militant Sombath Somphone et sa disparition ont fait taire les plus optimistes sur la possibilité d'un élargissement de l'espace de plaidoyer pour les organisations de la société civile. Les structures laotiennes sont par ailleurs confrontées à différents problèmes qui sont la corruption, le manque de tradition d'engagement citoyen dans un pays où la population est supposée vivre au service du Parti unique et se plier aux directives des fonctionnaires, y compris s'agissant de choix relevant de la sphère privée (système d'éducation imposé, planning familial contrôlé, pratiques religieuses surveillées voire réprimées, transactions financières dépendantes d'autorisations officielles « kafkaiennes »).



DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
**NOTE 6,20**

INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES   
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN 

Aux Philippines, le système politique repose encore aujourd'hui sur les grandes familles, propriétaires terriennes, proches du pouvoir colonial lors de l'indépendance. Il existe une élite de notables qui s'oppose à l'émergence d'une classe moyenne pouvant constituer un contre-pouvoir. Pourtant, la corruption pratiquée à grande échelle est un élément catalyseur de la mobilisation de la société civile philippine. Ce fût le cas au sujet des « Pork Barrel », ces fonds d'aide au développement prioritaire accordés aux par-

lementaires pour soutenir les infrastructures locales et les travaux de développement, mais détournés pour entretenir des clientèles politiques. La révélation de ce scandale a suscité l'émotion nationale, et des milliers de manifestants se sont retrouvés pour exprimer leur indignation, à partir d'une invitation lancée sur Facebook : « La marche des millions de personnes à Luneta (parc situé au cœur de Manille) » le 26 août 2013.

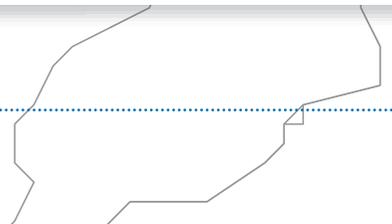


DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
**NOTE 5,27**

INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES   
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN 

Si l'écrasement des Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) par l'armée sri-lankaise, en mai 2009 a pacifié l'île, il a également entraîné une véritable poussée nationaliste triomphaliste de la majorité cinghalaise-bouddhiste tout en réouvrant les portes au tourisme de masse et aux investisseurs néo-libéraux. L'hypercentralisation du pouvoir, la criminalisation de la société civile et la militarisation des provinces du Nord et de l'Est (à dominante tamoule) sont autant de faits qui témoignent du manque de volonté gouvernementale d'apporter une solution politique à la fracture ethno-linguistique et territoriale qui fonde le malaise structurel du Sri Lanka depuis son indépendance. Fort du dynamisme économique de l'île, du soutien indéfectible de la Chine et de l'Iran, et de la protection de l'Inde (qui tient à préserver sa souveraineté en Asie du Sud), Colombo n'a que mépris pour les appels successifs de l'ONU au rétablissement de l'État de droit, à la mise en

œuvre des recommandations de la Commission de Réconciliation nationale (2012) et à la protection des droits des minorités et des défenseurs des droits humains. Les ONG locales, journalistes et défenseurs des droits humains sont stigmatisés par le gouvernement comme traîtres de la Nation, pro-LTTE et mettant en danger la cohésion de l'île par leur soutien à l'appel de la Communauté Internationale à la mise en place d'une Commission indépendante et impartiale visant à traiter les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité commis par l'armée sri-lankaise et par les LTTE. Ils poursuivent néanmoins avec exigence et sous couvert des partis d'opposition (UNP, au sein notamment de la « Platform for Freedom »), leurs actions visant la restauration de l'État de droit et la déconcentration du pouvoir vers les assemblées provinciales, afin de mettre fin à l'omnipotence du pouvoir présidentiel et militaire.



# Europe Méditerranée

## Les Balkans

Par Julie BIR0, chargée de mission Europe de l'Est au CCFD-Terre Solidaire



### Les sociétés civiles des Balkans

#### Bref état des lieux des Balkans, 15 ans après la fin des guerres

L'année 2013 a été marquée par la signature d'un accord entre la Serbie et le Kosovo, étape importante pour la normalisation des relations entre les deux pays. Pourtant, plusieurs contentieux restent à régler et la rhétorique nationaliste n'a pas disparu.

Cette année a également celle de l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne. Mais cette intégration s'est faite en catimini. Et dans les Balkans, elle n'a pas été vécue comme une fierté par ses voisins, mais au contraire, comme une vexation par la Serbie et comme une injustice, voire une source d'inquiétude en Bosnie.

Ainsi, dès que l'on regarde en profondeur, les relations entre les pays des Balkans ne sont pas en phase d'amélioration. Aux actions de provocations et de vexations mutuelles entre pays s'ajoute l'énergie négative des partis politiques et des gouvernements pour maintenir la logique ethnique vivante. Et ceci est à l'œuvre aussi bien en Bosnie qu'au Kosovo ou en Serbie. Chaque période électorale le prouve. Comme le regrette un partenaire du CCFD-Terre Solidaire au Kosovo, les élites politiques manquent sérieusement de culture politique et perpétuent des attitudes qui s'apparentent ●●●



●●● plus à celles de chefs de guerre. Dans l'ensemble ex-yougoslave, les partis politiques nationalistes se portent à merveille et ils ne semblent pas prêts à renoncer à la rhétorique identitaire pour étayer leurs programmes politiques. Bien au contraire, les gouvernements maintiennent et attisent une division sociale interne à leur pays, seul terreau fertile leur permettant de rester au pouvoir. Les lectures partiales de l'histoire récente ont toujours cours. Les programmes scolaires en sont un désastreux reflet. Les premières générations qui n'ont connu que ce nouvel état de fait arrivent à l'âge adulte. En Bosnie, malgré l'utilisation d'une langue unique dans tout le pays, les enfants sont répartis par écoles en fonction de leur appartenance 'communautaire' (par exemple croate ou bosniaque en Bosnie centrale) et ne se côtoient pas dans les cours d'école. Au Kosovo, les Serbes du Kosovo et les Albanais du Kosovo ne parlent plus de langue commune. En Serbie, les minorités notamment albanaises rencontrent de nombreuses embûches dans l'exercice de leur citoyenneté et, au-delà, les manuels d'histoire et de littérature sont empreints d'une lecture très partielle et partielle du passé récent.

Les États occidentaux rassemblés au chevet des Balkans, et en particulier du Kosovo et de la Bosnie-Herzégovine, tentent de dicter les évolutions politiques ou institutionnelles aux gouvernants, usant de la carotte et du bâton. Cette situation donne parfois l'impression que les gouvernements agissent finalement plus en fonction des recommandations des pays de l'UE et des États-Unis que des attentes de leurs propres populations ou

en fonction de leurs propres projets politiques (à supposer qu'ils en aient). Ainsi les populations des pays des Balkans sont-elles de plus en plus lassées de leurs politiques, désabusées ou pessimistes. Les participations aux élections le montrent, avec un taux d'abstention grandissant et une attirance vers les extrêmes. Mais les populations sont également de plus en plus sceptiques face à la capacité de l'UE et des États-Unis à faire face aux défis qu'il faudrait relever dans les Balkans. Comme se demandait récemment un partenaire du CCFD-Terre Solidaire en Serbie, « Comment les États occidentaux vont-ils nous aider à lutter contre le nationalisme, la xénophobie et à intégrer les populations exclues alors qu'ils n'arrivent pas à le faire dans leurs propres pays ? ».

### Quelle société civile dans les Balkans ?

Dans un contexte lourd et embourbé, la société civile fait preuve d'un dynamisme et d'une vivacité méconnus. Le regard que l'on porte sur cette région se concentre souvent sur les évolutions politiques et institutionnelles peu réjouissantes. Et on oublie de s'intéresser à la manière dont les citoyens de ces pays s'organisent et agissent. Certes, ils sont sans illusion à l'égard de leurs États, mais ceci ne les empêche pas du tout d'agir. Bien au contraire. Cette observation depuis la France, où le secteur associatif en appelle sans cesse à la responsabilité et à l'action politique est riche d'enseignements. Comment la société civile peut-elle concevoir son rôle sans le rapport à l'État ?

## Dans un contexte lourd et embourbé, la société civile fait preuve d'un dynamisme et d'une vivacité méconnus.

Dans les différents pays de l'ex-Yougoslavie, la société civile est apparue pendant la guerre - dans un contexte politique dévasté - sous des formes spontanées diverses : elle fut l'action d'intellectuels et d'artistes qui ont dénoncé les exactions commises ou se sont opposés au fondement idéologique qui a conduit à l'apparition nauséabonde des discours nationalistes au courant des années 90, et qui a ensuite entraîné le pays dans la guerre. Elle s'est alors traduite par la publication d'ouvrages, des spectacles, des interpellations publiques. La société civile a également émergé sous la forme d'une expression moins politique mais plus humanitaire, exprimant de la solidarité entre les habitants sur les aspects matériels de la vie quotidienne (entraide de proximité, aide matérielle, aide juridique, aide au logement...).

Ces deux principales expressions civiles se sont transformées après la guerre. À côté de ce phénomène endogène, plusieurs ONG étrangères ont essaimé dans les Balkans des programmes qu'elles

ont souhaité viabiliser en créant des associations locales. Si certaines d'entre elles ont subsisté, ce sont des exceptions dans le paysage associatif des Balkans et ce n'est pas là que la vivacité des associations est la plus perceptible.

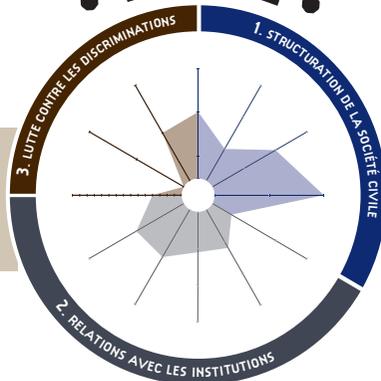
Peu à peu, sont réapparues dans l'ensemble des pays des associations locales à l'échelon municipal. Se consacrant à la jeunesse ou aux femmes, à la musique ou à l'économie locale, ces associations sont d'une vivacité considérable. Elles énoncent rarement un discours politique sur la situation de leur pays, de leur région ou municipalité, mais œuvrent souvent à leur échelle en faveur d'un dépassement des questions identitaires ou ethniques. L'action de ces petites associations, de concert avec celle des associations plus visibles des capitales sont à l'initiative du bouillonnement citoyen dans cette région.

La société civile peut-elle se constituer sans attente à l'égard des pouvoirs publics ? Avec qui dialogue-t-elle alors ? Pour répondre à ces interrogations, il nous faut plonger dans les contextes nationaux des pays où le CCFD-Terre Solidaire est engagé.

## • BOSNIE •

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,88



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le fonctionnement institutionnel de la Bosnie est si complexe qu'il rend les modalités décisionnelles inintelligibles. De plus, la constitution s'appuie sur lesdits 'peuples constitutifs' du pays et cela régleme la vie politique. De ce fait, chaque citoyen est obligé de choisir à quelle communauté il appartient. Les associations ont donc délaissé le champ politique : la méfiance à l'égard des institutions centrales et des partis politiques est massive et le dialogue avec le gouvernement semble impossible. En conséquence, elles ont privilégié un travail sur des enjeux de fond, délaissés par les autorités, et entamé le dialogue avec les gouvernements occidentaux. Les associations ont choisi d'agir concrètement dans la société en Bosnie. En ce sens, la conscientisation de la jeunesse est un axe associatif majeur, permettant d'aborder des sujets tabous pour les autorités (justice internationale, mémoires des crimes en Bosnie, diversité sexuelle). Les associations ont, dès

les années 2000, privilégié les échanges avec les jeunes des pays voisins (Croatie, Serbie) alors que leurs gouvernements respectifs ne se parlaient pas. Facebook devient un outil indispensable du militantisme dans les Balkans.

L'année 2013 a été très riche en termes de mobilisation citoyenne. Les associations se sont, par exemple, réunies en coalition pour faire pression sur les autorités dans la perspective du recensement d'octobre 2013 (le premier depuis 1991), véritable enjeu pour les partis nationalistes et les responsables religieux, qui ont insisté sur l'importance de rappeler les identités distinctes. Face à cela, les associations se sont massivement engagées en faveur du dépassement de cette identité et pour le droit à exister en tant que Bosnien. Cette mobilisation a permis aux associations d'entrer de plein pied dans ce qui paralyse la Bosnie aujourd'hui.

## • KOSOVO •

Le Kosovo n'étant pas reconnu par l'ONU, il n'a pas été possible d'effectuer un traitement statistique prenant en compte les facteurs socio-économiques et socio-politiques, ce qui explique que ce pays ne figure pas dans le classement.

Malgré son indépendance en 2008, le Kosovo reste sous perfusion politique et financière des pays du groupe de contact et de l'Union européenne. Le Kosovo est morcelé par les revendications spécifiques des minorités, les statuts spéciaux des municipalités serbes, mais aussi par de forts antagonismes au sein de la majorité albanaise. Le Kosovo est doté d'une Constitution parmi les plus modernes et complexes, afin de garantir des droits spécifiques à chaque minorité. Parallèlement, les débats sur sa souveraineté ne sont pas terminés, même si un accord a été signé avec la Serbie en juin 2013, qui est une étape importante. La société civile kosovare s'est constituée dans les années 90 à partir de deux mouvements : un courant clandestin formé au sein de la population albanaise quand toute action publique lui était interdite, et un courant d'associations de droits humains serbe (telle le HLC) venu en soutien à la population albanaise du Kosovo et organisé ensuite en associations locales. Les associations nées

pendant la guerre avec le soutien d'ONG internationales, ont disparu pour la plupart. La forte politisation de la population, l'importance des débats de société, la clairvoyance de la jeunesse, ne se traduisent pourtant pas dans le milieu associatif, mais davantage parmi les journalistes, les entrepreneurs, les avocats... Contrairement à la Bosnie ou à la Serbie, la société civile reste impalpable. À part quelques associations historiques reconnues pour leur rigueur et leur incorruptibilité, peu d'associations se maintiennent. Des formes hybrides, entre partis politiques et associations voient le jour et de nombreux citoyens naviguent aisément entre les deux sphères. L'analyse citoyenne politique se traduit rapidement sous forme de propositions politiques alternatives. De plus, la communautarisation de la société est réelle et chaque minorité, aussi petite soit-elle, réclame ses droits aussi bien par les voies associatives que parlementaires.

## SERBIE



DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**NOTE 5,54**

INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES

INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

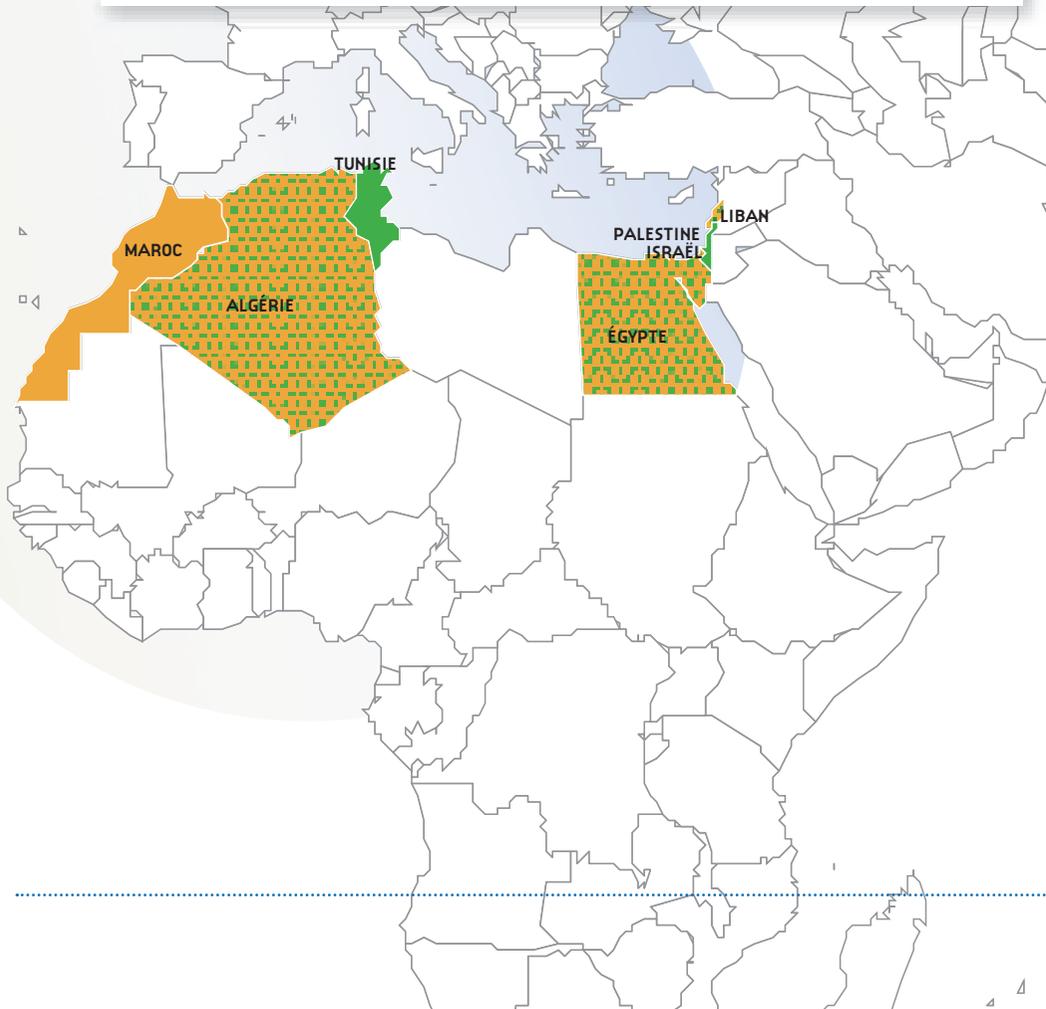
Née dans l'opposition au régime de Milošević, la société civile s'est consolidée et diversifiée pendant la guerre en Bosnie. Plusieurs personnes issues de ce courant se sont d'ailleurs engagées en politique en 2002 lors d'une courte parenthèse progressiste initiée par Zoran Đinđić. À l'inverse de la Bosnie, face à un État puissant, la société civile serbe s'organise et s'oppose. Toute une frange de la société civile s'est lancée dans l'aide humanitaire pendant la guerre et a choisi, après le conflit, de collaborer avec les institutions publiques dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement, les réfugiés... tout en restant critique. Les associations estiment que la Serbie est le nœud des tensions régionales et que c'est par elle que la réconciliation régionale se fera. Depuis la fin de la guerre, elles ont à cœur de travailler avec les pays voisins et de s'y rendre pour participer aux commémorations et demander pardon pour les atrocités commises en

leur nom (HLC, YIHR-Serbie). Critiquant le manque de sincérité et l'opportunisme des pouvoirs publics, les associations investissent l'éducation informelle en transmettant toute la culture ex-yougoslave (et pas seulement serbe) et en se penchant sur l'histoire récente, notamment avec des enseignants à l'étroit dans les programmes officiels (Groupe 484), des artistes et des créateurs culturels (CZKD - centre de décontamination culturelle). Enfin, les associations de droits humains s'installent progressivement dans le paysage politique et médiatique. Parallèlement, elles dialoguent aujourd'hui plus avec le pouvoir et demandent à l'État des engagements forts, notamment à l'échelle régionale. Mais, face à elles, des associations d'extrême droite liées à l'Église orthodoxe, se renforcent. Elles se disputent la couverture médiatique et même la mobilisation de militants.

# Europe Méditerranée

## Maghreb-Machreq

Par Camille LEPRINCE, chargée de mission Maghreb-Machreq au CCFD-Terre Solidaire



### Les sociétés civiles au Maghreb-Machreq<sup>1</sup>

L'espace Maghreb-Machreq représente un ensemble vaste et hétérogène, dans lequel apparaît cependant une certaine unité dessinée par des marqueurs sociaux, culturels et linguistiques communs et par une construction historique particulière liée à la colonisation, à des régimes autoritaires et à quelques grandes idéologies mobilisatrices comme le nationalisme arabe ou l'islamisme. Néanmoins, les spécificités nationales restent prégnantes, ce qui explique en partie l'impact variable du phénomène révolutionnaire actuel dans chaque pays de la région<sup>2</sup>.

### Un rapport au politique complexe et contraignant hérité du passé

La société civile évolue dans un rapport au politique complexe, qui reste façonné par un lourd héritage historique et par un cadre d'action encore chancelant. C'est durant la période coloniale que les acteurs se sont structurés, en particulier dans la lutte pour l'indépendance. Des associations qui ont constitué les bases de ce combat se sont même transformées en partis politiques au cours du XX<sup>e</sup> siècle. ●●●

<sup>1</sup> Expression qui en arabe fait référence au Couchant et au Levant, correspondant globalement à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Le CCFD-Terre Solidaire soutient des acteurs des sociétés civiles marocaine, sahraouie, algérienne, tunisienne, égyptienne, palestinienne, israélienne, libanaise et syrienne. Seuls certains contextes ont fait l'objet d'une étude spécifique pour ce baromètre.

<sup>2</sup> Pour de plus amples développements sur l'impact des révolutions sur la société civile, voir en fin d'ouvrage « Les transformations de la société civile au regard des 'révolutions arabes' ».

●●● Après les indépendances, la société civile se développe au gré de l'alternance de phases d'ouverture et de fermeture définies par les nouveaux régimes. Le pouvoir va à la fois favoriser sa structuration mais aussi la contrôler : des organisations de masse, telles que les « unions » forgées sur le modèle soviétique qui rassemblent diverses catégories de la société (travailleurs, jeunes, intellectuels, artistes...), se créent de manière plus ou moins libre, certaines s'apparentant davantage à des satellites de régimes en proie aux tendances autoritaires.

À partir des années 70-80, en parallèle de la libéralisation des systèmes économiques et du désengagement de l'État dans les domaines social, éducatif, sanitaire, la société civile devient un palliatif voire un sous-traitant de l'État. Elle est souvent cantonnée à un travail social sans dimension de revendication politique ni de mobilisation citoyenne. Ce stade correspond finalement à la représentation traditionnelle des associations qui prévaut dans la population car celles-ci sont souvent envisagées sous l'angle caritatif, en lien avec les œuvres aussi bien musulmanes que chrétiennes.

Jusqu'à maintenant, la plupart des États de la région ont adopté un discours ambigu : le label « société civile » est revendiqué comme un critère de bonne gouvernance, mais il s'apparente souvent à une vitrine démocratique destinée à l'extérieur et n'empêche pas les tentatives de contrôle voire de destruction dont sont victimes les acteurs locaux. Pour nombre d'entre eux, il est encore difficile de trouver un *modus vivendi* afin que le compromis ne vire pas à la compromission. En effet,

il n'y a pas de véritable culture de rupture par rapport à l'État dans la plupart des organisations anciennes et encore majoritaires aujourd'hui. Peu d'acteurs mettent jusqu'à maintenant la transformation sociale et politique au premier plan de leurs priorités.

Dans nombre de pays de la région, la marge de manœuvre de la société civile reste contrainte. Le cadre législatif garantit rarement des libertés essentielles telles que la liberté de rassemblement, la liberté de manifestation, la liberté d'expression ou encore la liberté syndicale. Mais c'est aussi et peut-être avant tout un code implicite qui régit la pratique des relations entre société civile et État : il s'agit d'une forme de contrôle fait de règles non dites et mouvantes qui cantonne les organisations à la tolérance sans leur permettre d'accéder à la reconnaissance et les empêche de se projeter dans l'avenir faute de visibilité et de stabilité dans la définition de leur marge de manœuvre. Pour les acteurs qui cherchent à s'affranchir de la tutelle d'États autoritaires ou à endosser une posture d'interpellation voire de contestation, les stratégies d'assujettissement sont rudes : refus d'enregistrement de la structure et d'autorisations en tout genre, campagnes de dénigrement, cooptation, clonage, voire harcèlement et menaces.

Outre ces conditions extérieures, les organisations souffrent aussi de faiblesses intrinsèques : caractère souvent élitiste et urbain, difficultés à transcender les divisions identitaires qui traversent leur société, dépendance des leaders et fondateurs et risque de forte personnalisation, problèmes de gouvernance interne, risque de clientélisme, manque de formation... Partout, l'absence ou le

peu de ressources rend les acteurs dépendants de l'aide internationale, ce qui peut être assimilé à une marque d'ingérence et participe à fabriquer l'étiquette d'« agent de l'étranger » facilement collée aux activistes.

### De nouvelles opportunités redynamisées par les récents bouleversements

Malgré ces contraintes et fragilités, des évolutions notables en termes d'orientation et de pratiques ont vu le jour durant la dernière décennie, venant étayer les formes préexistantes de société civile. Dans le champ social, des syndicats autonomes ou revendiquant une autonomie partielle ont pris une ampleur accrue. Le domaine des droits de l'Homme s'est à la fois diversifié et spécialisé à travers une multitude de secteurs : droits des paysans, droits des femmes, droits des minorités ethniques ou sexuelles, droits des migrants, etc. Les mouvements citoyens informels se sont peu à peu structurés, jusqu'à être reconnus comme partie intégrante de société civile et passerelle vers l'activisme politique.

Avec la naissance de chaînes privées, l'accès aux chaînes TV satellitaires telles qu'Al Jazira et surtout l'essor d'internet, l'ouverture du champ médiatique a permis de dessiner les contours d'un nouvel espace citoyen, reflet d'une réalité plus complexe que le discours officiel. Il agit comme un lieu de libération de la parole, de caisse de résonance des problématiques soulevées par la

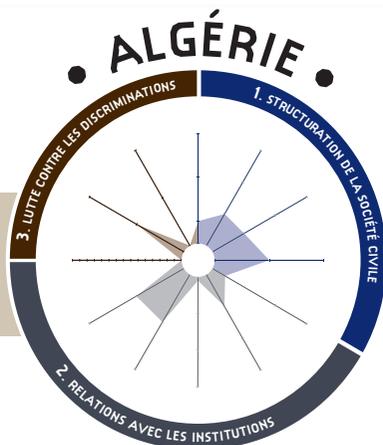
société civile et comme un outil d'organisation de la mobilisation, ce que les révolutions ont mis en lumière.

La levée de la chape de plomb consécutive aux récents bouleversements a ainsi ouvert de nouvelles perspectives au niveau individuel comme collectif, en particulier pour la jeunesse, et engendré un espoir extraordinaire dans toute la région. Toutefois, la société civile peine encore à se structurer et à rassembler, mais aussi à être reconnue comme interlocuteur à part entière par les gouvernements. En Tunisie ou en Égypte, son rôle dans la transition démocratique reste à définir et à sécuriser. Ailleurs, là où les régimes ont fait le choix de la réforme partielle ou de la répression totale face au risque de contagion révolutionnaire, elle apparaît menacée.

L'emprise d'un modèle de développement, qui fait largement fi des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et laisse peu de place à une gouvernance participative bride également les acteurs locaux dans leur volonté de créer un système économique viable, souverain et porteur d'avenir pour les nouvelles générations. Enfin, que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle régionale, la persistance de conflits passés ou le potentiel d'embrasement marque durablement les sociétés et freine l'émergence d'une citoyenneté inclusive et d'un vivre-ensemble apaisé : guerre en Syrie, conflit israélo-palestinien, avenir du Sahara Occidental, traces de la « décennie noire » en Algérie ou de la guerre civile libanaise.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 3,65



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

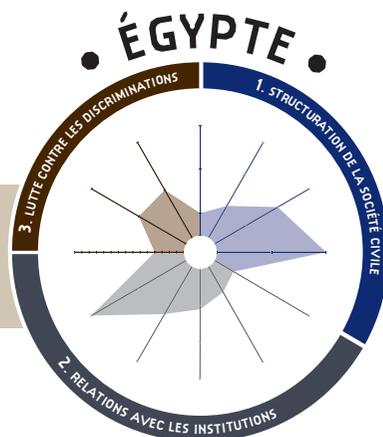


La société civile algérienne peine à relever la tête depuis la guerre civile des années 90 et apparaît épuisée, déstructurée et contrôlée par l'État, malgré la résistance de bastions qui revendiquent un changement, bravant ainsi la peur généralisée de retomber dans le chaos. Mais le malaise est palpable : immolations, émeutes, grèves à répétition... En 2011 s'était créée la Coordination Nationale pour le Changement et la Démocratie ; néanmoins cette plateforme regroupant à la fois opposition politique et société civile a disparu sans parvenir à passer outre ses divisions ni à construire d'alternative crédible. En revanche, la mobilisation sociale a pris une

ampleur nouvelle en se structurant autour de syndicats autonomes et de collectifs de chômeurs et travailleurs précaires. En 2013, la « Marche pour la Dignité » organisée dans le sud du pays a symbolisé le déplacement de l'épicentre de la contestation, jusqu'ici cantonnée à la capitale ou à la Kabylie, vers une région encore marginalisée. Le régime a répondu à ces revendications par des réformes institutionnelles de façade et des mesures économiques accordées au coup par coup pour garantir la paix sociale. Il est peu probable que l'élection présidentielle de 2014 change la donne.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,37



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



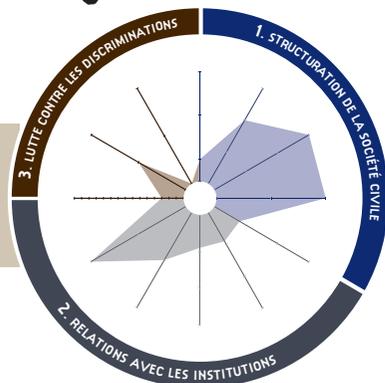
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Depuis les bouleversements de 2011, l'Égypte connaît une transition chaotique caractérisée par la mainmise de l'armée et par un fort potentiel d'embrassement. Après une année au pouvoir du président Morsi marquée par l'incompétence et les tentations autoritaires, la crise de l'été 2013 a constitué une nouvelle rupture. Le pouvoir a été massivement contesté par une vague d'opposition populaire portée par le mouvement citoyen « Tamarrod » (« rébellion »), encouragée et soutenue par les militaires. Une fois Mohamed Morsi destitué, l'ensemble des Frères Musulmans et des partisans du président déchu ont été pourchassés au nom d'une « guerre contre le terrorisme » déclarée avec l'assentiment

de la majorité de la population. La société civile apparaît prisonnière de cette bipolarisation extrême. Hormis les organisations de droits de l'Homme, peu ont dénoncé les dérives de violence et aucune n'a fermement condamné le coup d'État militaire. De même, le mouvement révolutionnaire se fragmente et la répression est rude pour les activistes critiques du pouvoir. Dans ce contexte, les acteurs peinent à constituer une société civile à même d'influencer la politique : la plupart adoptent encore une logique de services plutôt que d'entrer dans une démarche de plaidoyer vers des réformes de fond.

## ISRAËL



DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,49

INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



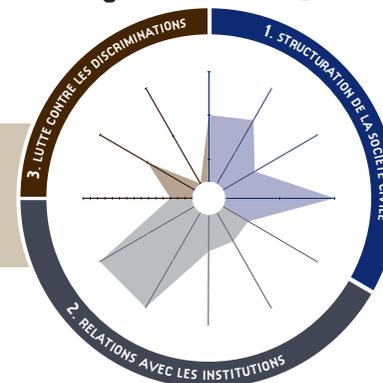
INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Les manifestations pour une justice sociale de l'été 2011 ont témoigné de la volonté de changement pour plus d'égalité de la société israélienne et le dynamisme de sa société civile, même si le souffle est largement retombé depuis. Dans ce contexte, les acteurs de la société civile israélienne qui travaillent en lien avec des Palestiniens pour la construction de la paix entre Palestiniens et Israéliens, sont très actifs mais constituent un noyau à part dans une société israélienne pour qui le conflit est de moins en moins une réalité palpable et une préoccupation. Certaines associations ont bien cherché ces dernières années à faire évoluer les politiques et les législations au nom du respect des droits de l'Homme. Mais le contexte dans lequel elles

travaillent apparaît de plus en plus délicat. En effet, si les acteurs palestiniens en Israël font face à une grande méfiance depuis de nombreuses années, la droitisation de la société israélienne et le durcissement de la politique du gouvernement israélien a conduit à un mouvement de délégitimation d'un nombre plus important d'organisations, palestiniennes et israéliennes. Cela est notamment le cas depuis 2011 et le passage de plusieurs lois à la Knesset (parlement israélien), visant à limiter la liberté d'expression d'acteurs de la société civile qui dénoncent la politique de l'État israélien dans ses aspects de violations des droits et de discrimination.

## LIBAN



DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,34

INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



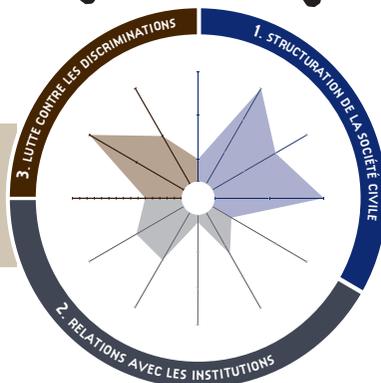
La société civile au Liban est active, même si le nombre d'acteurs fonctionnant en dehors des clivages confessionnels et communautaires est limité. La faiblesse de l'État est un frein de taille dans l'élaboration de politiques publiques concrètes. Cela n'empêche pas de nombreuses actions pour une réforme de lois existantes, sur le droit des femmes, contre le décrochage scolaire, pour le droit au travail des réfugiés palestiniens. Un autre défi est celui de la situation régionale : les conséquences économiques et politiques de la guerre en Syrie, dans un pays marqué par les guerres et les conflits inter-communautaires, sont considérables. Face aux défis économiques et sociaux,

les associations sont tirées vers l'urgence souvent au détriment des actions pour un changement social à plus long terme. Face à l'afflux d'aides et de bailleurs internationaux, elles voient aussi leurs ressources humaines captées par des organismes internationaux. Dans ce contexte, la mise en œuvre de projets de développement à plus long terme visant la construction d'une société où le citoyen a une place centrale est plus que jamais essentielle. C'est à quoi s'attellent certaines associations, en particulier par le biais de projets menés en partenariat avec des collectivités locales.

## MAROC

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 5,61



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN



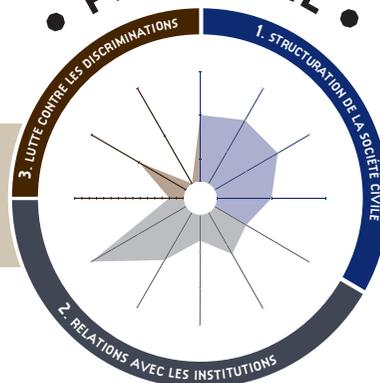
La société civile marocaine – en particulier, un tissu d’associations riche au niveau local et national – s’est développée dans les années 1990 et a répondu à des besoins en infrastructures de base, éducation, etc., remplissant souvent le rôle de l’État. Dans les années 2000, la société civile a commencé à interpeller l’État sur son rôle et des réussites marquantes sont à retenir comme la réforme du code de la famille en 2004, aboutissement d’une action concertée de très nombreux acteurs (notamment des associations de femmes). Après le référendum pour un changement de constitution décidé par le Roi Mohammed VI à l’issue des révoltes de 2011, la réforme structurelle initiée tarde à se concrétiser. Le pays reste marqué par la corruption. Les problèmes de pauvreté et d’inégalités restent entiers ainsi que les restrictions aux libertés. Dans ce

contexte, les manifestations et revendications pour une justice sociale sont toujours bien présentes. En mars 2012, en réponse à des attaques du gouvernement quant au manque de transparence des financements (notamment internationaux) des ONG, s’est constituée une vaste plateforme d’ONG (l’appel de Rabat). Des débats sont organisés depuis dans tout le Maroc qui ont culminé en novembre 2013 sous la forme d’« Assises nationales », dans le but de mobiliser la population pour un changement réel et pour « la mise en œuvre des mesures relatives à la société civile introduites par la Constitution : droit de pétition, initiative législative populaire, démocratie participative, contrôle et évaluation des politiques publiques, conseil consultatif de la jeunesse et l’action associative... ».

## PALESTINE

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

NOTE 6,06



INDICE DES LIBERTÉS  
CIVILES ET POLITIQUES



INDICE DE  
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

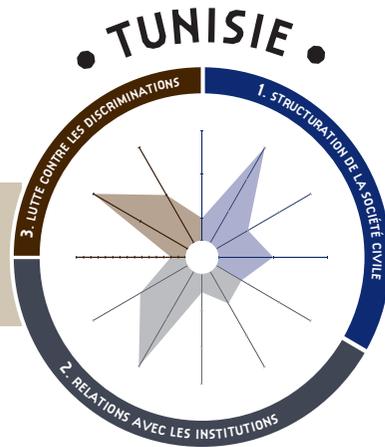


La société civile palestinienne s’est construite dans la lutte pour l’autodétermination du peuple palestinien. Entre 1967 (occupation des territoires palestiniens par Israël) et 1994 (signature des Accords d’Oslo), elle a joué un rôle majeur dans l’appui à la population par la fourniture de services de base (dans les domaines éducatif, agricole et de la santé) et dans la mobilisation populaire au moment de la première intifada. L’arrivée de l’Autorité palestinienne en 1994 a redéfini le rôle des acteurs de la société civile : ceux-ci ont commencé à mener des actions de plaidoyer pour la construction d’un État de droit dans un contexte instable où tout était à construire. Malgré le statut d’observateur acquis par l’Autorité palestinienne aux Nations unies, l’enfermement et la fragmentation des territoires, dans un contexte de dépendance

à l’aide internationale, sont autant de défis posés à la construction d’un État palestinien et à la société civile : comment œuvrer pour le passage de nouvelles lois alors que le Conseil législatif palestinien a terminé son mandat et que les élections n’ont pas lieu ? Comment construire des politiques nationales alors qu’il existe aujourd’hui deux gouvernements différents, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza ? Dans ce contexte, la société civile œuvre à la réconciliation nationale, étape essentielle dans la mise en place d’un État palestinien, mais qui reste largement compromise par le jeu partisan sur fond d’occupation israélienne. Un des enjeux reste bien pour la société civile de continuer à porter les espoirs de la population.

DYNAMISME  
ET STRUCTURATION  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**NOTE 5,91**



Suite à la révolution de 2011, la Tunisie est entrée dans une phase de transition qui reste la plus prometteuse de la région. Au cours de l'année 2013, le pays a pourtant souffert de graves crises liées à la dégradation du climat politique et social et à la montée concomitante de la menace terroriste, cristallisées à travers l'assassinat de deux opposants de gauche. Ceci a débouché sur la création du Front de Salut National en juillet 2013, rassemblant citoyens, associations militantes, nouveaux médias et partis de gauche, afin de réclamer le départ des islamistes d'Ennahda du pouvoir, de nouvelles élections et la finalisation de la Constitution. Mené par l'Union Générale Tunisienne du Travail, l'organisation patronale

Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme et l'Ordre des avocats, un quartet s'est constitué comme médiateur entre le pouvoir et le mouvement de contestation. Cette tentative de dialogue national s'est concrétisée en janvier 2014 par la formation d'un nouveau gouvernement technocrate et d'une constitution donnant des gages majeurs aux laïcs. Au-delà des débats idéologiques et politiques, la société civile tunisienne peine encore à répondre aux enjeux sociaux qui menacent pourtant l'avenir du pays ; la refonte du modèle de développement reste un défi que peu d'acteurs semblent à même de relever.

# Partie 3

---



# FOCUS

## LE BAROMÈTRE 2013 DES SOCIÉTÉS CIVILES

# Les transformations de la société civile au regard des « révolutions arabes »



Révolution de Jasmin », « Révolution 2.0 », « Révolution de la Dignité »... les qualificatifs sont légion rien que pour nommer l'onde de choc qui a secoué la Tunisie en 2011 et qui a entraîné depuis des répercussions dans toute la région. En arrière-plan, demeurent pourtant de nombreuses questions

sur la nature de ce qui est communément appelé « révolutions arabes ».

S'il est encore trop tôt pour tirer les leçons des bouleversements en cours en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, il est en revanche indispensable à ceux qui, comme nous, se réclament de la société civile internationale, d'interroger le rôle des organisations, mouvements et médias que nous

soutenons en tant que partenaires dans cette partie du monde. Relèvent-ils d'une véritable « société civile » ? Autrement dit, jouissent-ils de l'autonomie et du niveau de structuration nécessaires afin d'élaborer les contradictions de sociétés en mutation et d'organiser le débat, voire l'alternative politique ?

Parce que nous partageons depuis trois

ans leurs espoirs, leurs doutes et parfois leurs désillusions, nous percevons la complexité de la situation mais aussi l'élan que représente ce moment particulier pour nos alter-égo. Nous sommes conscients de l'importance de dépasser le simple récit romantique voire exotique, de même que l'image sombre et caricaturale façonnée à l'aune de représentations héritées de l'Histoire coloniale ou des crispations de nos propres sociétés. Nous pressentons que la transition sera longue et que nulle part les révolutions n'ont tout balayé. Il est donc utile de regarder ces événements avec un peu plus de recul pour pouvoir mieux envisager l'avenir.

Il s'agit ici de dessiner quelques pistes de réflexion sur ce que le processus

révolutionnaire a révélé de la société civile et d'envisager en quoi cette entité peut constituer plus que le seul reflet d'une société ou le simple instrument d'un État et, de cette façon, participer à construire une véritable transition démocratique. À partir des cas tunisien et égyptien, nous interrogerons la nature même de ce phénomène révolutionnaire en étudiant ce qu'il peut avoir de régional, de spontané, de politique et, enfin de décisif.

## Une lame de fond régionale, des concrétisations diverses

Les bouleversements de 2011 apparaissent comme le fruit d'une combinaison de facteurs et d'une communauté d'aspirations à l'échelle régionale. D'une part, ils font suite à l'érosion des légitimités des États en place, à la fois en termes de projet national et de projet social, les idéologies telles que le nationalisme et le socialisme ne faisant plus référence. Parallèlement, une maturation sociale s'est opérée avec le développement de l'éducation de masse. L'urbanisation et la mondialisation ont fait naître des désirs, des besoins, sans pour autant les satisfaire. D'autre part, l'exigence d'une reconquête du sentiment de dignité sociale et nationale s'est exprimée à travers des mots d'ordre relevant d'un idiome universel : dignité, liberté, justice... Faisant suite à l'immolation de Mohamed Bouazizi, c'est un appel général qui a retenti contre l'humiliation ressentie face au pouvoir des régimes autoritaires et des puissances étrangères, à l'arbitraire, à la « mal vie », à l'absence de perspectives pour les jeunes générations<sup>1</sup>.

Outre ces traits communs, un effet d'entraînement a eu lieu d'un pays à l'autre. Avec la circulation de l'information, les régimes n'ont plus été en mesure de cacher la réalité, ce qui a encouragé la propagation de l'onde ●●●



Par Camille LEPRINCE,  
chargée de mission Maghreb-Machreq  
au CCFD-Terre Solidaire



●●● révolutionnaire. La chute du président Ben Ali le 14 janvier 2011 a constitué un signal fort pour les manifestants égyptiens déjà descendus dans la rue ; les images de Tunisie et d'Égypte ont inspiré le graffiti «Ton tour arrive docteur» des enfants de Deraa en février 2011 et déclenché l'étincelle en Syrie. Le partage de pratiques est en outre reconnu par nombre de révolutionnaires qui disent s'être inspirés de l'utilisation de Twitter par le « Mouvement Vert » de 2009 en Iran.

Malgré ces points de convergence, aucun peuple ne s'est revendiqué d'une révolution régionale. Ce constat semble sonner le glas du panarabisme : porté par des régimes devenus illégitimes aux yeux des peuples, ce projet idéologique n'a pas trouvé de second souffle dans ces soulèvements. De même, la question palestinienne, longtemps fondatrice de la lutte révolutionnaire arabe, a été peu présente. Finalement, si appel au monde il y a eu, c'est davantage à la « communauté internationale » qu'aux voisins arabes, notamment dans les cas de répression massive. Ces appels sont généralement restés sans effets, révélant l'impuissance de cette « communauté internationale », tandis que dans un certain nombre de pays, les précédents irakien et libyen ont participé à réactiver le rejet de l'ingérence étrangère déjà présent.

De même, si les Frères Musulmans ont semblé un temps porteurs d'une révolution transnationale, cette hypothèse a fait long feu depuis la chute du président Morsi à l'été 2013. La défense d'une solidarité voire d'un agenda régional islamiste en contradiction avec l'intérêt national égyptien, lui a porté préjudice et l'appel au djihad en Syrie a incarné une certaine ligne rouge. De plus, la



## L'exigence d'une reconquête du sentiment de dignité sociale et nationale s'est exprimée à travers des mots d'ordre relevant d'un idiome universel : dignité, liberté, justice.

concurrency entre le Qatar et l'Arabie Saoudite et la division de forces entre Frères Musulmans et wahhabites au sein de la mouvance sunnite paraissent freiner l'émergence de l'islamisme comme alternative postrévolutionnaire régionale. La spécificité nationale l'emporte partout, comme si chaque peuple devait d'abord se réapproprier son propre destin. En Algérie, la mémoire de l'ouverture démocratique arrachée par les révoltes de 1988 est durablement entachée par la guerre civile qui a suivi, ce qui explique en partie pourquoi la mobilisation de 2011 n'a pas débouché sur un véritable mouvement de contestation dans ce pays. Par ailleurs, comme l'illustre le cas syrien,

l'aboutissement d'une révolution est fonction de différents facteurs propres à chaque situation. Ce contexte-ci concentre des paramètres spécifiques qui ont contribué à transformer la tentative de révolution en une guerre civile avec des ramifications transnationales : difficultés à structurer la contestation, stratégies jusqu'au-boutistes du régime, fragmentation du tissu social, intérêts géostratégiques de puissances régionales et internationales qui nourrissent le conflit.

De cette façon, la vague de 2011 n'a pas scellé le renouveau d'une communauté de destin des peuples arabes et l'idée qui prévaut au sein des sociétés est bien que chaque peuple doit d'abord régler ses comptes avec sa propre histoire<sup>2</sup>. La diversité des formes et des degrés d'accomplissement du phénomène révolutionnaire dénote en outre l'hétérogénéité qui existe au sein des groupes qui s'en réclament et l'influence déterminante des configurations nationales.

### Le mythe de la génération spontanée

Les événements de 2011 sont non seulement en partie les résultantes d'un faisceau de causes, mais ils s'inscrivent également dans un terreau préalablement nourri par des formes antérieures de militantisme, comme le mouvement social<sup>3</sup>. En Égypte, plusieurs branches autonomes de syndicats se sont montées dans les années 2000 et des mobilisations de masse ont eu lieu comme dans le

secteur cotonnier et textile du Delta. En ce sens, la création de l'*Egyptian Independent Trade Union Federation* le 30 janvier 2011 n'est que l'aboutissement d'un processus antérieur ; toutefois son appel à la grève générale aura joué un rôle décisif dans la chute du président Moubarak, à la fois pour créer une pression et pour élargir les rangs des manifestants. En Tunisie, l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) a su maintenir une forme d'autonomie à travers ses « syndicats de base », qui ont garanti la crédibilité et la légitimité de l'organisation à travers le temps. Un soulèvement tel que celui du bassin minier de Gafsa en 2008 sera d'ailleurs considéré a posteriori comme le prélude de la révolution de 2011, ce qui confère à l'UGTT un rôle privilégié et la distingue ainsi de la plupart des organisations historiques de la société civile.

S'il ne s'agit pas d'un mouvement ex-nihilo mené par une génération spontanée, ces révolutions marquent tout de même une rupture majeure par rapport aux mobilisations passées. Une nouvelle classe d'âge est au premier rang des événements, utilisant des modes d'action innovants caractéristiques d'un nouveau bouillonnement, alors que les organisations plus classiques de la société civile ou de l'opposition politique ne sont guère à l'origine des mobilisations et peinent même à les encadrer et à en récolter les fruits. Ces organisations-là semblent dépassées, méconnues par les ●●●

<sup>1</sup> L'Organisation Internationale du Travail recensait en 2010 des taux de chômage de plus de 23 % chez les jeunes de la région.

<sup>2</sup> Voir Chawqui Lofti, 2013

<sup>3</sup> Voir Françoise Clément, 2011

●●● jeunes manifestants. Dans les sociétés imprégnées par l'autoritarisme, quelques militants et personnalités politiques peuvent jouir d'une certaine légitimité ou popularité, justifiée par l'exemplarité de leur parcours personnel, mais les organisations auxquelles ils appartiennent ne sont pas nécessairement identifiées et reconnues.

Dès lors, un des défis que posent ces révolutions aux acteurs de société civile est la capacité des anciens à transmettre aux plus jeunes, mais aussi la capacité d'organisations expérimentées à structurer un mouvement qui revendique son caractère spontané et à fédérer une nébuleuse d'acteurs dont les modes d'action et les référents diffèrent. Il s'agit à terme de construire une forme de collectif pérenne et défini au-delà du sectoriel ou du sporadique.

## Un mouvement de nature civile plus que politique

Les nouveaux modes de mobilisation mis en lumière pendant les révolutions révèlent une demande d'espace public et un immense besoin de se faire entendre. La réappropriation de la rue telle qu'elle s'est opérée durant les derniers événements est une innovation sociale et politique majeure. Occuper l'espace a permis de centraliser la lutte, de la rendre visible, d'ouvrir l'espace à ceux qui hésitent et de donner une tribune à ceux qui ne disposent pas d'autres formes de

mobilisation, notamment aux invisibles du secteur économique (travailleurs informels, chômeurs) ou à ceux qui redoutent l'absence de débouchés (jeunes, étudiants). La plupart des manifestations (jeunes, étudiants). La plupart des manifestations ayant eu pour point de départ des quartiers populaires, leur caractère social s'est d'autant plus affirmé. Ce nouveau rapport à la rue s'est traduit par l'apparition massive de graffitis et slogans sur les murs des villes. Au Caire, de nombreuses artères comme la rue Mohamed Mahmoud sont devenues des symboles de la révolution. Elles ont d'abord constitué des lieux d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre et forment désormais les éléments d'une mémoire vivante des changements en cours, figurant tour à tour les martyrs de la révolution et les personnalités qui se sont succédées au pouvoir. Cette représentation matérielle du politique participe à transformer sa représentation symbolique et à questionner la personnalisation du pouvoir qui est de mise dans la plupart des contextes.

Outre l'occupation de la rue, l'espace internet a joué un rôle déterminant de catalyseur à travers l'utilisation des médias participatifs et des réseaux sociaux. « Merci Facebook » pouvait-on lire dans les rues de Tunis à l'hiver 2011. Ces nouveaux médias ont en effet non seulement permis de déjouer la censure, mais également de partager l'information à une plus grande échelle et même à l'échelle mondiale, attirant l'attention des médias étrangers et devenant ainsi une caisse de résonance internationale des aspirations locales. Par son caractère moderne, anonyme et horizontal, internet propose en outre de nouvelles modalités de mobilisation de masse qui touchent particuliè-

rement une tranche d'âge peu encline à adopter les modes de mobilisation passés et imprégnée du mirage d'une société libérale qu'internet peut représenter dans son sens le plus extrême. Certains groupes tentent cependant de dépasser cette vision atomisée et de faire du web un lieu de débat, de confrontation des idées... un véritable espace citoyen.

Que ce soit sur la Toile ou dans la rue, les révolutions ont libéré une forme de créativité nouvelle. Dans les sociétés qui connaissent une répression totale comme en Syrie, plasticiens, vidéastes (ciné-tracts du collectif Abounaddara), mais encore simples anonymes (caricatures des habitants de Kafranbel) ont fait de la culture une véritable force de résistance. Si la portée politique réelle des changements en cours reste limitée, ce foisonnement d'innovations dans les modes d'action tend à montrer que le phénomène révolutionnaire est essentiellement civil avant d'être politique<sup>4</sup>.

## L'émergence du « sujet » moderne

Dans les mobilisations de 2011 et celles qui persistent actuellement s'expriment aussi de nouveaux types de mouvements citoyens qui avaient commencé à émerger en amont des bouleversements. Il s'agit par exemple du mouvement « Kifaya » (« ça suffit ») créé en Égypte en 2005 par des intellectuels et activistes contre le projet de succession héréditaire du président Moubarak. À l'image de ces prémices, les révolutions ont

essentiellement porté une volonté de contestation des régimes en place, mais n'ont pas eu pour but la prise du pouvoir, ni la mise en place d'un projet idéologique ou politique précis. La primauté du slogan « Dégage ! » à travers la région rend compte de cette réalité. En Tunisie le principal mouvement citoyen formé en juillet 2013, le Front de Salut National, avait pour revendication majeure le départ du gouvernement à dominante islamiste. De même, en Égypte, les divers mouvements qui se créent au nom de la révolution ont un programme politique relativement restreint, assimilable aux revendications de 2011 « Pain, dignité, liberté, justice sociale ». La capacité à proposer une alternative politique reste faible ; néanmoins le propos des révolutionnaires illustre qu'une étape décisive a été franchie : même dans des contextes de répression et d'embrasement généralisé, trois ans après, le discours qui prévaut est qu'« *il n'y aura pas de retour en arrière* » et que les activistes refusent de se « *faire voler* » leur révolution.

Au-delà de cette persévérance nouvelle qui souligne qu'un pas décisif a été franchi, une demande farouche s'est imposée : celle d'exister en tant qu'individu et citoyen. On l'entend en Tunisie ou en Égypte : « *Le mur de la peur est tombé* », « *Désormais tout le monde parle tout haut et la politique est l'affaire de tous* ». En Égypte, où le changement de régime est loin d'être acquis, il s'est malgré tout produit un changement de comportements à l'échelle de l'individu et du groupe social. « *La révolution n'a pas changé le régime, mais elle nous a changés, nous* », c'est ce dont atteste le ●●●

# En Tunisie ou en Égypte, et ailleurs plus encore, le rôle de la société civile dans la construction d'une alternative politique reste en suspens.

●●● coordinateur des programmes du Centre Culturel Jésuite du Caire. De cette façon, en 2011 les jeunes coptes ont défié la hiérarchie de l'Église en sortant dans la rue, en priant Place Tahrir aux côtés des musulmans, en revendiquant d'exister en tant que citoyens et non plus seulement en tant que « protégés ». Certes, l'élection d'un président islamiste et surtout les violences sectaires de l'été 2013 ont marqué un coup d'arrêt dans ce processus d'acquisition d'une citoyenneté partagée, mais 2011 a sans doute représenté une étape cruciale à l'échelle de l'histoire récente de l'Égypte et des chrétiens d'Orient. Les femmes ont elles aussi défilé massivement au Caire et ailleurs, négociant dans la sphère privée des aménagements de leur vie quotidienne avec leur entourage, prenant des risques dans l'espace public

pour s'affirmer, dénonçant de plus en plus des violences sexuelles jusqu'ici largement tues. C'est un processus de transformation globale qui est à l'œuvre, dont l'émergence du « sujet » moderne pourrait bien être l'horizon. En effet, une partie de ceux qui se sont soulevés dès 2011 refuse de baisser les bras en dépit de la vague de contre-révolution qui monte, tandis qu'un changement plus diffus mais bien identifiable se joue à l'échelle individuelle et sociale et participe à remodeler durablement les mentalités.

Quelles que soient les formes qu'il a prises et les aboutissements auxquels il a mené dans les différents pays de la région, le phénomène révolutionnaire a agi comme révélateur de l'état de la société civile et mis en lumière des transformations déjà à l'œuvre. Les récents bouleversements ont ouvert de nouvelles perspectives pour les acteurs de la société civile, sans pour autant encore marquer son avènement comme force de transformation politique décisive.

Ainsi, en Tunisie ou en Égypte, et ailleurs plus encore, le rôle de la société civile dans la construction d'une alternative politique reste en suspens. Est-elle en mesure de tracer une troisième voie entre islamistes et ancien régime et d'aider à faire émerger de véritables régimes « civils » qui ne soient ni religieux, ni militaires ou mafieux ? À l'avenir, il faudra évaluer au fur et à mesure la capacité de chaque société civile à participer à la transition : soutenir l'émergence de systèmes politiques capables de supporter et même de favoriser l'alternance ; aider l'élaboration de projets démocratiques à travers l'écriture des constitutions et la conception de réformes de

fond. De ce point de vue, la Tunisie offre des perspectives d'avenir plus heureuses que l'Égypte. La société civile tunisienne participe effectivement à l'élaboration d'une culture du compromis mais également à l'adoption d'une nouvelle constitution garantissant des avancées remarquables vers un État civil. La société civile égyptienne peine en revanche à défendre son autonomie face au pouvoir, tandis que les fondements d'un « État profond » dominé par l'armée sont toujours à l'œuvre et que la nouvelle constitution porte la marque d'un projet ambigu, tant par rapport au religieux qu'au militaire.

Comme ailleurs dans le monde, la société civile ne pourra pleinement jouer son rôle de transformation sociale et politique que si elle parvient à la fois à constituer un garde-fou vis à vis du pouvoir en structurant de véritables corps intermédiaires, à forger une force de proposition capable de transcender le stade de la contestation, à incarner un porte-voix de la diversité de la société en faisant exister la pluralité des opinions et des identités et en donnant une représentation aux invisibles et aux laissés-pour-compte. Des exemples d'initiatives nourrissent ces espoirs. En Égypte, l'Association de Développement Intégré de Minia et l'Association pour la Renaissance Scientifique et Culturelle s'emparent de la culture de rue comme outil alternatif d'éducation à la citoyenneté auprès des groupes marginalisées. En Tunisie, le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux crée un Observatoire Social Tunisien pour développer une expertise indépendante et

4 Voir Sarah Ben Néfissa, 2011

transparente à même de participer à la refonte du modèle de développement. À l'échelle transnationale, de nouvelles opportunités se dessinent pour favoriser l'échange d'expériences. Après l'édition de 2013, le prochain Forum Social Mondial aura à nouveau lieu en Tunisie : peut-être l'occasion pour nous de prendre le pouls de la société civile à l'échelle régionale et de mesurer le potentiel d'entraînement qu'aura représenté la révolution tunisienne ?

## BIBLIOGRAPHIE

Ben Néfissa S. (1998), *Le secteur associatif dans le monde arabe. Entre les contraintes des systèmes politiques et les demandes sociétales*, Institut de Recherche et de Débat sur la Gouvernance

Ben Néfissa S. (2011), « Révolution civile et politique en Égypte. La démocratie et son correctif », in *Mouvements* n°66

Bozzo A., Luizard P.-J. (dir.) (2011), *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte

Clément, F. (dir.) (2011), « Le rôle des mobilisations des travailleurs et du mouvement syndical dans la chute de Moubarak », in *Mouvements* n°66, Paris, La Découverte

Khader B. (2009), *État, démocratie et société civile dans le monde arabe*, Le Centre Tricontinental

Lofti C. (2013), *Processus révolutionnaires : Éléments d'analyses*, Le Centre Tricontinental

# Plaidoyer : l'influence des sociétés civiles sur les politiques publiques



Par Catherine GAUDARD, directrice du Plaidoyer au CCFD-Terre Solidaire



La lutte contre les excès de ce capitalisme mondialisé et uniformisant est aujourd'hui un facteur d'unité entre les sociétés civiles du monde entier.

## Le plaidoyer ?

Porter un plaidoyer est entendu aujourd'hui comme recouvrant l'ensemble des moyens visant à faire pression sur les décideurs afin d'obtenir le changement d'une politique ou d'une institution, et sa mise en œuvre. Cela inclut donc l'expertise et la formulation de propositions alternatives, la négociation avec les pouvoirs publics, et la mobilisation de l'opinion et des citoyens afin d'exiger ce changement. Ce changement des politiques, voire des institutions, est l'une des dimensions de la transformation sociale.

## Le plaidoyer par les sociétés civiles, une histoire ancienne

L'histoire nous livre de nombreux exemples de la capacité des sociétés civiles à faire basculer des régimes politiques pour défendre les libertés et les

droits, et s'approcher de l'idéal démocratique. La lutte contre le régime de l'apartheid en est un bel exemple : le concert de louanges unanimes au décès de Nelson Mandela fin 2013, y compris en Occident, ne doit pas faire oublier la lutte que les sociétés civiles du monde entier (syndicats, ONG, intellectuels, parlementaires, artistes et sportifs...), ont dû porter pendant plus de trente ans (1960-1991), faisant converger actions nationales et internationales. Cette mobilisation s'est opérée en déployant toute la panoplie du plaidoyer contemporain : de la dénonciation non seulement du régime sud-africain, mais aussi des multinationales qui profitaient de ce régime avec le soutien de leurs États, à la pression sur les États pour l'adoption de législations nationales ou de Résolutions aux Nations unies et au Conseil de sécurité, en passant par un travail de conscientisation des populations et de campagnes médiatiques et d'opinion, et par l'appel au boycott industriel et commercial, au boycott sportif, académique... Un long processus d'influence, de création de rapports de forces, minutieusement réfléchi, planifié, coordonné au fil des années par quelques organisations clés de voute de ce plaidoyer, et relayées par de nombreuses autres organisations.

Au-delà de leur rôle pour faire évoluer les modèles politiques et bouleverser les États eux-mêmes, les sociétés civiles ont également, comme le soulignait déjà Montesquieu, une longue histoire de ●●●



●●● « contrôleurs de l'État » et « d'intermédiaires » entre les citoyens et l'État. « Écoles de la démocratie et de la liberté » selon Tocqueville, ces sociétés civiles défendent en particulier la justice sociale et économique, les populations dont les droits sont violés : elles agissent alors en cherchant à changer des politiques spécifiques et en poussant les États à jouer leur rôle de régulateur, de défenseur de l'intérêt général et du bien commun, à assumer leurs responsabilités en termes de répartition des richesses, de respect des droits humains.

Ce « plaidoyer » pour un changement des politiques publiques, qu'elles soient territoriales, agricoles, économiques, financières, militaires, etc. est aujourd'hui pratiqué du niveau le plus local, pour obtenir un changement de décision d'un chef de village ou d'un conseil municipal, jusqu'au niveau international. L'expérience des sociétés civiles en matière de plaidoyer s'est enrichie, approfondie, systématisée, et les nouveaux outils de communication ont permis d'accélérer et d'élargir la mobilisation. Cependant, il faut rester modeste sur la « nouveauté » profonde de ces démarches : l'abolition progressive de l'esclavage et de la traite des noirs dans les territoires contrôlés par les Européens est une magnifique illustration que toute la panoplie du plaidoyer actuel était déjà là il y a quelques siècles. S'appuyant sur les révoltes des esclaves eux-mêmes, violemment réprimées, elle résulte d'une multitude d'influences sur plus de 150 années, entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, avec les œuvres d'intellectuels (philosophes des Lumières, économistes libéraux tels qu'Adam

Smith, pièces de théâtre d'Olympe de Gouges.), développant des argumentaires éthiques mais aussi économiques, la création de « sociétés anti-esclavagistes » nationales et internationales, en particulier en France, en Angleterre et aux États-Unis, la diffusion d'informations et de messages grand public pour mobiliser l'opinion, la multiplication de pétitions réclamant des débats parlementaires, de cahiers de doléances... Les initiatives législatives nationales ont précédé l'adoption de traités internationaux, puis de règles internationales adoptées ultérieurement par les Nations unies pour finalement abolir la traite des noirs. Les mêmes processus ont été déployés dans l'histoire du syndicalisme et du droit du travail, celle des droits humains, ou celle de la lutte des femmes pour leurs droits.

## Remettre l'économie et la finance au service de l'Humanité : le défi contemporain qui unit les sociétés civiles dans leur diversité

Cette page de la défense des droits continue de s'écrire, dans un contexte de mondialisation néolibérale qui a affaibli les États, et permis le renforcement d'acteurs économiques de plus en plus puissants. Partout, les sociétés sont confrontées à la mise en compétition mondiale, et la sphère

économique domine avec sa logique d'accumulation, de croissance à tout prix, de compétition et de financiarisation sans limite, faisant la part belle à des entreprises et banques transnationales insuffisamment régulées, sapant les fondements de la démocratie. Ce modèle continue de s'imposer malgré l'épuisement des ressources, le creusement des inégalités et l'impasse dans laquelle il conduit l'Humanité, jusqu'à récupérer l'enjeu écologique sans rien changer à la logique dominante (« croissance verte », crédits carbone etc..).

La lutte contre les excès de ce capitalisme mondialisé et uniformisant est aujourd'hui un facteur d'unité entre les sociétés civiles du monde entier. Elle est au cœur de leur lutte pour la démocratie et les droits. L'un des grands combats de la fin du XX<sup>e</sup> siècle et de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est à la fois de redonner aux collectivités locales, aux États et aux institutions internationales des moyens de gouvernance, des marges de manœuvre, du « policy space », des outils de contrôle sur les acteurs économiques, tout en exigeant de ces mêmes États qu'ils accroissent leur redevabilité, leur transparence, et élargissent les mécanismes de concertation avec les sociétés civiles. C'est également d'imaginer une autre gouvernance des entreprises.

En s'unissant pour faire contre-poids et multiplier les obstacles au modèle dominant, les sociétés civiles de tous les pays du monde cherchent à obtenir des évolutions politiques et institutionnelles sans lesquelles les multiples alternatives qu'elles défendent ne verront jamais le jour à une échelle significative. Elles visent avant tout à obliger les

États à protéger les populations face au pillage de leurs ressources et de leurs territoires (lois foncières, agricoles, gestion territoriale, accès à l'eau, encadrement des investissements étrangers...). Elles incitent les États à résister à la perte de contrôle de leurs économies livrées à la multiplication d'accords de libre échange et d'investissements (souveraineté alimentaire, régulation commerciale...), à l'érosion des ressources publiques qui les privent des moyens d'agir. Elles poussent ces mêmes États à lutter contre l'irresponsabilité juridique des entreprises multinationales au regard de leurs impacts négatifs, de la précarité des travailleurs, de la disparition des paysannes.

Pour chacun de ces défis, des réseaux internationaux multi-acteurs (ONG, syndicats, mouvements sociaux, chercheurs...) « spécialisés » ont émergé, à même de travailler de manière approfondie, du local au global.

Ainsi dans la défense de la souveraineté alimentaire, il y a d'abord eu l'émergence d'un réseau mondial de petits paysans et pêcheurs, la Via Campesina, qui, avec les ONG qui l'ont soutenu, s'est progressivement articulé avec des réseaux territoriaux pour l'agriculture durable, des plateformes nationales pour la souveraineté alimentaire, des initiatives locales promouvant d'autres pratiques agricoles et de consommation, des réseaux de chercheurs, etc. Toutes ces dynamiques ont poussé simultanément à l'évolution des politiques nationales, à la réforme des règles du commerce mondial et à l'adoption d'une nouvelle architecture pour la gouvernance alimentaire mondiale. En 2010, la création d'un ●●●

●●● Mécanisme « société civile » auprès du Conseil de la sécurité alimentaire mondiale aux Nations unies<sup>1</sup> a marqué une étape majeure : la société civile est enfin formellement entendue sur ces enjeux dans les enceintes onusiennes. Une étape pour que d'autres cadres, prenant en compte la voix des paysans et des ruraux, soient fixés, afin que les alternatives locales soient considérées dans l'élaboration des politiques agricoles, foncières, commerciales et alimentaires mondiales. Les acteurs membres de ce réseau international cheminent aujourd'hui chacun dans son pays, qui pour faire avancer au Bénin une politique agricole garantissant la souveraineté alimentaire, qui pour obtenir au Brésil un soutien de l'État aux relations directes petits producteurs/consommateurs pauvres (Bolsa Familia), qui pour une Politique agricole commune européenne plus attentive aux petits agriculteurs, à la durabilité environnementale, et à ses impacts sur les pays du Sud. De même, tandis que la reconnaissance des droits des populations progresse dans certaines législations foncières nationales, un cadre international a été ébauché tant bien que mal pour protéger ces mêmes droits fonciers. Un long chemin reste à parcourir, les discours et les diagnostics opposés coexistent aujourd'hui comme dans un kaléidoscope planétaire, l'industrie agroalimentaire et l'industrie financière renforcent encore chaque jour leur domination, et les États sont ballottés entre ces contraires, mais le rapport de forces se construit.

Le combat pour des ressources publiques permettant des politiques de qualité a également rassemblé des acteurs de la société civile autour de l'exi-

gence de transparence et de la juste distribution des richesses.

Les plaidoyers pour la transparence du budget des États ou des collectivités locales (expériences de budgets participatifs), afin de contrôler l'utilisation des fonds publics, se sont multipliés ces dernières années sur tous les continents. Une exigence qui s'articule avec celle de la transparence financière des entreprises multinationales avec deux campagnes mondiales parallèles : d'un côté, *Publiez ce que vous Payez*, a fait pression autant sur les États du Sud et les multinationales, que sur les États du Nord, obtenant des États-Unis en 2010, puis de l'Union européenne en 2013, qu'ils adoptent des législations exigeant des grandes entreprises du secteur extractif (gaz, pétrole, minerais, bois) qu'elles publient les versements réalisés aux autorités publiques dans les pays d'exploitation. Dans le même temps, l'exigence de justice fiscale, lancée par le Tax Justice Network (TJN), réseau international d'experts et d'ONG, a d'abord pu paraître éloignée des préoccupations immédiates de la plupart des sociétés civiles du Sud. TJN, pour lutter contre l'évasion fiscale des multinationales, a pris pour cible les paradis fiscaux, ces « miroirs déformants » de l'économie réelle, qui organisent l'opacité, facilitent la fuite de capitaux illicites, et garantissent l'impunité aux acteurs économiques. L'objectif : faire toute la lumière sur les comptes des multinationales, pays par pays, et sur leurs propriétaires réels (trusts, sociétés écrans...), afin que les États et les citoyens puissent exiger une contribution fiscale correspondant à la richesse produite sur chaque territoire. Les législations nationales (notamment en France et dans l'Union européenne) commencent à

être adoptées en ce sens avec des avancées décisives dans le secteur bancaire. Un débat s'engage également dans le cadre du G20 et de l'OCDE, et la société civile se mobilise aujourd'hui pour que les pays en développement y participent pleinement. L'ensemble porté par des alliances de plus en plus larges de sociétés civiles de tous les continents, sur fond d'un débat entre elles portant sur l'importance de la contribution fiscale, l'enjeu d'une prise de conscience citoyenne quant à la contribution aux ressources publiques et leur usage, etc.

Un combat qui se prolonge aujourd'hui avec la mobilisation pour que les entreprises multinationales soient tenues responsables, par le droit, de leurs impacts négatifs. Enjeu qui rapproche la promotion et la préservation des droits des travailleurs partout dans le monde, de celle des populations locales confrontées à la négation de leurs droits sur leurs territoires. Des réseaux regroupant ONG de développement, d'environnement, de défense des droits, syndicats, chercheurs... ont construit des liens avec des communautés affectées sur les territoires, en particulier dans les pays du Sud. L'évolution en 2011 du cadre normatif international (Nations unies, OCDE), a été une première étape, avec l'obligation faite aux États de protéger les droits, et donc d'exiger des entreprises qu'elles soient vigilantes sur ces droits, en les sanctionnant lorsqu'elles ne le sont pas. Il s'agit maintenant d'obtenir la traduction de ces normes non contraignantes dans les droits nationaux.

## Des sociétés civiles elles-mêmes transformées par le plaidoyer

De tels processus multi-acteurs et multi-territoriaux de plaidoyer, sur ces sujets divers, convergent tous finalement vers la défense d'une même vision alternative : celle d'un monde respectueux de la diversité et des populations sur leurs territoires. En outre, ils n'aboutissent pas seulement à des évolutions législatives et institutionnelles, de l'international au local, et dans une meilleure prise en compte des sociétés civiles par les pouvoirs publics. Ils contribuent également à faire évoluer les mouvements sociaux eux-mêmes, en les bousculant dans le cadre de nouvelles alliances, en exigeant d'approfondir les débats, voire les divergences, entre organisations différentes et au sein même de chaque organisation, faisant évoluer leur structure, leurs analyses et manières d'agir et de mobiliser les populations. Les sociétés civiles du Nord et du Sud sont engagées ensemble dans ces évolutions, dans une démarche de co-action, chacune agissant sur ses propres leviers. En un mot, le plaidoyer permet aux sociétés civiles d'être actrices de multiples transformations, et de se transformer elles-mêmes ainsi que la vision de ce qu'elles défendent.

<sup>1</sup> Rattaché à la FAO (Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture) à Rome



## Le CCFD-Terre Solidaire

**P**remière ONG française de développement, le CCFD-Terre Solidaire soutient plus de 400 projets à travers le monde. Dans sa mission de solidarité internationale, le CCFD-Terre Solidaire a choisi de soutenir directement des acteurs de développement, groupes organisés d'hommes et de femmes au sein des sociétés civiles (ONG, syndicats, coopératives). Ces acteurs deviennent ainsi des « partenaires » du CCFD-Terre Solidaire. Connaisseurs de leurs environnements socio-économiques, politiques et culturels, comme de leurs réels besoins, ce sont ces organisations partenaires qui mènent des projets de développement adaptés. Le CCFD-Terre Solidaire les finance et les accompagne dans leurs initiatives avec l'ambition commune de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté. Le soutien du CCFD-Terre Solidaire à ses partenaires porte sur plusieurs domaines : la souveraineté alimentaire, l'éducation, la promotion des femmes dans le développement, la prévention et résolution des conflits, l'économie sociale et solidaire, les migrations internationales...

En France, l'association peut compter sur la mobilisation d'un réseau de milliers de bénévoles.



## IRIS Institut de relations internationales et stratégiques

**L'**IRIS, association reconnue d'utilité publique, est le seul *think tank* français de dimension internationale à avoir été créé sur une initiative totalement privée, dans une démarche indépendante. L'institut couvre un spectre très large de questions géostratégiques, opérant pour le compte d'organismes publics (ministères, institutions européennes, parlement, organisations internationales) et d'entreprises privées qui lui commandent études, notes et formations. Ses chercheurs participent à de multiples conférences en France et à travers le monde. Parallèlement, son activité médiatique, son dynamisme sur internet et sur les réseaux sociaux, ainsi que les nombreuses manifestations que l'IRIS organise, lui permettent de participer pleinement aux débats sur les questions internationales et stratégiques, tout en répondant aux besoins d'analyse et de décryptage du grand public.

